

L'ÉVEIL

Hebdomadaire d'informations locales de NANTERRE - SURESNES
 PUTEAUX - COURBEVOIE - LA GARENNE - NEUILLY - RUEIL
 GARCHES - SAINT-CLOUD

Rédaction-administration : 1, rue Volant — NANTERRE
 Tél. : 204-00-21 — 204-61-60

VENDREDI 15 MARS 1968 — N° 1.116 — Prix : 0,60 F

CONTRE L'AGRESSION
 AMERICAINE
 POUR LE SOUTIEN DU PEUPLE
 VIETNAMIEU

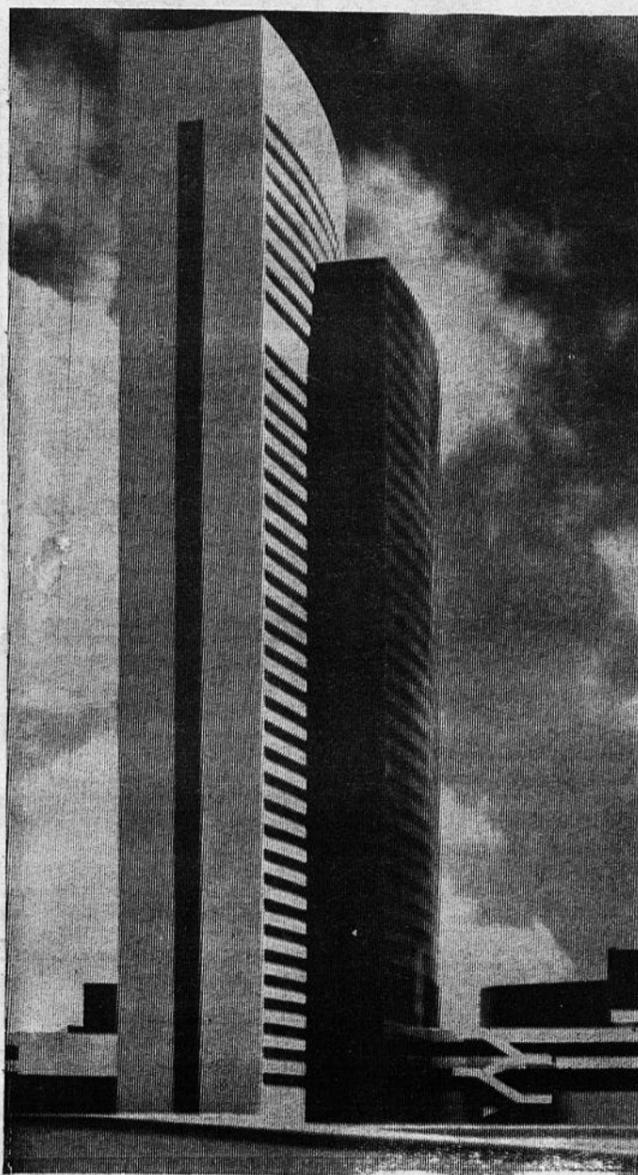
TOUS CE SOIR

15 mars à 18 h 30

GARE DE NANTERRE

Courbevoie :

**Complexe urbain Charras
 Après "Les Gémeaux"
 LES POISSONS
 PRENNENT LEUR ENVOL
 ...Mais les H.L.M. (peu nombreux)
 à la traîne**



« Les Poissons », c'est le nom de ces deux tours s'élevant à 125 mètres. Mais les mal-logés de Courbevoie n'ont aucun risque d'y attrapper le vertige... (Voir en chronique locale de Courbevoie).

L'emploi à Suresnes

**Depuis 1958
 5.000 emplois
 supprimés**

(page 9).

La délégation du Parti Communiste Français

RETOUR DU VIETNAM

rendra compte de son voyage

en République Démocratique du Vietnam

MARDI 19 MARS, à 20 h 30

à la Mutualité à PARIS

sous la présidence de

Waldeck ROCHET

Secrétaire Général du Parti Communiste Français
 avec

Henri MARTIN

Membre du Comité Central

Etienne FAJON et Jacques DUCLOS

Membres du Bureau Politique du P.C.F.

*Succès de l'audition
 des élèves de l'École
 de musique de Nanterre*



Plus de trains interdits

La victoire vient d'être remportée. Il n'y aura pas, cette année, de trains interdits aux porteurs de billets populaires de congés payés.

Cette mesure a été prise par la direction de la S.N.C.F. après dix ans de protestations incessantes, notamment des organisations syndicales C.G.T.

De son côté le groupe parlementaire communiste était intervenu en 1964 auprès du gouvernement pour demander la levée de l'interdiction qui visait jusqu'ici près de 5 millions de voyageurs.

Les enfants du Centre
 médico-pédagogique de
 Nanterre en classe de neige



(Voir page 6)

49 %
 des Américains :
 L'intervention
 au Vietnam
 est une erreur

WASHINGTON, 11 mars. —

Selon le dernier sondage d'opinion effectué par l'Institut Gallup, presque la moitié des Américains interrogés estiment maintenant que l'intervention des Etats-Unis au Vietnam est une erreur.

La proportion exacte est de 49 %, contre 32 % il y a un an, 41 % sont encore de l'avis contraire, 10 % n'ont actuellement pas d'opinion sur ce sujet.

Le sondage fait ressortir que 3 % des Américains estiment que la situation s'améliore au Vietnam, en novembre 50 % avaient cette opinion.

LES RACISTES

L'Afrique du Sud et la Rhodésie du Sud font parler d'elles. A l'occasion des Jeux Olympiques de Mexico. A propos de la pendaison de trois Noirs. Les deux affaires sont liées. Elles mettent en relief le racisme qui sévit dans ces deux pays. Ce racisme a été condamné expressément, à plusieurs reprises, par l'O.N.U. Malgré l'abstention maintes fois renouvelée du délégué gaulliste sur un problème qui concerne directement les droits de l'homme.

Un comité spécial de l'organisation internationale a éta-

bli, à la fin de l'année dernière et au début de cette année deux volumineux rapports sur ce que l'on appelle l'« apartheid ».

L'« apartheid » érige en principe que les hommes ne sont pas égaux, et qu'il convient de les classer en deux catégories : les Blancs, qui ont tous les droits, et les Noirs, qui n'ont que le droit de se taire et de souffrir.

Les Blancs détiennent tous les pouvoirs. A eux les meilleurs emplois, les meilleurs salaires, les meilleures terres. Pour les autres, les travaux insalubres, le chômage ou les taudis. Si les Noirs revendiquent des conditions de vie décente, on les emprisonne, on les torture, on les expulse, et, dans les cas extrêmes, on les pend.

D'après l'« apartheid », un Noir n'a pas la possibilité de côtoyer un Blanc, sauf s'il accepte d'être un domestique, ou un ouvrier « taillable et corvéable à merci ». Quand le travail est terminé, il doit regagner les ghettos qui lui sont assignés.

A propos du sport, voici ce que déclarait le Premier ministre de l'Afrique du Sud le 11 avril 1967.

« Je veux qu'il soit bien clair que, du point de vue de l'Afrique du Sud, aucun sport mixte ne sera pratiqué entre Blancs et non-Blancs sur le plan national... et que les autres groupes ethniques, les métis, les Indiens et les Bantous pratiqueront le sport séparément... Si qui que ce soit, chez nous ou à l'étranger, se refuse à entrer en rapport avec nous à moins que ne soyons prêts à renoncer à la ségrégation raciale dans la pratique des sports qui est coutumière au peuple sud-africain, je tiens à préciser que, si importantes que puissent être à mes yeux les relations sportives, je ne suis pas disposé à payer un tel prix ».

Bien entendu, les capitalistes de l'Afrique du Sud ou de la Rhodésie du Sud vivent dans le luxe, grâce à ce système esclavagiste. Ils ne sont pas les seuls.

Le Comité de l'O.N.U. note :

« Le Comité spécial est gravement préoccupé par le fait que les intérêts économiques étrangers, qui augmentent considérablement leurs investissements en Afrique du Sud et en retirent des bénéfices excessifs, font une propagande active en faveur du régime et tentent de dissuader d'autres gouvernements de prendre des mesures contre l'apartheid ».

Les affaires sont les affaires.

Il convient de ne pas oublier que le plus puissant des Etats capitalistes donne l'exemple en la matière. Tous les observateurs prédisent que l'été prochain sera « agité » aux Etats-Unis. Une commission d'enquête officielle vient de constater que « les initiatives en vue de l'amélioration du sort des Noirs ont été limitées et sporadiques » et que « la mesure essentielle a consisté à entraîner la police à la répression et à la doter d'armes plus modernes ».

La semaine dernière, à Burbank, en Californie, les producteurs d'une émission télévisée ont censuré le chanteur noir Harry Belafonte. Motif : au cours d'un duo il avait touché le bras de sa blanche partenaire, Petula Clark. « C'est incroyable » a dit Petula à propos de cette sanction.

Tous ces faits sont incroyables, en effet. Mais ils sont vrais. Le colonialisme a été vaincu dans la plupart des pays d'Afrique et d'Asie. Mais le racisme le plus odieux lui a survécu en quelques points du globe. Et M. Johnson, qui fait détruire des villes entières au nom de la liberté, est incapable d'assurer à vingt millions de citoyens américains le sort que Lincoln réclamait pour eux au siècle dernier.

Au Cap et à Salisbury, ceux qui dressent des potences se gardent bien de désavouer M. Johnson quand il massacre des Vietnamiens et s'apprête à réprimer les manifestations des Noirs de l'Alabama ou de New-York.

Marcel VEYRIER.

SEMAINE
ANTIRACISTE
du 18 au 24 mars
organisée par
le M.R.A.P.

Les 21 mars 1968, sera célébrée pour la seconde fois depuis qu'elle a été instituée par l'O.N.U., la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Afin de donner à cette action tout le retentissement nécessaire, le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.) propose qu'elle s'étende sur une semaine, du 18 au 24 mars.

Il édité à cette occasion un dépliant apportant un certain nombre de suggestions pour les enseignants, les maisons de jeunes, les associations artistiques, culturelles et sociales, les syndicats et comités d'entreprise, les municipalités et conseils généraux, etc... qui ont décidé de célébrer cette journée. Le M.R.A.P. s'emploie d'ailleurs à leur fournir des conférenciers et la documentation nécessaire : films, photos, livres.

Par ailleurs, le M.R.A.P. (1) organise à Paris deux grandes manifestations ; une soirée le 21 mars, à la Sorbonne et une assemblée d'amitié et de solidarité avec les travailleurs immigrés, le 24 mars, à la Bourse du travail.

(1) 30, rue des Jeûneurs, Paris-2° - Tél. 488.09.57.

L'AGENCE D.P.A.
(Allemagne Fédérale)
COMMUNIQUE

« Ilse Koch, surnommée « la chienne de Buchenwald », qui s'est récemment suicidée, vient d'être incluse dans une « liste de personnalités allemandes ou étrangères qui se sont fait un nom dans la vie publique ».

Sans commentaires !!!

AVIS

A compter du 11 mars 1968, les bureaux des Commissariats des quartiers de Paris et des communes des départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne seront ouverts au public de : 9 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.

En dehors de ces heures, les administrés pourront s'adresser, pour les cas urgents ou graves, aux postes de police municipale qui alerteront immédiatement les fonctionnaires de police judiciaire chargés d'assurer une permanence de 12 h 30 à 14 h 30 et de 19 h 30 à 9 heures.

« L'EVEIL »

1, rue Volant
NANTERRE - 92
Tél. : 204-00-21

C.C.P. PARIS 16.951-56

Directeur politique :

Fernand BAILLET

Rédacteur en chef :

Yves SAUDMONT

Directeur de publication :

Jean NENNING

Qu'est-ce qu'un faucon ?

M. Mendel Rivers, président de la Commission des forces armées à la Chambre des Représentants, a fait la déclaration suivante :

« Le corps expéditionnaire n'a pas besoin de nouveaux renforts, mais d'une nouvelle stratégie qui laisserait les mains libres aux militaires ».

Et il a ajouté :

« Si la solution qui consiste à évacuer la base de Khe Sanh, pendant qu'il est temps encore, n'était pas retenue, il faudrait autoriser les marines encerclés à utiliser les armes nucléaires. Il est contraire à la morale (?), aux règles de la guerre, aux principes chrétiens (?) de ne pas permettre à 5.000 hommes d'employer les armes nucléaires tactiques pour détruire les forces qui les entourent. Laisser submerger les défenseurs de la base serait un crime contre la jeunesse américaine !!! ».

Et utiliser l'arme atomique, comment appelez-vous ça, M. Rivers ?

Devant les propos de tels exaltés, on comprend mieux combien chacun doit se sentir concerné par la guerre du Vietnam et de la nécessité de tout faire pour aider le peuple vietnamien à remporter la victoire.

placid
mujo

100 jeux - 100 gags

EN VENTE PARTOUT
200 pages : 1,50 F

L'allié privilégié du général

Ainsi le président de la République Fédérale Allemande est descendu sur la place publique pour tenter de défendre sa réputation.

Tant que les précisions sur son passé de constructeur de baraquements destinés aux camps de concentration venaient d'Allemagne démocratique, de Tchécoslovaquie, M. le Président faisait la sourde oreille. Mais maintenant que la campagne est menée en République Fédérale même, que le magazine « Stern » demande sa démission, M. Luebke a été obligé de s'exécuter.

Ce ne fut pas très brillant, loin de là !

« J'ai connu la prison nazie pendant vingt mois ! » sans préciser toutefois qu'il s'agissait de détournement de fonds, et qu'il fut remis en liberté sans que son innocence ait été prouvée.

Et lorsque le porte-parole du gouvernement fédéral, s'appuyant sur cette détention, qualifie Luebke le résistant anti-nazi, il ment en connaissance de cause. Il s'agit tout bonnement de droit commun !

« Pour la destination des baraquements sur les plans desquels j'aurais apposé ma signature, comment voulez-vous que je m'en souviensse vingt-cinq ans après ? ».

Pitoyable !

Et dire que cette Allemagne dont Luebke est président est considérée comme l'alliée privilégiée du général de Gaulle !!!

A PROPOS DES SUPPRESSIONS
DES BOURSES NATIONALES
D'ETUDES SCOLAIRES...

Paul Balmigère, Pierre Arnaud, députés de l'Hérault, et le Groupe communiste à l'Assemblée Nationale ont exposé à M. le Ministre de l'Éducation Nationale :

que les instructions en vigueur qui suppriment la bourse aux élèves redoublants et qui autorisent le rétablissement de la Bourse « après un an si la moyenne est de 12, pour le premier cycle et de 11 pour le second cycle et sous réserve d'appréciation très favorable du Conseil de classe et du Chef d'Établissement » leur paraissent d'une sévérité excessive.

Il n'est pas juste de faire subir une sanction pécuniaire aux familles de travailleurs dont les enfants sont lourdement handicapés par les mauvaises conditions de travail dans des logements exigus, par un long trajet à effectuer pour se rendre au Lycée et par le manque d'instruction du milieu familial.

Ils lui demandent, surtout pour les enfants soumis à l'obligation scolaire, que la moyenne des notes obtenues ne soit pas le seul critère qui décide de l'attribution ou du retrait d'une bourse (question du 6-12-1967).

DANS SA REPONSE,

LE MINISTRE INDIQUE QUE : Le décret N. 59 39 du 9 janvier 1959 portant modalités d'attributions des Bourses Nationales de l'enseignement du

second degré, prévoit que tout boursier qui a fait l'objet d'une décision de retrait de Bourse perd pendant deux années le droit d'obtenir une nouvelle bourse. Ce délai, peut-être réduit à un an, pour les élèves qui ont fait l'objet d'une décision de retrait de bourse, en raison de l'insuffisance de leurs résultats scolaires ou de leur échec aux examens de vérifications d'aptitude.

Des instructions du 22 juillet 1965, ont invité les Recteurs et les Inspecteur d'Académie à veiller à ce que avant toute décision de retrait de Bourse, à un élève redoublant il soit procédé à une étude du dossier de l'élève en vue de rechercher les causes de l'échec scolaire et d'apprécier dans quelle mesure le redoublement de la classe permettrait d'escompter des résultats sensiblement meilleurs. Ainsi les textes réglementaires et les instructions ministérielles applicables en matière de retrait de bourse en cas de redoublement de classe prévoient pour les premiers, la possibilité de réduire la durée normale de retrait, pour les seconds un examen attentif et bienveillant de chaque cas avant de prononcer le retrait de la Bourse.

Aucune disposition officielle n'a précisé la moyenne de notes à partir de laquelle pouvait être envisagé le rétablissement de la Bourse.

ARTS
MÉNAGERS

OUVERTURE : tous les jours, jusqu'au 17 mars, de 10 heures à 19 heures, sans interruption. Ouverture en nocturne les lundis, mercredis et samedis jusqu'à 23 heures.

PRIX : 2,50 F le matin avant 13 heures. Après 13 heures, 3 F. Le vendredi après-midi, 5 F.

Amis lecteurs,

Vous trouverez dans votre ville toute la gamme des appareils électroménagers devenus « monnaie courante » et nécessité.

Faites confiance aux concessionnaires des grandes marques qui nous ont confié leur publicité.

ÉTUDES
SOVIÉTIQUES

PRÉSENTE
DANS SON NUMÉRO DE MARS 1968
(N° 3/240)

Un choix d'articles et reportages inédits sur la télévision soviétique

NOMBREUX AUTRES ARTICLES :

- COMMENT ON SE MARIE EN U.R.S.S. ?
- LE DROIT D'HÉRITAGE EXISTE-T-IL ?
- LE POINT DE VUE D'UN SAVANT SOVIÉTIQUE SUR LA GREFFE DU CŒUR
- UN IL-18 COMMANDÉ PAR UN ÉQUIPAGE FÉMININ

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS
D'ABONNEMENTS ET
DE RÉABONNEMENTS

NOMBREUX PRIX :
DONT 3 VOYAGES EN U.R.S.S.

En vente dans les kiosques et librairies

Le numéro 1,00 F
Abonnement 1 an France 7,00 F
Étranger 9,00 F

C.C. POSTAL PARIS 48338 C.D.L.R.
E.S. 6, rue de Procy - Paris 17°

ECHANGE

— Echangerais APPARTEMENT H.L.M., 2 pièces, cuisine contre 3 pièces, cuisine dans H.L.M. S'adresser, R. Bégnier, 3, allée Claude-Bernard - 92 - Nanterre.

Gagnez
de l'argent !

En effet pendant quelques temps encore L'EVEIL vous abonne pour 22,00 F par an et 11,50 F pour six mois et cela malgré la récente augmentation de son prix.

INSTALLATION
DES BUREAUX
DE LA PREFECTURE
DES
HAUTS-DE-SEINE

Depuis le lundi 4 mars, les bureaux de la Préfecture des Hauts-de-Seine, installés jusqu'à ce jour 14, boulevard Morland, à Paris (4°), ont été transférés 141-161, avenue Joliot-Curie, à Nanterre.

La Direction de l'Équipement s'installera dans quelques semaines au chef-lieu du nouveau département.

LE CONGRES DES SYNDICATS C.G.T. DES HAUTS-DE-SEINE S'EST TENU A NANTERRE LES 1^{er} ET 2 MARS

Plus de 200 délégués des différentes corporations du département ont participé à ces travaux.

Pendant deux jours, ils ont discuté sur la base du rapport écrit et du rapport oral présenté par Edmond AMIABLE, secrétaire général de l'U.D.

Ils ont approfondi les multiples questions posées aux travailleurs et travailleuses du département, sur la nécessité d'augmenter les salaires, sur les questions de l'emploi, de l'unité, de la défense et de l'extension des libertés, de la Paix au Viet-

nam et dans le monde.

Ils se sont préoccupés des revendications des différentes catégories, femmes, jeunes, ouvriers et employés, ingénieurs, cadres techniciens, immigrés et ont adopté un plan de travail permettant d'obtenir des succès.

Des exemples concrets ont également montré les grandes possibilités de renforcer la CGT dans notre département.

A l'issue du Congrès, dans ses conclusions, le camarade « Marcel Caille », secrétaire de la CGT pouvait se féliciter des résultats

déjà obtenus, après un an d'existence, par l'UD, les Unions locales, les syndicats, et sections syndicales.

Le Congrès a élu sa nouvelle commission exécutive qui a reconduit le secrétariat composé des camarades :

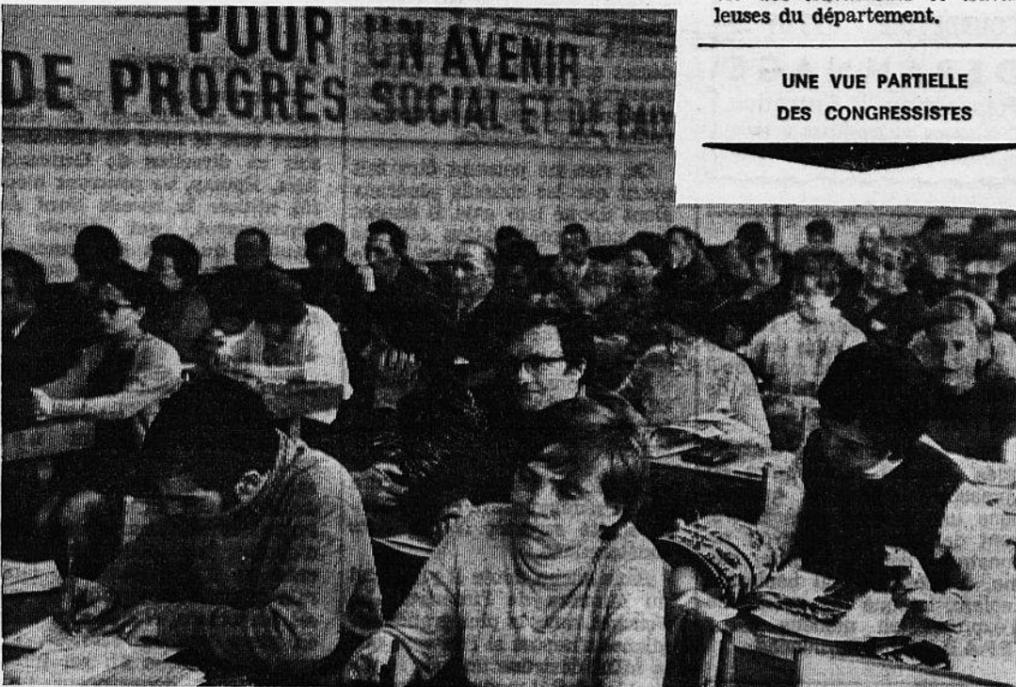
AMIABLE Edmond, secrétaire général.

SCORDIA Marcel, GORCE Armand.

GILLES Christiane, secrétaires.

Qui avec le Bureau et la C.E. œuvreront avec force et confiance à développer l'action pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et travailleuses du département.

UNE VUE PARTIELLE DES CONGRESSISTES



Question écrite au Préfet des Hauts-de-Seine

Le 21 septembre 1965, le Ministre des Armées a déposé une demande de permis de construire en vue de l'édification à NANTERRE, d'un ensemble de 658 logements réservés au personnel de la Garde Républicaine et dont une partie est destinée à remplacer les logements situés à Courbevoie qui doivent être détruits pour l'aménagement de la défense.

La ville de Nanterre avait dans

son avis, mentionné que « le financement du groupe scolaire (terrains, construction, installations sportives) devait être assuré intégralement, soit par le Ministre de l'Education Nationale, soit par le constructeur des logements, soit par tout autre organisme public, mais en aucun cas par la Ville de Nanterre ».

Or, le permis de construire délivré par Monsieur le Ministre de l'équipement et qui vient d'être notifié en Mairie ne fait état que de la cession gratuite des terrains nécessaires à l'implantation du groupe scolaire. Il est, par contre muet quant au financement de la construction et

des aménagements qui accompagnent obligatoirement les écoles.

Madame Juliette DUBOIS-PLISSONNIER et M. Fernand BAILLET, conseillers généraux des Hauts-de-Seine, demandent, en conséquence, à Monsieur le Préfet quelles dispositions il compte prendre pour que soient accordés à la Ville de NANTERRE les fonds nécessaires permettant cette construction, les écoles situées dans le quartier ne pouvant absolument pas recevoir les enfants venant de cet important ensemble immobilier dont la construction doit commencer très prochainement.



un coffre qui voit grand... et la brillante mécanique major

Avec la Renault 10 Major, il est aussi inutile de sacrifier une valise que de raccourcir une étape : de ses mille aménagements "bonne route" à sa brillante mécanique Major (un 1100 cm³ rageur !), c'est une vraie voiture de croisière ! Volant en mains, essayez gratuitement la Renault 10 Major 1968. A partir de 8 170 F* chez votre concessionnaire ou agent Renault.

RENAULT 10 MAJOR

pour mieux connaître la Renault 10 Major remplissez et envoyez ce coupon-réponse à l'adresse ci-dessous
Je désire recevoir une documentation connaître les avantages du Crédit Diac. faire un essai

nom _____
adresse _____
ville _____ département _____

RENAULT-INFORMATIONS
B.P. 142 - BOULOGNE-BILLANCOURT 92

* T.T.C. plus frais transport et mise à disposition (Arrêté n° 25 225 du 29-7-68)

COURBEVOIE : Succursale de Courbevoie
8/18 bd Georges Clemenceau - 333.37.37
NEUILLY : S.C.A. - Neuilly
131 bis, avenue de Neuilly - 624.93.10

NANTERRE : S.C.A. - Neuilly
29, avenue de la République - 204.19.75
PUTEAUX : S.C.A. - Neuilly
55/57, bd Jean Jaurès 506 02.22

L'Union Départementale des Syndicats C.G.T. des Hauts-de-Seine, le Syndicat National des Cadres et Ingénieurs de la Métallurgie organisent :

LUNDI 1^{er} AVRIL 1968, à 19 h 30

Restaurant « LE QUERCY »

251, Bd J.-Jaurès, 92-Boulogne (Métro M. Sembat)

un

DINER - DÉBAT

« Les ingénieurs, Cadres et Techniciens, et le défi américain »

avec la participation de

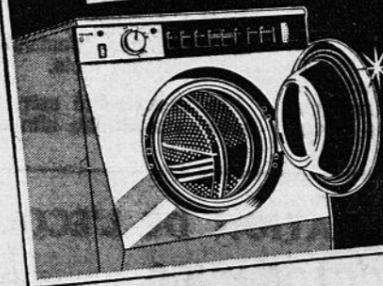
J. - L. MOYNOT

Ingénieur de l'école nationale supérieure de l'Aéronautique - Secrétaire confédéral de la C.G.T. - Membre du Conseil économique et social

Retirez les invitations à l'organisation C.G.T. de votre entreprise ou à l'Union locale C.G.T., 82, rue Yves-Kermen, 92-BOULOGNE Tél.: 605-26-29.

IL EXISTE EVIDEMMENT DES MACHINES A LAVER MOINS CHERES... CELLE-CI COÛTE

1430^F



VOICI POURQUOI

● Tambour incliné : brassage amélioré de 20% ● Hublot géant : évite de se baisser ● Automatisation total - 8 programmes de lavage ● Programme Spécial Laine ● Essorage super-efficace à 500 tr/mn ● Capacité adaptable de 2 à 5 kg ● Sécurité absolue de fonctionnement.

machine à laver **incli-matic** PHILIPS



EN VENTE :

MASSON 1, rue Castel-Marly
NANTERRE — 204-19-28

TELE-CENTRE Centre Commercial, rue des Pâques
rettes, NANTERRE - CHA 26-82

GOUHIER 59, rue Maurice-Thorez
(ex-rue du Chemin-de-Fer)
NANTERRE — 204-12-76

TéVéMénager Service Centre Commercial
de Rueil — 62, rue
d'Estienne-d'Orves, RUEIL-MALMAISON - 967-12-45

NOBLET 7, rue de Bezons
COURBEVOIE — 333-59-20 - 59-21

R. CAVORET LA GARENNE — 242-45-05
9, rue de l'Arrivée

SCHNEPP 93, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX — 506-54-79 et 78-76

NANTERRE

2.340 places dans les centres de vacances de la ville

Les affiches multicolores du service municipal des colonies de vacances, sont sur les murs de la ville.

Les cinq centres de vacances dont elle dispose offrent, cette année, pour les vacances de printemps et d'été, 2.342 places exactement.

En ce qui concerne les séjours de printemps, la colonie de La Bourboule a fait le plein en quelques jours (120 enfants), cependant qu'il restait mardi dernier, 72 places pour Hautefeuille (Yonne) sur les 336 que comporte cette colonie.

Une autre précision : les inscriptions d'enfants pour les périodes de grandes vacances sont ouvertes pour les séjours de juillet et d'août pour les centres suivants : St-Hilaire-de-Riez (Vendée) 260 places à chaque séjour ; Garchy (Nièvre) 130 places à chaque séjour ; Avernès, 81 pla-

ces à chaque séjour.

Pour les séjours de juillet seulement, les inscriptions sont ouvertes pour les centres suivants : Hautefeuille (Yonne) 213 places ; La Bourboule (Puy-de-Dôme) 160 places.

Pour ces deux centres, les inscriptions pour les séjours d'août (même nombre de places) seront ouvertes à partir du 23 mars.

Rappelons que les parents ont intérêt à faire inscrire leurs enfants le plus tôt possible afin d'être assurés de places libres.

La colonie de La Bourboule est encore occupée par trois classes de neige, alors que deux autres classes sont à l'hôtel près de Chamonix.

Et que les parents notent bien ceci : pour chacun de ces séjours, quels qu'ils soient, l'« Eveil » assurera ses reportages-photo.

LA RUE DE SARTROUVILLE EN AUTOROUTE, QUAND ?

A la suite des travaux de nivellement opérés ces derniers temps en bordure de la rue de Sartrouville, réalisés en partie entre le pont de Bezons et le pont de Rouen sur Nanterre, on pensait que les travaux de ce tronçon de l'autoroute A 86 allaient commencer. Il n'en est rien, les Ponts-et-Chaussées indiquant que les travaux proprement dits ne commenceraient pas avant 1969.

Précisons que cette voie qui fera suite au tronçon déjà réalisé sur Colombes, et qui doit être ouvert prochainement à la circulation, sera en fait une autoroute secondaire comportant une voie centrale dite à circulation rapide et des voies latérales de distribution locale. Cette voie qui viendra aboutir au pont de Rouen nécessitera l'élargissement de ce

dernier à 61 mètres. La voie se prolongera ensuite par l'élargissement de l'avenue de la République et l'avenue Henri-Martin jusqu'à la limite de Rueil où elle devrait retrouver la voie de rocade de Seine-et-Oise, appelée Ariso.

Compte tenu des délais nécessaires à l'exécution des travaux sur l'actuelle rue de Sartrouville, la municipalité a demandé que des aménagements soient faits dès maintenant sur le côté sud de cette voie, notamment l'aménagement de trottoirs et de l'éclairage public.

M.D.N. PREMIER RECU

Au cours de ces deux dernières semaines nous avons attiré l'attention sur ce qui se préparait à la Maison Départementale de Nanterre (Hôpital de l'avenue de la République).

Le « Comité de surveillance » de la Maison devait se réunir mercredi avec deux questions à l'ordre du jour : La première visait à préparer l'application du décret qui décidait que l'hôpital passerait sous gestion de l'Etat sous prétexte que des services de police y sont installés.

Or, rien ne pouvant être fait avant que les conseils généraux aient donné leur avis, il semble que notre protestation (comme celle d'une grande partie de la population) ait porté.

Deuxième question : Installer, dans l'hôpital un dépôt de jeunes délinquants.

Là encore, nous nous étions fait l'écho des violentes protestations que ce projet avait soulevées.

Or, nous venons d'apprendre que la réunion prévue pour mardi a été reportée à une date indéterminée.

Sans aucun doute il y a reculé du Ministre de l'intérieur, M. Fouchet, mais la plus grande vigilance s'impose si l'on veut que la MDN devienne un jour le véritable hôpital moderne que chacun ici attend.

ECHOS...

ARRETS BUS

Devant la carence de la R.A.T.P. prétextant son déficit d'exploitation pour ne pas installer d'abris aux principaux points d'arrêt de ses lignes, le Conseil municipal vient de décider, après accord avec une société privée, de l'installation d'un certain nombre d'abris sur Nanterre.

Nous en publierons la liste prochainement, compte tenu du fait qu'en fonction des réglementations de circulation, ces abris ne peuvent être installés en n'importe quel endroit de la ville.

ECOLE DU CENTRE

La ville tente actuellement de réaliser l'acquisition d'une propriété, boulevard du Midi, entre les écoles filles et garçons.

Si cette acquisition peut se réaliser, seraient créés, pour ce groupe, de nouveaux locaux, dont une cuisine et des restaurants séparés.

AUTOMOBILISTES

Pour ceux qui, en voiture, se rendent actuellement de Nanterre vers le nord de Colombes, soit en direction de Gennevilliers, Epinay, ils pourront bientôt utiliser la rocade Nord du département, qui débute à hauteur du pont de Bezons et contournera Colombes, évitant ainsi la traversée de ces agglomérations.

ROUTE DE CHATOU

Malgré les protestations de la Municipalité réclamant une protection pour les cyclistes devant couper les voies de chemin de fer traversant cette rue, les Ponts et Chaussées viennent d'opposer un refus formel à la création d'une chaussée latérale cyclable. La solution qui est préconisée, et qui sera mise en place par ces services, est une signalisation au sol interdisant tout dépassement tant aux voitures qu'aux deux roues dans la zone dangereuse.

DANS LES ALPES

Une délégation de la Municipalité s'est rendue cette semaine dans les Basses-Alpes, à Montgenèvre, pour visiter certaines propriétés et terrains sur lesquels pourrait être édifié par la ville un centre de montagne réservé aux classes de neige, aux adolescents pour la pratique du ski et, éventuellement, en été aux familles.

100 LOGEMENTS

Un nouveau chantier de 100 logements vient d'ouvrir officiellement à l'angle de l'avenue Lénine et de la rue Thomas-Lemaître, derrière la station-service Esso.

Ces logements seront tous en copropriété et sont, semble-t-il, déjà totalement souscrits.

EN BREF...

A PROPOS DES 200 PAVILLONS DU MONT-VALERIEN

Nous avons déjà informé nos lecteurs sur un résultat très important qu'avait obtenu l'an dernier la municipalité au profit des expropriés du secteur Voltaire - République évincés par différentes opérations : Métro et Autoroute A-86.

Ce résultat comportait la possibilité de reconstruire pour les propriétaires expropriés, environ 200 pavillons, sur des terrains situés sur les pentes du Mont-Valérien, à l'ouest de la rue Paul-Vaillant-Couturier.

L'établissement public pour l'aménagement de la Défense ayant accepté de prendre en charge les études préliminaires à cette réalisation, les démar-

ches administratives sont en cours depuis maintenant près de sept mois, afin d'arriver dans une première phase à l'acquisition des terrains nécessaires (ce qui représente plusieurs hectares) et ensuite à leur aménagement : voie de desserte, réseau de distribution et éclairage.

La procédure nécessaire à l'obtention de l'arrêté d'utilité publique et aux expropriations proprement dites, expropriations qui, rappelons-le, ne devraient toucher aucun terrain construit, nous demandera encore quelques mois.

La municipalité suit de très près cette affaire afin que les

propriétaires désirant reconstruire puissent le faire dans les meilleures conditions avant qu'il leur soit imposé de partir de leur habitation actuelle.

Une autre catégorie d'expropriés désirant reconstruire en immeubles collectifs, groupés dans une société immobilière, vont de leur côté pouvoir reconstruire dans le quartier même, à proximité du boulevard Leclerc, lorsque les opérations d'expropriation menées par l'E.P.A.D. seront terminées.

ZONE INDUSTRIELLE OUEST

Le dossier concernant l'installation de feux tricolores, route de Chatou, au débouché de la zone industrielle, vient d'être transmis par la Ville aux Ponts et Chaussées qui doivent décider du financement, la route de Chatou étant voie nationale. Coût : 3 millions d'anciens francs.

RECTIFICATIF

Dans notre dernier numéro, dans le commentaire du budget de la ville 1968, nous donnions des chiffres quant aux charges financières d'enseignement et sportives par la commune au lieu et place de l'Etat.

Nous avons écrit ceci : « C'est ainsi que nous relevons dans ce budget 1968, la bagatelle de 4.170.000 AF pour le personnel enseignant et 130 millions d'AF pour les constructions scolaires... seulement pour rembourser les emprunts... »

Auto-Ecole Marcel

Tous Permis
On prend à domicile
COMPÈRE
Tél. BOI 06-90
41, rue de Stalingrad - Nanterre

Voici ce que nous aurions dû écrire :

« C'est ainsi que nous relevons dans ce budget 1968, la bagatelle de 417 millions d'AF dont 260 millions pour le personnel enseignant, et 130 millions pour les constructions scolaires, etc... »

Chiffres rectifiés, ce n'est plus, en fait, une bagatelle que l'Etat fait payer en ses lieux et places aux contribuables de Nanterre.

H.L.M.

Le budget 1968 à l'Office d'H.L.M. de Nanterre l'un des plus importants de la région parisienne, atteint le chiffre record de 77.536.450 F, soit près de 8 milliards d'anciens francs.

TRAVAUX

Un nouveau programme de travaux d'assainissement vient d'être financé et pourra être mis en chantier cette année (tout à l'égout).

Il intéresse les voies suivantes : rue de Buzenval, rue de Belfort, rue des Louvetiers, rue Paul-Bertin, rue Saint-Maurice, rue Voltaire. Montant : 76 millions d'anciens francs.

TRANSFORMATION DE L'ECOLE VICTOR-HUGO

En application de la réforme de l'Enseignement qui est mise en place avec beaucoup de lenteur et beaucoup de difficultés, il semble qu'un des anciens groupes scolaires de la commune, le groupe Victor-Hugo, puisse devenir à la prochaine rentrée scolaire de septembre, un collège d'Enseignement Secondaire.

Y seraient accueillis, notamment les enfants du quartier de plus de 11 ans, les autres enfants, sauf ceux d'âge maternel étant dirigés sur le nouveau groupe scolaire Joliot-Curie.

Des travaux importants sont

cependant nécessaires pour adapter le groupe Victor-Hugo aux besoins d'Un CES, et pour que l'ouverture en soit possible en septembre il est indispensable que ces travaux soient réalisés pendant la période des grandes vacances, période relativement réduite qui risque de rendre la réalisation en temps voulu assez difficile.

Précisons à ce sujet que d'autres collèges d'enseignement secondaire sont également prévus sur Nanterre. Le prochain qui est à construire serait réalisé à proximité du groupe scolaire Voltaire.

C. DÉPRÉ TELSTAR TÉLÉ G. ROCHET

Dépannages rapides toutes marques par spécialistes

Installations antennes 1^{re} et 2^e chaîne

53, rue Henri-Barbusse - NANTERRE - Tél. : BOI 40-79

Prix spéciaux consentis aux lecteurs de « l'Eveil »

FORMIDABLE ASSURANCE AUTOMOBILE

BONIFICATION

pour non sinistre portée à 17,50 %

RECOURS RAPIDE SELON NOUVELLES CONVENTIONS

A.V.S. 25, rue Henri-Barbusse
NANTERRE -- 204-25-39

Bois au détail MONBOIS

10, rue Sadi-Carnot
NANTERRE
Tél. 204-11-00

Tous les panneaux et débits
immédiatement à vos mesures

OUVERT tous les jours jusqu'à 19 h
et le dimanche matin. Fermé le lundi
LIVRAISONS GRATUITES

NANTERRE

PERMANENCES

- Raymond BARBET, député maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures.
- Fernand BAILLET, conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h.
- Juliette DUBOIS-PLISSONNIER, conseiller général, conseiller municipal, les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 17 h 30 à 18 h 30 (mairie de Nanterre).
- Permanences juridiques : Les consultations juridiques ont lieu à la mairie, tous les jeudis, de 18 à 20 heures.
- ARAC, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- FNDIRP, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- ANACR, premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie.
- Section des ACPG, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 35, rue Volant.
- SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITES (CGT), 4^e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6, bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- Fédération des locataires (section de Nanterre). Permanence juridique, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- SECTION DES RETRAITES ET VEUVES DE RETRAITES DU SECTEUR PRIVE, tous les vendredis, de 15 h à 18 h, à l'union locale C.G.T., 7, rue de la Mairie.

COMMUNIQUE

ACPG ! Retenez ces deux dates et ce lieu : salle de la Coopérative, 6 bis, rue de la Mairie.

Samedi 16 mars à 20 h 30 :
Soirée récréative, avec la projection des reportages filmés, des sorties champêtres des années 1951 à 1961.

Les APG, leurs familles, leurs amis, sont instamment invités à y assister, pour revivre les joyeuses scènes de ces amusantes journées qui ont laissé un souvenir fort sympathique.

Dimanche 17 mars, à 10 h :
Assemblée générale annuelle.
Ordre du jour :
— Rapport d'activité et financier.
— Rapport d'un délégué départemental.
— Renouvellement du Comité Directeur.
— Questions diverses.
L'assemblée se terminera par le verre de l'amitié.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Nacibi Najet ; Renault Olivier ; Bekkouche Hamou ; Boukhalfi Hassina ; Decamps François ; Tamoud Nora ; Jimenez Philippe ; Zekri Youssef ; Lebouc Pascal ; Zid Salima ; Guezo Nathalie ; Horra Djamilia ; Lecareux Guillaume ; Ryan Sophie ; Miraoui Sabah.

MARIAGES

Zmirou Adolphe, 5, rue Watford, Nanterre et Buchard Anne, Leytron (Valais), Suisse ; Guillosson René, 22, avenue Gallieni, Courbevoie et Delatre Monique, 1, allée de Bretagne, Nanterre ; Labille Christian, 5, rue Claude-Debussy, Rueil-Malmaison et Lenoir Arlette, 2, allée des Tulipes, Nan-

RENCONTRE DE NATATION
Ile-de-France - Provence
(mois de 14 ans)
DIMANCHE 24 MARS
17 h 30
Stade Nautique

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PISCINE

DU 15 AU 24 MARS 1968

- Vendredi 15 mars : de 12 h. à 14 h. et de 16 h. à 22 h.
- Samedi 16 : de 12 h. à 20 h.
- Dimanche 17 : de 8 h. à 18 h. 30.
- Lundi 18 : de 12 h. à 14 h. et de 16 h. à 20 h.
- Mercredi 20 : de 12 h. à 14 h. et de 16 h. à 20 h.
- Jeudi 21 : de 12 h. à 20 h.
- Vendredi 22 : de 12 h. à 14 h. et de 16 h. à 22 h.
- Samedi 23 : de 12 h. à 20 h.
- Dimanche 24 : de 8 h. à 17 h. 30 exceptionnellement.
- La piscine est fermée au public tous les mardis.

Cie d'Assurance LA PROVIDENCE
(Centre Commercial Marcelin-Berthelot)
GUY SEILLE 4, allée Jean-de-la-Fontaine
NANTERRE — BOI 57-30
VIE — INCENDIE — ACCIDENTS

SERVICE MEDICAL

MEDECINS

DE SERVICE DE NUIT

— **Vendredi 15 mars :** Dr KONDJOYAN, 3, passage du Guignon (204-24.09). — **samedi 16 :** Dr LE YONCOURT, 14, rue Victor-Hugo (204-33.77). — **Dimanche 17 :** Dr LOUVET, 2, allée Edward-Jenner (204-06.05). — **Lundi 18 :** Dr MAOUS, 13, rue Saint-Denis (204-38.93). — **Mardi 19 :** Dr PARRET, 139, rue de Colombes (204-19.84). — **Mercredi 20 :** Dr PETRAUD, 5, avenue de Roehgude (204-17.47). — **Jeudi 21 :** Dr PICARLE, 11, rue de Bezons (204-17.07). — **Vendredi 22 :** Dr POUPARD, 5, rue Jules-Gauthier (204-05.07). — **Samedi 23 :** Dr RIET, 17 ter, rue Sadi-Carnot (204-22.22). — **Dimanche 24 :** Dr SIMONPOLI, 47, rue Marcellin-Berthelot (204-00.20).

MEDECINS

DE SERVICE DU DIMANCHE

— **Dimanche 17 mars :** Dr CARRIERE, 11, avenue Félix-Faure (204-14.32). — **Dimanche 24 mars :** Dr CHATELAIN, 41, rue Maurice-Thorez (204-19.05).

PHARMACIENS

DE SERVICE DU DIMANCHE

— **Dimanche 17 mars :** Pharmacie DURAND, 19, rue Henri-Barbusse (204-16.77) ; Pharmacie BRUN, 97, avenue Félix-Faure (204-07.27). — **Dimanche 24 mars :** Pharmacie BOURBIER, 13, rue Henri-Barbusse (204-19.72) ; Pharmacie MASSON, 2, allée des Aubépines (782-36.30). — **Pour les pharmaciens de service de nuit, s'adresser au commissariat de police, à Nanterre (204-12.71).**

TRAVAUX DANS NOS RUES

— Dans la semaine du 18 au 24 mars, Electricité de France va procéder à des travaux de branchement souterrain au n° 277 de l'avenue Georges-Clemenceau. (Durée des travaux : deux jours.)

— Gaz de France va également procéder pendant cette même période à des travaux de remplacement de canalisations défectueuses ou insuffisantes, en fouilles ouvertes, dans les rues Ernest-Renan, passage du Guignon et avenue Eugène. (Durée des travaux : 8 jours.)

— Electricité de France et Gaz de France s'excusent auprès du public de la gêne momentanée qui pourrait résulter de ces travaux rendus nécessaires pour l'amélioration de la distribution.

ATTENTION PECHEURS !

L'assemblée générale de l'Association de Pêche et de Pisciculture (A.P.P.) « L'Épinoche », de Nanterre et de ses environs, aura lieu le vendredi 29 mars, à 20 h. 30, au Café des Routiers, « Chez Tintin », 10, avenue Georges-Clemenceau, à Nanterre.

ACACIAS AUTO-ECOLE

66, r. des Amandiers. T. 204-68-46
Centre Commercial - NANTERRE
PREND A DOMICILE
Formation de moniteurs
Code filmé

A QUAND LES LOCAUX POUR LES SERVICES DE LA MAIN-D'ŒUVRE ?

Voici la réponse à une question écrite du 7 décembre 1967, de R. Barbet, député-maire, à M. le Ministre des Affaires sociales.

R. BARBET attirait l'attention de M. le ministre sur les conditions dans lesquelles fonctionnent les services du bureau de main-d'œuvre à Nanterre, les locaux de ce service ne correspondant plus aux besoins devant le nombre toujours plus élevé de chômeurs. Non seulement cette situation est préjudiciable pour les employés de ce service qui travaillent dans de très mauvaises conditions, mais plus particulièrement pour les chômeurs qui viennent pointer ou percevoir leurs allocations de chômage.

A PROPOS DE L'AVENIR DE NANTERRE

La population nanterrienne apprécie hautement toutes les réalisations municipales et l'effort entrepris et poursuivi par la Municipalité afin de mettre à la disposition des mal logés et des jeunes ménages de la localité des logements qui leur font défaut.

Actuellement, grâce à l'impulsion des élus communistes, l'Office communal d'HLM gère 3.857 logements.

Cependant, l'estimation des besoins en logements, dès maintenant et dans les toutes prochaines années, permet de chiffrer à au moins 6.000 le nombre de logements qui devraient être construits.

Par ailleurs, les évictions de locataires et de petits proprié-

taires provoquées par les divers aménagements de la zone B. de la Défense, vont nécessiter la construction de centaines de logements nouveaux.

Dans ces conditions, il importe donc que les terrains restant disponibles soient exclusivement réservés à la construction de logements sociaux et non pas utilisés à d'autres objets.

Cependant, tels qu'ils sont présentés, les projets d'aménagement de la boucle de Nanterre, étudiés par le District de la Région Parisienne, aboutiraient à la création de zones d'habitat à grand standing inaccessibles aux travailleurs.

En informant la population et les mal-logés de leur volonté d'agir sans défaillance pour la défense de ses intérêts, la Municipalité et les sections communistes les invitent à exiger avec eux que les terrains pouvant être utilisés pour la construction de logements ne puissent être affectés à des objets autres que la satisfaction des besoins de la population laborieuse de la localité et pour que soient accordés à l'Office communal d'HLM, les crédits nécessaires à la réalisation des projets établis par les élus municipaux.

La Municipalité,
Les Sections Communistes
de Nanterre

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Machines à laver
Réfrigérateurs

BENDIX

NANTER - SANIT

48, Av. G.-Clemenceau
NANTERRE Tél. 204-15-97

Facilités de paiement
Service après-vente

CINEMAS

CINE-CLUB MUNICIPAL

2, rue de la Mairie
Du 21 au 30 mars, notre Ciné-Club aura lieu au Cinéma de la Boule. 7 soirées à 20 h 30 et 4 matinées.

« TOUTE L'AFRIQUE »
Semaine du cinéma, organisée par le Théâtre des Amandiers.

Présentez votre carte de ciné-club, votre carte de bibliothèque, ou votre carte orangé 1967 du Festival des Amandiers, pour bénéficier des tarifs réduits.

Programme détaillé à la bibliothèque.

LA BOULE

Vendredi 15 mars, à 21 heures : LE GLADIATEUR DE ROME (en scope-couleurs).

Samedi 16, à 21 heures, dimanche 17 à 14 h 30, 17 h et 21 h ; lundi 18 à 21 h : LE PISTOLERO DE LA RIVIERE ROUGE (en scope-couleurs) avec Glenn Ford.

Jeudi 21, à 20 h 30 ; vendredi 22 à 20 h 30 ; samedi 23 à 20 h 30 ; dimanche 24 à 15 h et 17 h : **Semaine du cinéma organisée par le Théâtre des Amandiers de Nanterre « TOUTE L'AFRIQUE »**, avec un programme différent chaque jour.

LE SELECT-RAMA

Vendredi 15 mars à 21 heures : ISMAIL IASSINE, JOLICE SERRY, avec Ismail Iassine.

Samedi 16 à 21 heures ; dimanche 17 à 14 h 30 : BAIONNETTE AU CANON, avec Arthuro Fernandez (en couleurs) ; à 17 et 21 heures : LES REVOLTES D'ALCANTARA, avec José Suarez.

LE CENTRAL

Vendredi 15 mars, à 21 heures ; samedi 16 à 21 heures : LA FEMME REPTILE, avec Noël Wilmann et Jennifer Daniel (en couleurs). Interdit au moins de 13 ans.

Dimanche 17 à 14 h 15, 17 h et 21 heures : MISSION SPECIALE, LADY CHAPLIN, avec Ken Clark et Daniela Bianchi.

MARBRIER - FABRICANT TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE

Lucien BERLY

Ancienne Maison Ed. BERLY, créée en 1880
107, rue de Courbevoie, NANTERRE
2, rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITÉ
GARANTIE
PRIX DE GROS

CREDIT
GRATUIT

Atelier de Fabrication :
118, rue de Courbevoie
Téléphone : BOI 14-27

PENSEZ AUX WEEK-ENDS DE PRINTEMPS !...

Le confort des petits
c'est
BÉBÉ CONFORT
BABY RELAX

L'agrément des grands
c'est VÉLOSOLEX
ou 1 bicyclette pliante
SAUVAGE - LEJEUNE

Grand choix de LANDAUS et POUSETTES

CYCLES M. PETIT

87, rue Maurice-Thorez, NANTERRE — Tél. 204-00-50

NANTERRE

LU POUR VOUS A LA BIBLIOTHEQUE

PAS DE CHEVAL POUR HAMIDA

de Gabrielle ESTIVALS
Ce livre, plein de vérité et de poésie, qui exalte la fraternité naturelle, a justement obtenu à sa publication en 1957, LE FRIX DE FRATERNITE.

L'émouvante histoire du petit père arabe HAMIDA et de RENAUD, le fils du riche colon « est un petit chef-d'œuvre de délicatesse et de pudeur ».

A PROPOS DE LA SEMAINE AFRICAINNE

QUELQUES ROMANS SUR L'AFRIQUE GAMARRA :

Les jardins d'Allah
PATON A.
Pleure ô pays bien aimé
Le bal des débutantes
Quand l'oiseau disparut
CONCHON
L'Etat sauvage
GREENE
La saison des pluies
DIB
Le Talisman
Qui se souvient de la mer
Cours sur la rive sauvage
La grande maison.
FERAOUIN
Les chemins qui montent

AMROUCHE

Le grain magique (poèmes, contes, proverbes berbères-Kabyliens).

Petits amis... Le cirque Bouglione vous attend

L'Association des Œuvres sociales de l'Union des Femmes Françaises, sous le patronage du journal « Heures Claires », organise, à l'occasion de la Mi-Carême, pour ses « petits amis de « Heures Claires », un grand défilé des enfants costumés, avec le concours de la Clique de Champigny. Rendez-vous à 15 h. 30, le jeudi 21 mars 1968, angle du boulevard du Temple, et place de la République (cadeau à chaque participant) Défilé à 16 heures.

A 16 h. 30 : spectacle de cirque : des clowns, des acrobates, des animaux, au CIRQUE D'HIVER BOUGLIONE, 110, rue Amélot, Paris-11^e (métro Filles-du-Calvaire).

A cette occasion, l'Union des Femmes Françaises de Nanterre organise un départ des enfants costumés en car. Renseignez-vous auprès des militantes de l'U. F. F. de votre quartier, pour l'inscription et l'horaire du car.

Petits amis, venez nombreux.

DERNIERS ECHOS SUR LE SEJOUR DES ENFANTS DE L'E.M.P. EN CLASSE DE NEIGE

Dans une édition précédente, nous avons relaté les bienfaits apportés par le séjour à La Bourboule aux enfants de l'E.M.P. Nous pensons que la meilleure illustration possible nous est fournie à la fois par les réflexions des parents portées sur les carnets de correspondance et les photographies faites au cours de cette période.

« Depuis son retour à la maison, Christine est toute désorientée et pleure souvent ; de plus elle a perdu totalement son appétit. Dites-moi si à la cantine elle mange bien. Peut-être est-ce le changement de climat ? »

« Laurence, au retour de la classe de neige, est plus dynamique, plus enjouée, fait le clown, chahute, plaisante, parle sans arrêt... Demande davantage à se débrouiller seule, semble être plus près de ses camarades de classe ; je le remarque le matin à l'arrivée à l'école. Parait



en très bonne santé en dehors de l'éternel nez qui coule. A un excellent appétit. »

« Mon fils est bien content d'être revenu parmi nous. On trouve qu'il a beaucoup changé et il est beaucoup plus calme. »

« En ce qui concerne Gérard, nous l'avons trouvé très bien ; un petit peu fatigué, mais cela est normal du fait qu'il s'est beaucoup dépensé ces jours derniers. Effectivement Gérard mange très bien ; il a bon appétit aux heures des repas et de plus, depuis quelque temps, il nous demande pour son déjeuner un gros bol de lait avec des tartines beurrées. On s'est aperçu que Gérard a grandi. C'est maintenant un grand garçon et nous trouvons qu'il est beaucoup plus sage, plus affectueux. Il parle beaucoup de son séjour à la colonie de neige et surtout de son apprentissage de skieur. Il a été vraiment content de son séjour. »

« Brigitte est bien rentrée à la maison et elle s'est retrouvée chez elle tout naturellement, aucun dépaysement. Ce matin, elle voulait repartir en colonie. Je trouve qu'elle a fait des progrès en élocution et a une voix beaucoup plus douce. »

« Beaucoup de progrès après les retours de vacances sont obtenus. Bravo ! »

« Je vois que Thierry est en bonne santé et très content de son séjour à la montagne. »

« J'ai trouvé Jacky avec une mine superbe. Quant à son séjour, vous savez qu'il ne parle pas beaucoup ; mais d'après les questions qu'on lui pose, il a l'air très content et il nous fait

voir les mouvements qu'il a fait en marchant dans la neige, car s'il ne parle pas très bien, il se fait très bien comprendre. »

Tous, neuropsychiatre orthophoniste, psychologue, rééducatrice en psychomotricité, ont constaté un changement rapide et important chacun dans leur domaine. Un seul regret : le séjour a été trop court, 18 jours au lieu de 28 pour les classes de neige d'école primaire.



UN RADIO-CLUB EN PROJET A NANTERRE

Le Centre culturel communal nous informe qu'un radio-club est actuellement en cours de création.

C'est un groupe de radio-amateurs de notre ville qui en est à l'origine.

Amis lecteurs, jeunes ou adultes, si vous vous intéressez à l'électronique sous quelque forme que ce soit et plus généralement à la radio et à la télévision renseignez-vous, apportez nous vos suggestions.

Il est inutile d'insister sur les avantages d'un tel club où les débutants de tout âge ainsi que les « radios » plus chevronnés, trouveront, outre un accueil amical, l'assistance tant technique que matérielle nécessaire à leurs études et réalisations.

Des radios-amateurs et autres techniciens ainsi que des radio-clubs voisins assurent déjà leur concours à ce futur club.

Pour tous renseignements et suggestions s'adresser à M. KIM, Bt D9, porte 73, allée René-Descartes à Nanterre, ainsi qu'au centre culturel communal, Centre Culturel Communal, (204-01-20) poste 04.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE EST VOTRE BIBLIOTHEQUE

Vendredi 8 mars, en soirée à la salle des Fêtes, assemblée générale de l'association des amis de la bibliothèque municipale.

On sait que notre bibliothèque presque centenaire, fondée en 1872 mais complètement rénovée en 1954, occupe depuis 1964 la première place de toutes les bibliothèques municipales de l'ancien département de la Seine (84 communes) quant au nombre de livres annuellement prêtés : plus de 152.000, romans, livres pour jeunes, ouvrages documentaires,

d'étude et de culture, de toute nature, de tous niveaux et pour tous les publics. La bibliothèque centrale (rue de la Mairie) et ses annexes (aux Pâquerettes et à la Source) possèdent plus de 45.000 volumes à la disposition de 4.000 familles inscrites (adhésion pour 3 F par an et prêt gratuit !...). Une discothèque créée dans le sein de la bibliothèque possède près de 2.700 disques (musique classique, jazz, variétés, langues, etc...) avec plus de 9.600 prêts annuels en 1967. Enfin n'oublions pas la photothèque, le ciné-club, la participation au salon des Arts plastiques, etc...

On comprend que réunie sous

la présidence de R. Barbet l'assemblée générale ait adopté à l'unanimité les rapports moral et financier de l'association qui, grâce à un crédit supplémentaire s'ajoutant à la subvention municipale annuelle (18 millions d'AF) va bientôt disposer d'un bibliobus qui visitera les différents quartiers de Nanterre.

L'assemblée s'est terminée par le renouvellement du conseil d'administration, après quoi les adhérents présents ont assisté à la projection d'un western, offerte par le ciné-club.

Maintenant, ami lecteur, pourquoi ne vous inscrivez-vous pas à la bibliothèque municipale ?

J. P.

CENTRE DE LOISIRS DES ENFANTS DE NANTERRE

Quel que soit votre étonnement, Madame, Monsieur, près de la moitié de la population française ne sait pas nager !

Lors d'un récent et bruyant sondage national adressé aux jeunes, le premier désir apparut être la Natation !

Désir qui n'est pas prêt d'être satisfait, comment nager ou apprendre sans piscine ?

N'est-il point aberrant de constater que nombre d'établissements scolaires n'ont même pas de piscine à leur programme ! Et pourtant, savoir nager est une évidente nécessité de notre temps.

Conscient de cet état, le Centre de Loisirs a porté de très sérieux efforts dans le sens souhaité. Remplaçant les habituelles trempettes, il a instauré un véritable système d'éducation à la Natation. Un cycle d'apprentissage de quinze leçons collectives d'une demi-heure au bassin école Paul-Vaillant-Couturier, sanctionné par un brevet de 25 ou 50 mètres (l'enfant non reçu a la possibilité de renouveler un cycle). L'enfant reçu passe un test de 50 mètres pour être admis au perfectionnement (bassin Palais des Sports), après quinze leçons, il passe en initiation sportive (leçon d'une heure également). Les plus doués étant alors acceptés au sein du club sportif (Etoile Sportive de Nanterre) en vue de participer aux compétitions. Le cycle complet, palier par palier, étant alors réalisé.

Notre Centre de Loisirs a donc choisi la seule voie qui puisse (en partie) pour les enfants de Nanterre, masquer la carence gouvernementale (l'une parmi tant d'autres en matière d'éducation de l'enfance.

La semaine prochaine : LE FOOTBALL.

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

L'Ecole Municipale de Musique de Nanterre a présenté, dimanche dernier 10 mars, à la salle des fêtes, une audition publique de ses jeunes élèves.

Toutes les classes d'instruments ont été entendues et largement applaudies : solistes, ensembles, et orchestre ont tous très favorablement impressionné l'auditoire ; la fraîcheur et la spontanéité des tout jeunes s'alliant parfaitement à l'excellente tenue des adolescents, leurs aînés.

L'assistance nombreuse, parmi laquelle on notait la présence de Mme Moisson et de M. Schoumaker, Conseillers municipaux ; de M. Hubert, compositeur, ex-directeur de l'Ecole et des responsables de l'A.P.E., a pu apprécier les progrès des élèves et l'efficacité des professeurs.

C'était très bien !

Bravo donc à l'Ecole Municipale de Musique de Nanterre qui, avec ses 550 élèves, constitue pour l'avenir culturel de notre cité un élément positif d'une qualité incontestable.

PUTEAUX-SPORTS-CAMPING

équipe TOUS LES SPORTIFS dans TOUS LES SPORTS

Sports d'Hiver - Classes de Neige

5, boul. Richard-Wallace - PUTEAUX - LON 30-12

Même maison Coquillière-sports-camping
39, rue Coquillière, PARIS-1^{er} - CEN. 04-09

TENTES ANDRÉ JAMET

VACANCES IDÉALES ET ECONOMIQUES POUR TOUTES LES BOURSES

VOYAGES ORGANISÉS - SEJOURS - CROISIÈRES

Consultez votre Agence de Voyage

AVS

6 bis, rue Saint-Denis
Nanterre -- 204-39-20

Grande démonstration publique du matériel de jardinage



Venez essayer :

★ LE STARBOY : La Motobèche 3 CV
4 temps, à moins de 1 000 F.!

★ L'ENSEMBLE STARMATIC : Un seul
moteur, 6 appareils complets pour tous les
travaux du jardin.

★ La gamme unique en Europe des
10 TONDEUSES A GAZON STAR

SAMEDI 23

et DIMANCHE 24 MARS

18, rue de Bezons à NANTERRE

MANIFESTATION ORGANISEE PAR

La Société STAR et la
QUINCAILLERIE DE LA GARE

Cherchemont et Cie 80, rue Maurice-Thorez
Ex-rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE 204-11-61

NANTERRE

"TOUTE L'AFRIQUE"

● En 1967, l'Amérique latine. En 1967, le Théâtre des Amandiers a organisé sa première semaine-cinéma, consacrée à l'Amérique latine. Son but : montrer quelques aspects d'un continent et faire comprendre que les problèmes des pays et des peuples sud-américains ne sont pas fondamentalement différents des nôtres. En effet, la lutte contre l'exploitation et le combat pour la démocratie menés par les populations d'Amérique latine concerne aussi les Européens.

● 1968 : « Toute l'Afrique » Cette année, le point de vue adopté est le même : décrire la réalité de l'Afrique, donc, a priori, refuser l'exotisme. Souvent, en effet, c'est cet aspect « pittoresque » — le plus superficiel, parfois le plus raciste — qu'a montré le cinéma ; c'est l'Afrique noire réduite à la brousse et aux tam-tam, l'Égypte réduite à ses pyramides, et l'Afrique du Nord aux oasis. Mais l'Afrique, aujourd'hui, n'a plus rien à voir avec l'album d'images rassurantes qui plaisait aux colons d'avant-guerre. C'est, en fait, un continent en lutte, qui veut obtenir le droit de se développer pleinement, dans les domaines économique, politique, et culturel.

Cette perspective implique que l'on tienne compte de toute l'Afrique. On a fréquemment donné le nom d'« Afrique » à la seule Afrique noire. Mais ce n'est là qu'une partie du continent. L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Égypte sont également des pays africains. De plus, cette unité géographique revêt, depuis quelques années, un sens politique. Après 1960, dès que la majorité des pays africains eut obtenu son indépendance, l'idée d'une Afrique unie jouit d'une gran-

nance permanente. Par la faute d'un gouvernement pratiquement nazi, qui défend les intérêts de grosses sociétés minières, un conflit racial, qui risque d'être long et sanglant, est sur le point d'éclater.

Au cours de cette soirée du 21 mars, des courts métrages sur l'Apartheid seront présentés.

● Trois séances sur l'Afrique noire

Vendredi 22, à 20 h. 30 : La chasse au lion à l'arc, de Jean Rouch. Un des chefs-d'œuvre du cinéma ethnographique. L'Afrique évolue, depuis 1945, avec une rapidité foudroyante. Mais, partout, subsistent des traces d'un passé encore récent. Jean Rouch s'attache à les filmer : bientôt, au bord du Niger, il n'y aura plus de chasse au lion à l'arc.

Samedi 23, à 20 h. 30 : La noire de... de Sembène Ousmane. Sembène Ousmane est le premier véritable cinéaste de l'Afrique noire. Son film décrit le drame de l'immigration, pour une jeune Africaine.

Dimanche 24, à 15 h. : Demain, à Nanguila. Joris Ivens : documentaire romancé, tourné sur la demande du gouvernement malien, au lendemain de l'indépendance. Le Mali fait partie, avec l'Algérie, la Guinée, la R. A. U... des Etats « révolutionnaires » de l'Afrique. Joris Ivens, en racontant l'histoire d'un jeune Malien, montre tous les problèmes que doit affronter un Etat africain qui veut réellement être indépendant.

● Présence de l'Art africain

Mercredi 27, à 20 h. 30 : Les statues meurent aussi. Alain Resnais et Chris Marker. En première exclusive, la version intégrale d'un film interdit par la censure depuis 1952. Les effets de la colonisation sur



l'Art africain : les créations plastiques sont devenues des souvenirs pour touristes, l'Art africain s'est dégradé en un « art d'aéroport ».

● Deux séances sur le Maghreb

Vendredi 29 mars, à 20 h. 30 : Hamida, de Jean Michaud.

Samedi 30 mars, à 20 h. 30 : Une si jeune paix, de Jacques Charby.

Deux films : l'un tunisien, l'autre algérien, qui posent les problèmes du développement du Maghreb, et qui font le procès de la colonisation.

Par ailleurs, d'autres séances sont organisées : sur les luttes armées qui se livrent dans les territoires dominés par le Portugal — dernière puissance coloniale en Afrique — et sur les travailleurs africains immigrés en France.

Chaque séance sera suivie de débats animés par des réalisateurs africains et européens, des journalistes, des critiques, des personnalités diverses particulièrement au courant des problèmes de l'Afrique actuelle.



THÉÂTRE DES AMANDIERS
Compagnie Pierre DEBAUCHE

UNE EXPERIENCE D'ANIMATION PERMANENTE A PROPOS DE L'AFRIQUE

A l'occasion de la semaine-cinéma, l'animation permanente a repris à Nanterre. L'année dernière déjà, les animateurs du Théâtre des Amandiers s'étaient déplacés pour présenter des soirées poétiques, des films, des extraits de pièces de théâtre, des émissions de télévision. Ces interventions, depuis le début du mois de mars, se sont multipliées. En vingt jours, l'équipe du théâtre a été animer une quarantaine de lieux différents.

EN QUOI CONSISTE CETTE ANIMATION ?

Pour présenter la semaine du cinéma africain, deux spectacles sont proposés, souvent simultanément. Un montage, poétique et dramatique, AFRIQUE 68, mis en scène par Pierre Debauche et joué par cinq comédiens, dont deux Africains. Des courts métrages réalisés soit par des Africains, soit par des Européens à propos de l'Afrique. Divers endroits sont visités : les comités d'établissement (Renault, Dassault, Hispano-Suiza), les quartiers, les patronages, les Foyers de jeunes, les associations de locataires, les ciné-clubs... Les publics sont très différents ; pour chacun d'eux, il faut trouver le film, le type d'intervention capable de susciter le plus grand intérêt.

AFRIQUE 1968

Le montage AFRIQUE 68 met en scène les problèmes de l'Afrique d'aujourd'hui : problèmes de la misère, du racisme et de l'exploitation. Des exemples : le Congo, partagé par les puissances impérialistes ; l'Angola, la Guinée et le Mozambique, où le Portugal tente, en vain, d'écraser les mouvements populaires. La révolte des Africains, dépouillés par les trusts internationaux, n'en est peut-être qu'à son début. L'Afrique est, dit-on, « mal partie » ; comment peut-elle s'en sortir ?

Ce sont quelques-unes des questions que ce montage vise à poser. Ce sont sur elles que la discussion s'engage, aussitôt le montage terminé.

QUELQUES COURTS METRAGES

Des courts métrages sont également présentés. Sur l'Afrique du Sud, un film : « Sabotage ». Des lois ont été votées qui permettent d'arrêter quiconque s'oppose à la

politique raciste de l'Apartheid (ségrégation entre les noirs et les blancs) ; se mettre en grève, inscrire un slogan sur un mur, c'est faire acte de sabotage. Ce court métrage est ordinairement présenté par un membre du Comité Anti-Apartheid qui anime une discussion sur ce problème.

Un autre court métrage, du réalisateur africain Sembène Ousmane : « Borom Sarret », qui décrit la vie quotidienne, dans les faubourgs de Dakar. Le héros, « Bonhomme Charette », pour quelques sous, fait office de taxi et véhicule qui veut. Sa journée, les rencontres qu'il fait, la misère qui l'accable, forment la trame du film.

Sur les maquis de Guinée dite « portugaise », un court métrage montrant les luttes du mouvement de libération nationale, le P.A.I.G.C. Les Guinéens, hommes, femmes et enfants mènent, avec succès, une guerre contre le Portugal, dernière puissance coloniale en Afrique. La moitié du pays est déjà libérée ; c'est dans ces régions que le cinéaste français Mario Marret a été filmer les luttes et le travail quotidien de la population guinéenne.

D'autres séances, exceptionnelles, sont organisées : pour les étudiants de la Faculté de Lettres de Nanterre, qui demandaient qu'un spécialiste vienne leur parler des combats en Guinée « portugaise » ; pour les enfants, des courts métrages destinés à la jeunesse sont programmés.

Toutes les activités de l'équipe des Amandiers concourent à transmettre quelques connaissances sur le continent africain : une exposition photographique itinérante est présentée en divers endroits ; un animateur du théâtre, Benjamin Marques, dans les cours d'arts plastiques qu'il donne pour le Centre Culturel, axe tout son travail, pendant un mois, sur l'Art africain.

C'est dans cette perspective que doit être conçu le travail d'une équipe d'animateurs de Maison de la Culture : ne pas se contenter de fournir un simple divertissement, une nouvelle variété d'opium à l'usage de la population nanterrienne, mais plutôt susciter des questions et faire en sorte que soient mieux connus les réalités et les combats de notre époque.



de popularité auprès des masses et des dirigeants africains. Dans ce contexte, l'Organisation de l'Unité Africaine fut créée. A l'heure actuelle, on peut constater que les promesses recélées par ce mouvement, à sa naissance, n'ont pas été tenues.

Il n'en demeure pas moins que le processus engagé est irréversible : une Afrique politique est déjà née.

● L'Afrique en 1968

C'est dans ce but — donner un aperçu de l'Afrique d'aujourd'hui — que le programme de la semaine a été établi :

Judi 21 mars, à 20 h. 30 : séance d'ouverture, organisée avec le concours du M.R.A.P. et du Comité Anti-Apartheid. Le 21 mars est la journée mondiale pour l'élimination de la discrimination raciale, décidée par un vote de l'O.N.U. C'est aussi l'anniversaire du massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud. Les dirigeants sud-africains, tenants de l'Apartheid (séparation des races), massacrèrent en 1960 des hommes, des femmes et des enfants noirs qui étaient venus manifester contre la politique raciste du gouvernement : une centaine furent tués, environ 200 blessés.

Le régime sud-africain constitue, pour l'Afrique et le monde, une me-

voici la SIMCA 1100 !

Moteur transversal 6 cv - Traction avant - Boîte 4 vitesses synchro (licence Porsche)
Freins à disque à l'avant - Suspension à roues indépendantes



à partir de : **8 000 F**

vente à crédit par CAVIA



2 ANS DE GARANTIE
(moteur/boîte de vitesses/
transmission/port)

DEL COURT

64, avenue Joffre
NANTERRE 204-36-87 et 88
132, rue de Verdun (Ets Turpin)
PUTEAUX 506-04-50



CALENDRIER - PROGRAMME

JEUDI 21 MARS, à 20 h. 30, SOIREE D'OUVERTURE. Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. 3 courts métrages consacrés à l'Afrique du Sud et à l'Apartheid. Séance patronnée par le M.R.A.P. et le Comité anti-apartheid.

VENDREDI 22 MARS, à 20 h. 30, « LA CHASSE AU LION A L'ARC », de Jean Rouch. 3 séances pour l'Afrique Noire. Débats sur l'Afrique cinématographique et sur l'Afrique cinématographique.

SAMEDI 23 MARS, à 20 h. 30, « LA NOIRE DE... », de Sembène Ousmane.

DIMANCHE 24 mars, à 15 h. 00 : « DEMAIN A NANGUILA », de Joris Ivens ; à 17 heures « FILM EGYPTIEN ». Une séance pour les travailleurs Maghrébins.

(Suite du calendrier-programme la semaine prochaine).

**ACHAT
REPRISE**

AUTO-MARCHÉ "CLÉMENCEAU"

CREDIT
Première traite à 3 mois

GARANTIE

100 VOITURES

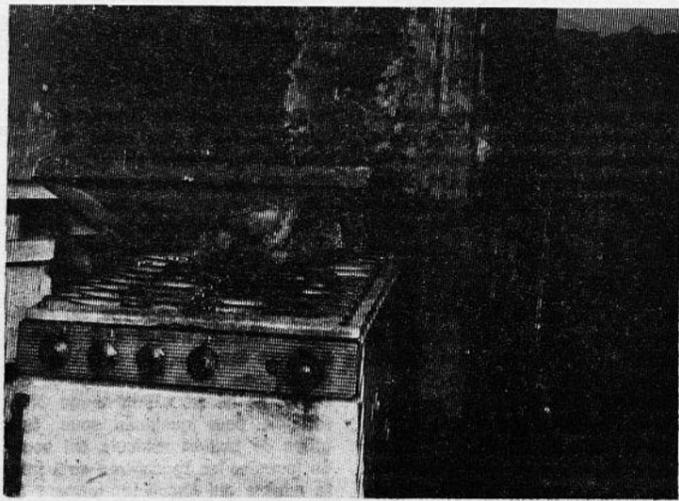
308, avenue Georges-Clemenceau, NANTERRE — 204-24-00

100 VOITURES

ACHETONS COMPTANT TOUTES VOITURES

NANTERRE

EXPLOSION DANS UN H.L.M.



FAITS DIVERS

Il était environ 15 h. 30, le 9 mars dernier, lorsque cet accident se produisit, à l'angle de la rue des Pâquerettes et de la rue de l'Agriculture, face à l'hôpital de Nanterre. Aucune victime n'est à déplorer. Dégâts matériels. Il s'agirait d'un « manque de contrôle » du chauffeur. Constat a été effectué sur les lieux de l'accident par les services de police.



ACCROCHAGE

Une explosion s'est produite, dimanche dernier, vers 20 h. 30, au 5, allée des Jonquilles, dans un appartement H.L.M. occupé par la famille Jareno. Celle-ci est due à une fuite de gaz provenant d'une bouteille de butane. M. Jareno Raymond, 21 ans, ainsi que M. Férot Jean, voisin de palier, ont été conduits à l'hôpital de Nanterre et admis en observation pour début d'intoxication. Dégâts importants à l'appartement (notre cliché). La famille Jareno a été relogée dans un pavillon, à Courbevoie, par les services de l'Epad.

MALAISE FATAL

Le 5 mars, vers 10 h. 25, M. Huereau Yves, 65 ans, retraité, demeurant 102, avenue Georges-Clémenceau, a été pris d'un malaise sur la voie publique, face au 107, de la même avenue.

Il fut conduit à l'hôpital de Nanterre où l'interne de service ne put, hélas ! que constater le décès.

VOLS DE VOITURES EN SERIE

Dans la nuit du 6 mars, les services de police ont intercepté et fait stopper une DS Sport conduite par un nommé Joos Jean, né le 1^{er} mars 1950, à Savigny-sur-Orge, et demeurant rue Edmond-Dubuis, à Nanterre.

Il s'agirait, là, du deuxième passager de la voiture Lotus qui s'était enfui lors de l'arrestation de son complice, qui avait, à eux deux, provoqué un « rodéo » ponctué de coups de feu, récemment, dans un quartier de Nanterre. La Lotus a été retrouvée abandonnée, rue des Rosiers. Il s'agit d'une voiture volée à Suresnes par le jeune J.-P. S., 17 ans et demi, d'Argenteuil (Val-d'Oise). La DS, qui avait servi au « rodéo », à Nanterre, était une voiture volée à Rueil. Celle-ci a été retrouvée abandonnée rue Solférino, à Puteaux.

S'agirait-il, là, d'une bande de jeunes voleurs de voitures. La police poursuit son enquête pour le déterminer.

— Le 9 mars, à 7 h. 30, les services de police ont interpellé, à son travail, le dénommé Reguig Hocine, né le 8 avril 1946, à Alger, demeurant 223, rue Henri-Barbusse, pour voiture volée : une camionnette Ci-

trôn stationnée avenue de la République, appartenant à M. Benabdol Mouden Mohamed, demeurant Cité des Potagers, à Nanterre.

ARRESTATIONS

Le 9 mars, à 20 h. 30, ont été conduits au poste et mis à la disposition de la police judiciaire, deux individus demeurant à Nanterre : S. K., étudiant, et M. M., sans profession qui, se trouvant à la gare de Nanterre et démunis de billets de voyageurs, venaient de frapper deux agents de la S.N.C.F. : MM. Roger Flory, 27 ans, et Claude Guestras, 24 ans; le premier porte un hématome au visage et le second une coupure à la main gauche. Ils ont été conduits à l'hôpital de Nanterre pour recevoir des soins. Ensuite, ils purent regagner leurs domiciles.

— Le 8 mars, les services de police ont mis en état d'arrestation le sieur Demay Jean, demeurant 212, rue des Pâquerettes. Celui-ci a reconnu avoir tiré plusieurs coups de fusil de chasse sur des membres de sa famille.

ARRETEE A NANTERRE, PAULETTE POULIO AVAIT ESCROQUE 15 MILLIONS D'ANCIENS FRANCS A RUEIL-MALMAISON

C'est parce qu'elle avait ouvert un compte en banque, à Nanterre, qu'une femme-escroc, d'une rare habileté, a été arrêtée.

Paulette Poulio, domiciliée rue Hoche, à Colombes, était, depuis novembre dernier, secrétaire d'une société d'appareils ménagers à Rueil-Malmaison. Répondant à une annonce, elle s'était présentée sous le nom de Suzanne Raynaud. Dès qu'elle fut dans la place, elle puisa dans la caisse sans retenue, si bien qu'en février, le montant de ses détournements représentait environ 15 millions d'anciens francs.

A cette date, le patron fit appel à un comptable pour vérifier les comptes. Paulette Poulio n'attendit pas la suite des événements et demanda un congé pour assister sa mère qui, disait-elle, était mourante.

Bien sûr, elle ne reparut jamais. En épluchant les papiers de l'entreprise, les enquêteurs découvrirent que Paulette Poulio avait ouvert un compte dans une banque à Nanterre, évidemment sous un nom d'emprunt.

Les policiers tendirent une souricière et, le vendredi 8 mars, Paulette Poulio se présentait pour retirer un million d'anciens francs. Elle fut immédiatement arrêtée. Son aventure était terminée.

Elle était en possession de cinq cartes d'identité et de cinq permis de conduire. Elle possédait, au Perreux, une villa où elle entreposait le fruit de ses nombreuses escroqueries.

Paulette Poulio n'en était pas, en effet, à son coup d'essai. Elle était recherchée par plusieurs Parquets et, notamment, par ceux de Bordeaux et de Libourne.

CADAVRE DANS LA SEINE

Le 10 mars, vers 14 heures, le corps d'un homme paraissant âgé de 50 à 60 ans environ, a été repêché dans la Seine derrière les Papeteries, à Nanterre. Le corps ne put être identifié.

Une enquête est en cours.

E.S.N. - SPORTS - E.S.N. - SPORTS - E.S.N.

ETOILE SPORTIVE DE NANTERRE CROSS DE L'EVEIL



DIMANCHE 24 MARS 1968, à partir de 14 heures, sur les pentes du Mont-Valérien : Joie de courir, saine émulation ; récompenses, possibilités de participer au 31^e Cross de « L'Humanité ». Vous trouverez tout cela en prenant part au 9^e Grand Cross de « L'Eveil », organisé par l'Etoile Sportive de Nanterre.

Epreuves populaires pour jeunes filles et garçons, adultes, vétérans, sportifs de toutes les sections, patronage laïque, Vaillants, etc., etc...

Compétitions inter-clubs pour les licenciés (FSGT - FFA).

Les engagements sont reçus au siège départemental FSGT des Hauts-de-Seine : 3, rue Volant, 92 - Nanterre, les mardis, mercredis et vendredis de 14 h à 19 h ; samedis de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, ou par écrit à l'adresse ci-dessus. Engagements : 1,00 F et 0,50 F pour tous licenciés.

FOOTBALL

RESULTATS DU DIMANCHE 10 MARS CHAMPIONNAT DE L'ILE-DE-FRANCE

E.S.N. (M) - Colombes (M) 5-0
E.S.N. (C) - Colombes (C) 3-0
E.S.J. (J) - Colombes (J) 7-0
Arcueil (I) - E.S.N. (I) .. 3-2
Arcueil (R) - E.S.N. (R) .. »-0

Le stade municipal chantait la jeunesse sportive car, enfin, et chose rare, les 5 équipes du championnat évoluaient sur les

des remplaçants, n'est battue que par 3 buts à 2.

La première mi-temps fut à l'avantage des visiteurs qui ont imposé leur jeu, face à Nanterre qui cherchait la « carburation », tout en inquiéter de temps à autre les bois des visiteurs, ce qui énerva Arcueil. Il fallut attendre la 40', pour que Champerois inscrive le premier but pour Arcueil.



2 terrains. Il y avait donc le choix.

Ce sera notre équipe (minimes) qui débute, et qui hélas, gagne Colombes par forfait, puis nous avons vu évoluer nos petits cadets qui, eux, battent Colombes par 5 à 0, après un match intéressant.

Enfin, le tour de nos sympathiques juniors qui le dimanche précédent se qualifièrent en quart de finale de Coupe en battant Malakoff par 5 à 0.

Ce dimanche, c'est par un score de 7 à 0, qu'ils battent les juniors de Colombes, après un match très disputé. Nous pensons que cette équipe continuera à produire un joli football, et à être disciplinée. Bravo les juniors.

Hélas ! nos espoirs, incomplets, ont subi l'assaut de l'équipe d'Arcueil.

Quant à notre équipe 1^{re}, avec

ASSOCIATION DES JEUNESSES SPORTIVES

En championnat « Benjamins » du matin, le classement complet et définitif sera communiqué dans un prochain article.

EN CHAMPIONNAT PREMIERE DIVISION

Résultats de matches joués le 10 mars à Nanterre :

Groupe 1 :
A.J.S.N. 1 (minimes) bat S.O. Houilles, 9-0.
A.J.S.N. 1 (cadets) bat S.O. Houilles, 6-1.

Groupe A :
A.J.S.N. A (minimes) bat U.S. M.A. Saint-Ouen, 2-1.
A.J.S.N. A (cadets) bat U.S.M. A. Saint-Ouen, par pénalité.

Comme annoncé dans nos précédents articles nous choisissons aujourd'hui de faire plus particulièrement le point en ce qui concerne nos minimes du groupe 1 évoluant en 1^{re} Division, groupe Nord du championnat interdépartemental.

Cette équipe sur laquelle nous fondions tant d'espoirs en début de saison n'a pas satisfait nos espérances par ses résultats trop irréguliers. Ensemble de qualité, champion de la domination, n'ayant rien à envier sur le plan technique à aucune des équipes du groupe Nord mais manquant de poids et de moyens athlétiques, dépendant par trop de deux éléments, dont l'un fut longtemps absent et l'autre souvent blessé, pour concrétiser à la marque une domination hebdomadaire et souvent stérile, cette équipe connut par ailleurs, et il faut le souligner, un véritable « roulement » de la malchance : déci-

mée en début de saison (joueurs malades, opérés, brûlés, cheville brisée) les minimes 1 ne réussirent que deux fois (pour deux victoires sans appel) à être au complet depuis le début de saison. Composée par conséquent d'une bonne moitié de benjamins un peu « légers » pour les matches de 1^{re} Division, cette équipe perdit huit points par des scores de 1-2 ou 2-3 ou 0-1 alors qu'elle jouait magnifiquement « le coup » contre des gabarits parfois très supérieurs.

Actuellement l'équipe est toujours privée de son gardien (puni !), de l'un de ses deux tireurs (sérieuse entorse) et d'un arrière (fracture). La série continue donc !

Pour terminer disons rapidement un mot sur les joueurs (trop nombreux hélas) ayant joué au moins quelques matches en minimes 1 cette saison : Parmi les minimes un joueur comme Foursane connut une forme à éclipsé tout comme Gimenez, Ben Randan, Nabais (en progrès) et même Oster le gardien. L'élément le plus régulier semble avoir été Hanane mais Bsikri et Maghrici furent également toujours bons ou très bons... lorsqu'ils furent là ! Parmi les benjamins la « forme à éclipsé » fut le lot d'un Kadour et parfois de Moudakir mais Cornier, Borgat et Bourouba donnèrent satisfaction. Certains joueurs trop touchés par la maladie (La Garenne) ou de longs séjours à l'hôpital (Halbouchi, ex-titulaire aussi) sont actuellement peu utilisables ayant besoin de se remettre vraiment « dans le bain ».

PREMIERE VICTOIRE DES NAGEURS DE NANTERRE

Le dimanche 10 mars, à la piscine Hébert à Paris, les nageurs de l'Etoile Sportive de Nanterre ont remporté le Challenge Vinadier devant ceux de l'US Métro.
(Résultats détaillés la semaine prochaine).

CYCLES F. LEGRAS
Directeur sportif de l'E.S.N.
48, Bd Emile-Zola (longeant la cité Berthelot) **NANTERRE**
ACCESSOIRES — ARTICLES DE SPORTS



— Vous ne connaissez donc pas encore la machine à laver Thomson, en vente chez Télé Ménager Diffusion, 13, place Gabriel-Péri à Nanterre. Tél. : 204-16-10.

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Les informations peuvent également être envoyées à la Mairie bureaux de MM. LAFOURCADE, FRANÇOIS, LEGALL

L'école maternelle Jean-Macé sera "entrouverte" le 18 mars

Les travaux de construction de l'école maternelle Jean-Macé sont maintenant achevés.

Ses 4 classes, la salle de repos, le réfectoire et le préau sont équipés de mobilier neuf.

Les frais de construction et d'équipement de cette école auront été, dans leur grande majorité, supportés par la commune.

Lorsque les élus communistes avaient fait prévaloir cette construction, il y a deux ans, ils avaient raisonné en fonction des besoins accrus du quartier Carnot - Gambetta - Rouget-de-l'Isle, de la surcharge de l'école Verdun et de la nécessité de rapprocher les établissements scolaires du bas de Suresnes du lieu d'habitation des enfants d'âge maternel.

Aujourd'hui les éléments demeurent des réalités. L'école est donc maintenant prête à accueillir plus de 150 petits.

Dès le 9 novembre 1967, par une délibération, le Conseil municipal avait demandé l'ouverture des postes d'institutrices correspondants aux 4 classes de cette nouvelle école.

La direction de l'enseignement vient de faire savoir à la Municipalité qu'elle ne pourrait ouvrir qu'un seul poste, celui d'une institutrice suppléante, pour le 18 mars à la maternelle Jean-Macé. Devant l'insistance de la Municipalité, elle a consenti à examiner la possibilité de l'ouverture d'un second poste pour la rentrée de Pâques, mais sans prendre d'engagement ferme pour cela.

Il est bien certain que l'ouverture des 4 classes à Jean-Macé entraînerait la révision des secteurs scolaires des écoles maternelles Verdun et Répu-

blique et que cela, du fait de la désorganisation des classes en cours d'année, risquerait de perturber les enfants sur le plan pédagogique et affectif.

Mais quand bien même les deux écoles existantes resteraient en bon état jusqu'en juin, il demeure que la création immédiate de deux postes à l'école Jean-Macé constitue une nécessité en regard du nombre des enfants en attente d'être scolarisés et du fait que l'éloignement de l'école Verdun cause de grosses difficultés à certaines familles du quartier Carnot - Gambetta dont la maman travaille.

Mais l'école maternelle n'est-elle pas considérée par le pouvoir gaulliste, comme un élément secondaire, voire en marge de l'Education nationale ?

Il importe que les parents des élèves concernés fassent connaître d'ici Pâques leurs sentiments et qu'ils soient exigeants pour la rentrée de septembre 1968.

REMISE EN VIABILITÉ DES RUES PÉRIPHÉRIQUES DE L'ÎLOT N° 1

Sur nos photos, on peut voir les travaux de remise en viabilité des rues Gustave-Flourens et Ledru-Rollin, autour de l'îlot numéro 1, réalisés par les services municipaux de voirie.

L'aménagement du parterre face à l'îlot, rue de Verdun et le tracé des nouvelles voies à l'angle de la place Henri-IV, doivent être effectués par les Ponts et Chaussées, l'Office municipal des HLM et l'Office départemental.

5000 EMPLOIS SUPPRIMÉS DEPUIS 1958

Nous avons vu dans notre précédent article comment, au lendemain de la Libération, Suresnes avait repris une place importante dans le développement économique et industriel de la région parisienne.

— Quelle est donc la situation aujourd'hui ?

— L'inquiétude et l'opposition manifestées de puis de nombreux mois par les salariés suresnois se justifient-elles ?

Autrement dit, quelles ont été pour l'industrie suresnoise les conséquences de la politique économique gaulliste dont on sait qu'elle est entièrement au service des monopoles et des trusts.

Deux chiffres donneront, dès le départ, une vue réelle du dégradation de la situation dans notre localité :

— 5.000 emplois environ supprimés depuis 1958.

— 128 chômeurs secourus.

Cela malgré certaines permutations de personnel, intervenues dans certaines entreprises comme la Saviem, Sud-Aviation.

Aujourd'hui, il n'est pas un Suresnois qui ne soit frappé par le ralentissement de la vie économique dans ce bas de Suresnes, qui, il y a quelques années encore, vivait au rythme de l'activité des centaines de travailleurs qui, midi et soir, se répandaient dans toutes les artères du quartier et particulièrement sur les quais. C'est précisément en circulant sur ces quais que l'on ressent avec le plus de force l'affaiblissement de l'activité industrielle suresnoise. L'absence d'animation, les bâtiments vides et délabrés, ces ateliers immenses à moitié occupés sont autant d'indices d'un grave ralentissement économique.

C'est la métallurgie qui a été la plus touchée par cette politique que certains qualifient de mutation économique mais qui, pour l'essentiel, se traduit, sous prétexte de décentralisation, de concentration, de modernisation, par un vide dangereux ; par un gaspillage de notre potentiel industriel et par une dispersion de la main-d'œuvre qui, à tous les stades, subit durement les tristes et néfastes conséquences de cette politique, dont la plus aiguë est la perte de l'emploi, le chômage.

Une simple énumération nous

montrera l'importance du processus de liquidation qui caractérise la situation à Suresnes et la nécessité qu'il y a d'organiser la riposte. Il est sûr que certaines conséquences de la politique gaulliste du grand capital et des trusts sont apparues bien avant 1958. C'est le cas des usines Talbot - Saurer - SNCASO par exemple, mais c'est depuis cette date, avec l'orientation gaulliste, que le processus de liquidation, de décentralisation s'est accentué et a pris l'ampleur que nous connaissons aujourd'hui.

C'est le cas pour la SAVIEM (anciennement Latil). L'ensemble des ateliers de fabrication, malgré une lutte du personnel de plusieurs mois (débrayages, manifestations, etc.) ont été décentralisés à Blauville près de Caen (plusieurs centaines de travailleurs licenciés).

Les locaux abritent actuellement l'ensemble des services d'études et l'administration de la société, ainsi que l'atelier prototype menacé lui aussi dans les mois qui viennent.

Sur le plan aéronautique, ce fut le départ de l'entreprise Eli-Service et Potez.

La décentralisation de la SNECMA, malgré une vigoureuse opposition des travailleurs de cette entreprise qui ont, à plusieurs reprises, manifesté dans les rues du Bas de Suresnes. Six cents personnes furent mutées ou licenciées. Restant à Suresnes, le département électronique et atomique, à son tour est menacé après l'absorption dernièrement d'Hispano par la SNECMA.

La liquidation de l'entreprise Aivaz.

Parallèlement, la Société SI-PA a vu ses effectifs diminuer d'année en année et son activité aéronautique baisser considérablement.

Sud-Aviation, qui a récupéré il y a 6 ans les anciens locaux de la SNCASO, a vu elle aussi le nombre des ouvriers de ses ateliers diminuer de moitié, alors que la menace pèse encore aujourd'hui sur l'ensemble du personnel de cette importante entreprise nationale, qui, par l'absence de programme à venir, voit ses charges de travail diminuer dangereusement.

En ce qui concerne la troisième branche importante de la métallurgie suresnoise — la radio-électricité — la situation est aussi inquiétante.

— La Société Vedovelli a fermé depuis plusieurs années.

— Tandis que la Radio-Technique, par décentralisations successives de ses ateliers, est passée de 2.800 salariés à un peu plus de 1.000 aujourd'hui. Essentiellement composée d'employés, cadres et techniciens. Dans quelques mois, d'après les prévisions de la direction de ce trust, il n'existera plus aucun atelier de fabrication à Suresnes.

Cette importante entreprise, il y a quelques années, employait une grande partie de la main-d'œuvre féminine de la localité.

A cette dure et inquiétante énumération il faut rajouter la fermeture de l'entreprise Vélam, les licenciements chez UFM et les mesures contre les travailleuses et travailleurs des entreprises Coty et Substantia, dont la décentralisation est prévue dans 2 ou 3 ans pour la région d'Orléans.

Comment, après une telle énumération, prétendre, comme le fait la propagande officielle, que ce sont là les conséquences momentanées d'une mutation économique nécessitée par le progrès technique !

Certes nous ne contestons pas que les techniques ont évolué et que des reconversions étaient à faire, mais nous ne pensons pas que l'asphyxie progressive de secteur industriel comme Suresnes, pas plus que Puteaux, Courbevoie et autres villes de la région parisienne, soit la condition du développement économique de notre pays.

C'est ce que nous démontrons dans la suite de notre enquête, après avoir évoqué les conséquences sociales de cette politique pour certains travailleurs victimes des licenciements.

René BITON.

UNE QUESTION ORALE AVEC DÉBAT DÉPOSÉE PAR RAYMOND BARBET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Afin qu'un débat ait lieu à l'Assemblée Nationale, sur le chômage, notre camarade R. Barbet, député, a déposé une question orale entre les mains du secrétaire d'Etat aux Affaires sociales chargé de l'emploi. Celle-ci a pour but d'obtenir que les travailleurs de la Région Parisienne, en chômage, comme le sont ceux de la société Vélam à Suresnes, bénéficient des mêmes avantages que ceux accordés à ce jour aux chômeurs de la province.

FAITS DIVERS

■ MALAISES

Le 22 février, à 12 h 50, admission à l'hôpital Foch, à Suresnes, suite à un malaise dans sa voiture, de M. Buboïs Jacques, 43 ans, ingénieur, demeurant rue des Acquevilles, à Suresnes (92).

— Le 24 février, à 11 h 15, en observation à l'hôpital Foch, à Suresnes, suite à un malaise dans son véhicule, face le 22, rue de Verdun, à Suresnes, de M. Genot Georges, 58 ans, demeurant 21, rue Jacques-Decour, à Suresnes (92).

■ ACCIDENTS

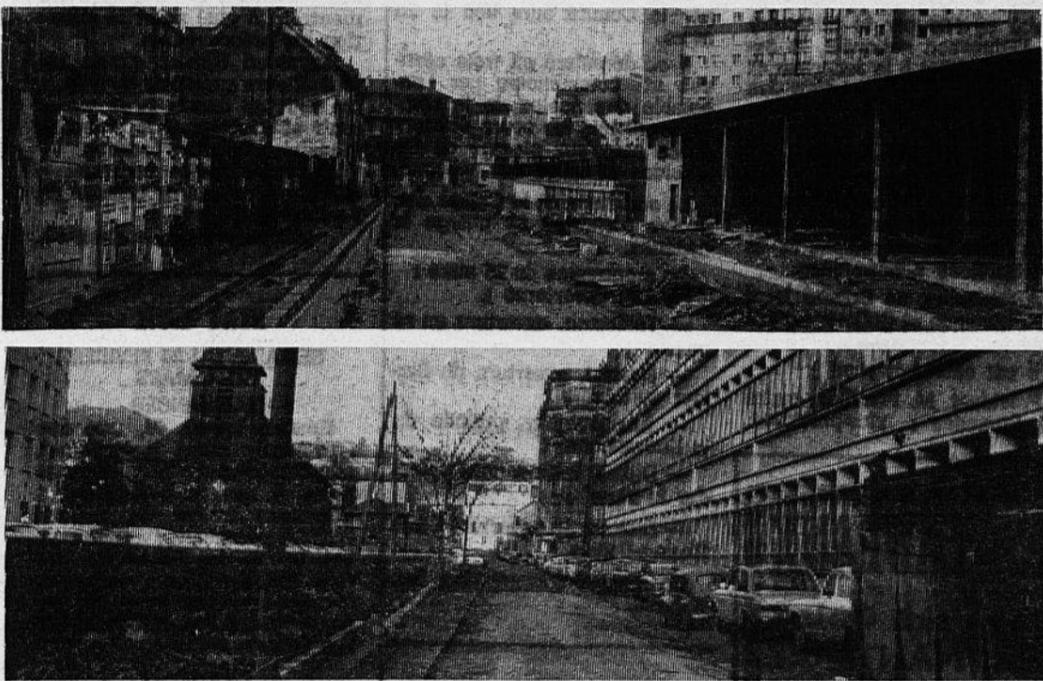
Le 23 février, à 10 h 45, admission à l'hôpital de Levallois, pour traumatisme crânien, état ne paraissant pas grave de Mlle Caret Nicole, 20 ans, étudiante, demeurant chez ses parents rue Locarno, à Suresnes (92). Piéton renversé sur passage clouté boulevard Henri-Sellier, angle du Val-d'Or, à Suresnes, par la 2 CV Citroën N° 8247 GH 78, conduite par son propriétaire, M. Villetard Dominique, étudiant, demeurant avenue des Chênes, à Pressay (78).

— Le 24 février, à 15 h 40, admission à l'hôpital Foch, à Suresnes pour traumatisme crânien, suite d'un accident de voie

publique survenu avenue Paul-Vaillant-Couturier, angle de la rue Becker, à Nanterre, de M. Gannac Albert, 57 ans, chauffeur, demeurant 171, avenue P.-Vaillant-Couturier, à Nanterre, circulant à bord de la voiture Citroën N° 3514 LY 75, a été heurté par le véhicule numéro 4857 J 92, conduit par M. Raoult Alain, 24 ans, demeurant 5, rue des Parigots, à Suresnes.

— Le 25 février, admission à 17 h 50, à la M.D.N état sans gravité suite à un accident de la voie publique. angle de la rue de Garches et rue du Calvaire, à Nanterre (92), du cyclomotoriste, M. Vallacas Roland, 32 ans, restaurateur, demeurant au Pré-St-Gervais, rue Delteral. A été heurté par la voiture Auto-Bianchi, numéro 3303 S 92, conduite par son propriétaire M. Roquessalane, 32 ans, pompiste, demeurant boulevard Henri-Sellier, à Suresnes (92).

— Face au numéro 152, boulevard Sellier, M. Clerbourn Marcel, demeurant à St-Cloud, a heurté avec sa 2 CV, un véhicule en stationnement. Il a été transporté à l'hôpital Foch et admis pour traumatisme thoracique.



DES TOURS QUI RAPPORTENT

De mes fenêtres, je vois, le soir, Paris illuminé et aussi les tours qui s'élèvent auprès du Palais et de l'avenue de la Défense.

Ces jours derniers, j'ai appris, de source sûre, que les bureaux qui y étaient installés payaient, de loyer annuel, 400 à 500 NF le mètre carré. Ce qui, pour un espace de 100 mètres carrés, fait une coquette somme de 40.000 à 50.000 F, soit 4 à 5 millions d'anciens francs, pour parler en langage clair. Pour un an ! C'est un bon placement.

Ce n'est pas étonnant si les tours poussent aussi vite que les champignons ! D'autant plus que ces messieurs des sociétés anonymes se chargeront de faire figurer leur loyer dans les frais généraux...

Je ne sais pas si je pêche par pessimisme, mais j'ai l'impression que les cités H.L.M., à la Défense, ça n'est pas pour demain !

Annette LAFOURCADE.

Brevet de vertu inopportun

La lecture des journaux de la fin de semaine (8 au 11 mars) nous apprend qu'une délégation de la fédération israélienne des anciens déportés, venant de Tel-Aviv, sous la conduite de M. Menasche Rozenthal, a rendu à Bonn une visite à M. Henrich Luebke, président de la République Fédérale et lui a exprimé sa sympathie devant les attaques dont il était l'objet.

Chacun étant libre de faire ce qu'il lui plaît, nous pensons quant à nous, que les liens du président de la R.F.A. avec le nazisme en général et la Gestapo en particulier ne sont plus à prouver.

Près de 25 années sont passées. Mais ceux qui ont connu les arrestations, les interrogatoires, les tortures, les convois et les camps de la mort, ne peuvent oublier, et notre qualité de Suresnois nous oblige à nous souvenir que le Mont Valérien fut un des hauts lieux du martyrologue où les nazis

assassinèrent 4.500 patriotes de toutes opinions, coupables seulement de ne pas accepter le fascisme.

Nous pensons que ce « brevet » de vertu décerné par la fédération israélienne des anciens déportés, est pour le moins inopportun au moment où la lumière se fait sur le rôle joué par M. Luebke dans l'entreprise Schlemfp qui, en Dora où les déportés étaient chargés de la construction des fusées V1 et V2, après la destruction du centre de fusées de Peenemuende.

Chacun prend devant l'histoire ses responsabilités. Pour nous, nous pensons être respectueux du souvenir des millions de Juifs et non juifs qui dans les camps de la mort, ont en fermant les yeux, demandé que leur sacrifice ne soit pas oublié, « que l'on ne voit plus jamais ça ».

Car il est vrai qu'il ne peut y avoir ni haine, mais aussi ni oubli.

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

Plaies et bosses

UN PIETON SE BLESSE EN TOMBANT

Le 28 février, à 12 h. 30, M. Richard Marc, demeurant 40, rue des Bourets à Suresnes, a été admis en observation à l'hôpital Foch, à la suite d'une chute qu'il avait faite sur la chaussée au 31, rue E.-Zola.

MEFIEZ-VOUS, FEMMES SEULES...

Madame L. E..., demeurant rue des Carrières, a déclaré au poste de police avoir été poursuivie par un maniaque d'une trentaine d'années, le 28 février à 3 h. 30, alors qu'elle regagnait son domicile.

UNE ECOLIERE TOMBE ET SE FRACTURE UN BRAS

Le 1^{er} mars, au cours de la récréation de 16 heures, au groupe scolaire A.-Briand, une écolière, Patricia Marais, âgée de 12 ans, est tombée et s'étant fracturé le bras gauche, a été hospitalisée à Foch.

Echos... En bref

PLACE DE LA REPUBLIQUE, LE TAXIPHONE A ETE VOLE !

Le taxiphone installé place de la République a été volé.

Les PTT doivent assurer son remplacement, mais cela entraînera une dépense de plus de 120.000 AF.

Les méfaits de certains petits plaisantins coûtent cher à la collectivité.

STATIONNEMENT INTERDIT A L'ANGLE DE LA RUE CLUSERET ET DE LA RUE DES RAGUIDELLES :

On sait que le stationnement est interdit au carrefour des rues Cluseret et des Raguidelles.

Cet endroit connaît en effet une circulation intense malgré la faible largeur des voies.

Cependant, certains automobilistes ne respectent pas l'interdiction de stationnement.

Afin de les inciter à ne pas garer leur véhicule à cet endroit, les bordures des trottoirs seront revêtues de peinture rouge et blanche (interdiction de stationner).

SERVICE MEDICAL

PHARMACIES OUVERTES
LE DIMANCHE 17 MARS
LEMEE, 32, bd Henri-Sellin, Suresnes.

SAID, 20, av. J.-Jaurès, Suresnes.

LE DIMANCHE 24 MARS
MAUPIN, 25, rue des Bas-Rogers.

MAILLARD, place de la Paix.

Menus des cantines scolaires (primaires)

PRIMAIRES

◆ LUNDI 4 MARS

Thon à l'huile + olives + anchois.

Côtelette de mouton.
Purée aurore.
Fruits.

◆ MARDI 5 MARS

Carottes râpées.
Rôti de veau.
Choux-fleurs au gratin.
Salade de fruits et gâteaux secs.

◆ MERCREDI 6 MARS

Salade de laitue.
Omelette aux fines herbes.
Pommes de terre frites.
Plateau de fromages.
Corbeille de fruits.

◆ JEUDI 7 MARS

Patronage
Salade d'endives.
Rôti.
Macédoine de légumes (petits pois, carottes, navets, pommes de terre).
Crème Maizéna au chocolat et gâteaux secs.

◆ VENDREDI 8 MARS

Salade russe.
Brandade de morue.
Purée de pommes de terre.
Plateau de fromages.
Corbeille de fruits.

◆ SAMEDI 9 MARS

Potage Julienne.
Bifteck.
Coquillettes aux champignons et sauce tomate.
Plateau de fromages.
Corbeille de fruits.

Une tranche de viande a été servie aux enfants ne supportant pas le poisson ou les œufs.
L'eau de boisson a été additionnée de tranches de citron.

RUE DE VERDUN, LE « BARRAGE » EST OUVERT

La semaine dernière, « L'Eveil » publiait une photo d'un trottoir de la rue de Verdun obstrué par l'implantation de deux poteaux placés côte à côte. La légende disait : « Rue de Verdun, barrage pour piétons ».

On expliquait qu'une démarche avait été faite le 22 décembre pour qu'on déplace le poteau des arrêts des cars.

Cette démarche a abouti puisqu'en même temps que paraissait « L'Eveil », le poteau était déplacé.

Aujourd'hui, le « barrage » est donc ouvert, et c'est tant mieux pour la sécurité des piétons.

L'Union locale C.G.T. de Suresnes a organisé, le jeudi 7 mars, une conférence-débat sur la situation de l'emploi dans notre localité.

Un nombre important de personnalités avait répondu à l'initiative de l'U.L. C.G.T.

On remarquait notamment la présence de Raymond Barbet, député de Suresnes - Nanterre ; E. Lafourcade et A. Français, maires adjoints communistes de Suresnes ; Chelot, Raffestin et J. Valageas, conseillers municipaux communistes ; Pierre Durand, secrétaire de la section du P.C.F. de Suresnes ; Le Gallo, représentant la section S.F. I.O. ; Aubel, du Conseil des parents d'élèves de la Cité Jardins ; E. Lacombe, du Conseil des parents d'élèves des écoles Jean Macé et Verdun ; L'hôpital, représentant l'U.L. C.F.D.T. de Suresnes, ainsi que les représentants des sections syndicales C.G.T. des différentes entreprises suresnoises.

Après avoir exposé comment se présentait la situation de

l'emploi en France, Darnis, secrétaire de l'U.L. C.G.T., fait le point en ce qui concerne notre localité.

« La situation de l'emploi dans notre ville, dit-il, devient de plus en plus critique, 5.000 emplois supprimés depuis 1958. Au 1^{er} décembre 1967, il y avait 89 chômeurs inscrits et 118 au 9 février 1968, soit 32,5 % d'augmentation en 2 mois.

La fermeture, la décentralisation, la réduction du personnel dans les entreprises nous sont annoncées, telles que Velam, depuis le 2 mars 1968 ; Coty et Substantia, Radio-Technique, SNECMA, ainsi qu'un certain nombre d'autres entreprises : UFM, Aivaz, etc...

Les forces productives des usines assurent un budget important à la Municipalité et permettent aux commerçants une nombreuse clientèle.

Déjà, les charges locales sont conséquentes, demain ne le seront-elles pas davantage ?

Création à Suresnes d'un Comité local de Musique et Culture pour l'organisation des concerts scolaires

Il y a quelques années est née la Fédération nationale « Musique et Culture », association rayonnant sur la région parisienne et dont la vocation est notamment de contribuer à l'enseignement musical auprès des élèves des écoles publiques.

A ses débuts, cette Association a organisé des concerts dans quelques communes du département de la Seine.

Avec son développement, elle a été placée sous l'égide du Conseil général de la Seine, et a été agréée par le ministère de l'Education nationale, le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, et le ministère des Affaires culturelles.

Ce mouvement de culture populaire organise aujourd'hui des concerts scolaires dans un grand nombre de communes de la région parisienne, en commun avec les Municipalités et les Services académiques.

A Suresnes, un Comité local de « Musique et Culture » a été créé le 27 février.

Il est ainsi composé :

Président, M. Pontillon, maire de Suresnes ; vice-président,

M. François, maire-adjoint, délégué à l'Enseignement et aux Affaires culturelles ; secrétaire, Mme Airaud, professeur de musique dans les écoles de Suresnes ; secrétaire adjoint, M. Silu, professeur de musique dans les écoles de Suresnes ; trésorier, M. Henique, directeur de l'école de garçons des Raguidelles ; trésorier adjoint, M. Girard, directeur de l'école de garçons E.-Vaillant ; responsable publicité, M. Fontaine, animateur du Centre culturel.

Le premier concert organisé par le Comité aura lieu le 25 mars.

Il se déroulera en trois séances et commencera par l'ensemble des écoles de la commune, depuis les cours élémentaires jusqu'aux classes de fin d'études et celles des collèges.

La commune et la Caisse des écoles prendront en charge la dépense.

Au programme du 25 mars :

— Les ouvertures :

— Téliemann, ouverture en ré majeur ;

— Rossini, ouverture du Barbier de Séville ;

— Moussorgsky, prélude de la Khovanchina ;

— Dukas, fanfare pour précéder la perm' ;

— Strauss J., ouverture de la Chauve-Souris.

Un second concert aura lieu en mai.

La C.G.T. a fait le bilan des néfastes conséquences de la politique économique et sociale du gouvernement :

— Chômage accru ; limitation des salaires ; hausse des prix et des impôts ; mutilation de la Sécurité Sociale ; violation des libertés syndicales, sont les traits caractéristiques de la politique foncièrement réactionnaire du pouvoir gaulliste.

L'arrivée prochaine de milliers de jeunes dans la vie actuelle impose non seulement la création d'emplois nouveaux, mais une éducation professionnelle adaptée à la fois à la nature de ces emplois et aux exigences des transformations techniques.

De cette situation découlent d'importantes responsabilités pour le mouvement syndical.

En conséquence, la C.G.T., pour sa part, décide l'organisation d'une vaste campagne d'information et de manifestations pour la défense de l'emploi.

Aujourd'hui, nous devons examiner la constitution d'un comité de défense de l'emploi regroupant les organisations syndicales, sociales et politiques de la localité, car unis nous œuvrerons avec succès.

Nous proposons que le comité agisse pour :

— l'arrêt des départs et fermetures d'usine ;

— l'implantation de nouvelles usines dans la zone industrielle et l'extension de celles-ci.

— obtenir que la municipalité œuvre avec le comité pour que Suresnes ne devienne pas un désert industriel.

— Faire toutes les interventions nécessaires pour exiger la mise en œuvre des mesures qui s'imposent.

Ensuite, une discussion est ouverte.

Les différentes interventions des délégations d'entreprises montrent à quel point la situation est préoccupante.

Raymond Barbet assure les travailleurs suresnois qu'il mettra tout en œuvre pour maintenir et développer le potentiel industriel de notre localité.

A l'issue de la conférence-débat, un comité de défense de l'emploi a été créé.

(Correspondant « Eveil »).

ETAT CIVIL

SEMAINE DU 26 FEVRIER

AU 4 MARS

NAISSANCES

Gérard Tomat, 16, rue des Carrières ; Laure Brunschvicq, cité Rouget-de-l'Isle ; Florence Soler, 9, rue Jacques-Decour ; Véronique Bagnis, 66, avenue Franklin-Roosevelt ; Gilles Livet, 9, rue des Bochoux ; Gérard Bos, 8, domaine des Hocquettes ; Vincent Folio, 22, rue de Verdun ; Pascal Chélin, 39, rue Pasteur.

MARIAGES

Jean-Pierre Codet - Josiane Prin, 19, rue de la Liberté ; Patrick Gollot - Annie Covelli, 6, rue de la Passerelle ; André Marie - Chritiane Soret, 120, rue de la République ; Alberto Pezzoni, 3, rue des Nouvelles - Claudine Leretour, 71, rue des Chênes ; Gérard Gaude, 24 bis, rue Fernand-Foret - Michèle Lefebvre ; Christian Delattre, 1, rue des Puits - Josette Marin ; Georges Le Gallo, 31, avenue Jean-Jaurès - Helen Macgregor, 29, cité Tuilerie ; Michel Longueville - Martine Levieuge, 8, boulevard Briand.

DECES

Marie Fégar, épouse Le Minoux, née en 1926, rue du Mont-Valérien ; Raoul Pean, né en 1896, avenue Alexandre - Maistrasse ; Gentile Delemont, né en 1896, rue Pasteur ; Georges Genot né en 1910, rue Jacques-Decour ; Maria Dartiguelongué, veuve Houdin né en 1896, quai Gallieni ; Lucien Lherbier, né en 1894, boulevard Briand ; Emile Hespel, né en 1902, avenue Jean-Jaurès ; Delfino Fusco, né en 1907, rue du Mont-Valérien.

Permanences

● Raymond BARBET, député de Suresnes-Nanterre, tous les jeudis, de 17 heures à 18 h 30, bureau de M. Lafourcade, mairie de Suresnes.

● Etienne LAFOURCADE, maire adjoint : jeudi, de 17 h 30 à 18 h 30 ; samedi, de 10 h 30 à 11 h 30.

● André FRANÇOIS, maire adjoint : jeudi, de 15 à 16 heures ; vendredi, de 15 à 16 heures.

● Roger LE GALL, maire adjoint : jeudi, de 15 à 16 heures ; vendredi, de 17 heures à 18 h 30.

● Conseil de Parents d'Elèves des Ecoles publiques des Cités-Jardins : samedi, de 16 à 18 h, à l'école de filles Henri-Sellin.

● Association des Mutilés du travail : tous les dimanches, de 10 à 12 heures, salle de la Justice de Paix.

MEUBLES - MENAGER - TELEVISION - CADEAUX

R.C. DORÉ Tél. 204-09-86 - Bus 157-141 arrêt Charles-X
222, rue de Suresnes, NANTERRE

REMISE
MIEUX QU' AUX
ARTS MENAGERS

CREDIT FAMILIAL
Premier paiement au 10 juin



De tous temps, les hommes de la campagne désignèrent les différentes parties de leur terroir par des noms rappelant une particularité du lieu, naturelle ou non, un monument disparu, une culture particulière, le nom d'un propriétaire ou d'une famille, un événement fameux entre autres.

Parmi ces lieux-dits, certains prirent une importance particulière et formèrent, par tradition,

de petites unités administratives, indispensables pour la facilité et la clarté des échanges ou mutations des terres.

Aujourd'hui, dans les villages devenus villes, les cantons et lieux-dits ne sont plus que des souvenirs.

Le premier de ces noms n'est plus guère employé que pour désigner la circonscription administrative, siège du juge de paix.

Il est certes intéressant de connaître l'origine des noms de ces lieux-dits. Certains sont évidents ou faciles à trouver ; d'autres demandent de longues et difficiles recherches.

Une prochaine fois, nous verrons les cantons dont Charpentier fit le relevé en 1731 et dont les Archives Nationales possèdent un très bel album, œuvre de l'auteur.

Centre Culturel de l'Ouest Parisien

Jeudi 14, à 15 h, théâtre :
« Horace », de Corneille, mise en scène de J.-P. Miquel.
Vendredi 15, à 21 h, théâtre :
« Le journal d'un fou », de Gogol, mis en scène et interprété par R. Goggio.
Mercredi 20, à 21 h, cinéma :
« Les amants crucifiés », « Mizoguchi ».
Vendredi 22, à 21 h, jazz :
Jo Moustaki. Trio : Jean-Luc

Ponty, Daniel Humair, Nathan Davis.
Mercredi 27, à 21 h, cinéma :
« L'ange bleu », de Sternberg.
Jeudi 28, à 21 h, C.D.F. * :
« L'homme et les phénomènes religieux », J. Jacques Bouquier.
Vendredi 29, à 21 h, cinéma :
« Chantons sous la pluie », coréalisation Gene Kelly, Stanley Donen.
(* C.D.F. : Cercle du Futur.

Assemblée générale des Médaillés militaires

Cette assemblée générale qui a eu lieu le 3 mars 1968 a connu un très grand succès et s'est déroulée dans une ambiance exceptionnelle : 67 % de présences, 22 % de ouvoirs. Les motions suivantes ont été approuvées et renouvelées :
— Levée de toutes les conclusions, notamment celles concernant les C.V.R., Internés, Résistants, Croix des C.V.R.
— Contre l'existence du N. P.D. en Allemagne Fédérale.
La trésorerie est à l'aise. Nombreux secours ont été accordés à des membres nécessiteux, ainsi que des colis de Noël.
Le succès populaire de notre lâcher de ballons s'est encore augmenté, le résultat financier très appréciable malgré les démarches du commerçant en radio Ducatez qui nous a fait supprimer le don du 2^e prix que depuis sa création le Lions Club de Puteaux-Suresnes nous accordait.
La vitalité de notre société a conduit notre président Tarral à la présidence de l'U.P.A.

C. locale, notre vice-président Robin en est devenu le trésorier.
C'est par acclamations que le bureau a été reconduit. Il a la composition suivante :
Président d'honneur : A. Gros ; vice-président d'honneur : Lucien Louveau ; président : Jean-Henri Tarral ; vice-présidents : François Ménard et Joseph Robin ; vice-président, trésorier : Robert Hourdin ; secrétaire : Jean Bourdon ; secrétaire adjoint : Jean-Louis Letot ; trésorier adjoint : Henri Mure ; administrateurs : Jean Ayel, Pierre Le Pors, Moïse Sedan ; conseiller technique : Colonel L'Hospitailler ; membres de la commission de contrôle : René Dieu et Jules Lacroix ; porte-drapeau : Roger Lepassard ; président de la commission des fêtes : Jean Ryba.
L'assemblée générale a été clôturée par une loterie. Le bar a permis, tout en consommant, d'échanger des idées et de resserrer les liens très amicaux des Médaillés militaires des deux guerres.

Résultat de la tombola du 25 février organisée par les cellules de la cité Jardins

461 : 1 échantillon Ricard.
121 : 1 histoire P.C. U.R.S.S.
499 : 1 paquet de nouilles.
557 : 2 livres.
938 : 1 napperon.
956 : 1 bouteille Sylvaner.
189 : 2 cigares suresnois.
737 : 1 kg de sucre.
359 : 1 calendrier FNDIRP.
394 : 1 boîte de jus de pomme
123 : 1 livre : Rive Sauvage.
446 : 1 porte-monnaie.
477 : 1 porte-monnaie.
460 : 1 litre d'huile.
140 : 1 boîte de petits pois.
445 : 1 bouteille de Brouilly.
462 : 1 livre : Compagnons d'arme.
131 : 1 petit saladier en verre
452 : 1 plaquette W. Rochet.
964 : 1 Astérix.
325 : 1 porte-monnaie.
870 : 1 porte-monnaie.
657 : 1 paquet de gauloises.
752 : 1 sac de voyage.
555 : 1 paire de bas.
740 : 1 livre : Voyage du père.
453 : 1 almanach calendrier Huma.
227 : 1 saladier en verre.
485 : 5 F de cochonailles.
448 : 1 livre de P. Casanova.
457 : 1 pot confiture fraises.
330 : 1 porte-monnaie.
739 : 1 porte-monnaie.
788 : 1 échantillon Ricard.
133 : 2 livres.
953 : 1 porte-clefs.
790 : 1 plat en duralex.
423 : 1 porte-monnaie.
931 : 1 porte-cartes.
969 : 1 porte-monnaie.
211 : 1 paquet de nouilles.
397 : 1 paquet de chicorée.
459 : 1 boîte de petits pois.
243 : 1 porte-monnaie.
472 : 1 livre : La cause que tu bert.
443 : 1 grand plat duralex.
221 : 1 almanach calendrier Huma.
481 : 1 accroche-serviettes.
335 : 1 paquet de petits-beurres.
415 : 1 livre.
652 : 1 bouteille de Morgon.
961 : 1 livre : M. Cachin.
293 : 9 coupes champagne.

252 : 1 étui lames Gillette.
503 : 1 livre : Qui était Hitler ?
560 : 1 livre : Révolution d'Octobre.
495 : 1 livre : F. Villon.
783 : 1 paquet de coquillettes.
751 : 1 bouteille de Sylvaner.
185 : 2 albums à colorier.
441 : 2 albums à colorier.
966 : 2 albums à colorier.
181 : 1 filet à provisions.
468 : 2 albums à colorier.
430 : 1 sac de voyage.
005 : 1 calendrier de la V.O.
963 : 1 plaquette W. Rochet.
172 : 2 albums à colorier.
668 : 10 F de charcuterie.
480 : 2 albums à colorier.
228 : 1 livre : Ultime message.
420 : 1 livre : Napoléon.
520 : 1 livre : Le livre des parents.
360 : 1 porte-cartes.
490 : 1 puzzle.
336 : 1 puzzle.
464 : 1 bouteille de champagne.
349 : 1 grand saladier en verre.
509 : 2 albums à colorier.
223 : 1 almanach calendrier Huma.
661 : 1 almanach calendrier Huma.
655 : 1 livre : Gagarine.
486 : 1 porte-documents en cuir.
392 : 1 livre : La Commune de Paris.
967 : 1 sac de voyage.
467 : 1 bouteille de muscadet.
292 : 1 bouteille de bière.
471 : 1 appareil photo.
500 : 3 bouteilles de bière.
171 : 3 bouteilles de bière.
135 : 3 bouteilles de bière.
412 : 1 Vaillant.
138 : 1 bouteille de Côtes du Rhône.
662 : 1 bouteille de Côtes du Rhône.
127 : 1 bouteille de Côtes du Rhône.
Les lots sont à retirer avant le 31 Mars 1968 (dernier délai) au stand de l'Humanité du marché de la Cité-Jardins.
Félicitations aux heureux gagnants !

SPORTS - SPORTS - SPO

ATHLETISME

ATHLETISME WHITE - HARRIERS BILAN DE LA SAISON 1967 (Suite)

Si le comportement de la jeune équipe des « White » a été très satisfaisant dans les divers challenges auxquels elle a participé, quelques éléments se sont également mis en évidence.

C'est le cas du sprinter Desarmes, vainqueur des critères des Hauts-de-Seine sur 400 m pour sa première année dans cette difficile discipline. Sa meilleure spécialité reste pourtant le 200 m, distance sur laquelle il a réalisé l'excellent temps de 22" 5. Rappelons également qu'il est vaincu en challenges de Paris sur 100 m.

Si sa supériorité ne fait aucun doute sur les courtes distances il convient de féliciter les frères Luckx, très réguliers dans leurs performances. Jean-Claude (2' 02" 6 au 800 m) et Michel (52" 9 au 400 m), inavencu sur la distance en challenges de Paris, améliorent tous deux leur record personnel.

Schwind (4' 17" 5 au 1.500 mètres) est, pour son sérieux à l'entraînement un exemple de volonté et de persévérance. Il améliore son record de près de 10" sur l'an dernier.

Boisseau, Laville, Speck, les

frères Voyer et Kirch ont également contribué aux succès obtenus par le club.

En juniors, Charmel (11" 3 au 100 m) et Ferret (1,75 m en hauteur) sont à féliciter.

En Cadets, Bouet (30" 5 au 250 m), Jouffray (1,70 m en hauteur) et surtout Estin (2' 4" 2 au 1.000 m) paraissent les plus aptes à assurer la relève car ils sont très doués.

Cadel, Tardieu, Briavoine et Compas (9" 5 au 80 m) ont également fait une saison remarquable.

Les minimes Say, Bitti, Ricoir et les frères Le Tannou devraient eux aussi se mettre en évidence au cours de la saison prochaine.

SENIORS

Desarmes (100 m - 11" 1, 200 mètres - 22" 5, 400 m - 51" 4 ; hauteur 1,70 m ; longueur 6,36 mètres).

Boisseau (9' 19" au 3.000 m, 16' 26" au 5.000 m, 10' 28" 4 au 3.000 steeple).

Bouty (4' 21" au 1.500 m), Kirch J.-J. (9' 38" au 3.000 m et 16' 56" au 5.000 m).

Le Nezet (24" 8 au 200 m), Laville (2' 03" 5 au 800 m).

Luckx J.-c. (100 m-11" 9, 200 mètres-23" 9, 00 m-53" 9, 800 m-2' 02" 6, 1.500 m-4' 19" ; hauteur 1,70 m ; longueur, 5,85 m).

Luckx M (100 m-12" , 200 m-

24" 1, 400 m-52" 9, 800 m- 2' 05" 2, 400 h-66" 7).

Schwind (800 m-2' 04" 5, 1.500 mètres-4' 17" 5).

Speck (Poids-11,70 m ; javelot-44,70 m).

Voyer A. (hauteur-1,65 m ; triple-saut-12,22 m).

Voyer J.-L. (poids-11,10 m ; disque-30,12 m).

JUNIORS

Bouchard (400 m-55" 5, 400 haies-64" 9).

Charmel (100 m-11" 3, longueur-6,24 m, triple-saut- 12,33 mètres).

Delfosse (100 m-12" , 200 m-24" 8, 400 m-55").

Ferret (hauteur-1,75 m, triple-saut-12,32 m).

Huet (11" 8 au 100 m).

Leviels (poids 7 kg-11,47 m ; disque-30,36 m).

CADETS

Bouet (80 m-9" 4, 250 m-30" 5 ; longueur-5,66 m).

Briavoine (2' 52" au 1.000 m).

Cadel (2' 56" 8 au 1.000 m).

Compas (9" 5 au 80 m).

Estin (250 m-31" 4, 1.000 m-2' 44" 2).

Jouffray (hauteur-1,70 m ; poids-13,16 m ; javelot-38,69 mètres).

Tardieu (1.000 m-2' 56" 5).

MINIMES

Say (7" 9 au 60 m), Ricoir (7" 7 au 60 m), Bitti (600 m-1' 3" 9, hauteur-1,50 m), Lépiae (7" 9 au 60 m), Le Tannou (8" 2 au 60 m).

M. L.

Vacances de Pâques en Allemagne...

La Municipalité et le Comité d'Initiative de la Ville de Suresnes organisent, comme chaque année, un séjour à Hann-Munden, pendant les vacances de Pâques.

30 garçons et filles remplissant les conditions voulues partiront passer deux semaines dans des familles allemandes.

Date de séjour :

Départ : jeudi 4 avril 1968.

Retour : jeudi 18 avril 1968.

Prix : 200 F, voyage compris.

Conditions :

— Etre âgé de 14 à 17 ans ;

— Etre domicilié à Suresnes ;

— Posséder une carte nationale d'identité et une autorisation paternelle de sortie du territoire (ou passeport).

Priorité accordée aux enfants n'étant pas encore allés en Allemagne.

Inscriptions : jusqu'au 20 mars 1968, au Bureau des Relations Extérieures, rez-de-chaussée de la Mairie.

...et en Angleterre

La Municipalité et le Comité d'Initiative de Suresnes organisent, comme chaque année, un séjour à Hackney, pendant les vacances de Pâques.

30 garçons et filles remplissant les conditions voulues pourront passer deux semaines dans des familles anglaises.

Dates de séjour :

Départ : vendredi 5 avril 1968.

Retour : jeudi 18 avril 1968.

Prix : 280 F, voyage par avion compris.

Conditions :

— Etre âgé de 14 à 17 ans ;

— Etre domicilié à Suresnes ;

— Posséder une carte nationale d'identité et une autorisation paternelle de sortie du territoire (ou passeport).

Priorité accordée aux enfants n'étant jamais allés en Angleterre.

Inscriptions : jusqu'au 20 mars 1968 au Bureau des Relations Extérieures, rez-de-chaussée de la Mairie.

FOOTBALL

Les équipes de grands allant jouer à l'extérieur, le Stade Maurice-Hubert aura la joie d'accueillir en vedette les « jeunes » de la JS Suresnes (juniors, cadets, minimes, pupilles) tous produits de l'école de football.

Sur le palmarès d'ensemble de nos jeunes joueurs, nous pouvons espérer que de bons résultats viendront encore s'y ajouter.

Ceux-ci seront d'autant probant si ils sont réalisés devant des supporters.

Rendez-vous donc au stade Maurice-Hubert pour encourager les « jeunes » qui savent employer leurs dimanches ?

TRAVAUX D'ELECTRICITE

SEMAINE DU 18 AU 23 MARS

— Branchement souterrain : 162, boulevard de-Lattre (deux jours).

● ECHANGERAI APPARTEMENT 2^e étage à RUEIL, comprenant : entrée, cuisine, salle de bains, salle de séjour, 2 ch. séchoir, vide-ordures, w.-c., gr. balcon, chauff. collectif, loyer principal 175,00 F CONTRE APPARTEMENT même composition avec 3 chambres, situé à SURESNES. S'adr. à M. Vanier André, 41, rue des Bons-Raisins, Rueil-Malmaison-92.

AUTO - SUPER - MARCHÉ

GENESTIER spécialiste PEUGEOT

Vous présente une gamme complète de

VOITURES D'OCCASION REVISEES GARANTIES

REPRISE

DE VOTRE ANCIENNE VOITURE
DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

OUVERT TOUS LES JOURS même le dimanche sans interruption

39, avenue Lénine - NANTERRE - Tél. 204-60-42

Ce quartier de Nanterre n'a

DEPUIS des années, nous publions dans ce journal des informations sur l'évolution de l'urbanisation de Nanterre.

Cependant, il faut bien dire que dans une ville d'une telle échelle (c'est la plus vaste après Saint-Denis, de l'ex-département de la Seine), il est difficile de s'y retrouver dans les plans et les projets et d'avoir une idée exacte de ce que sera demain tel ou tel quartier.

Des exemples comme celui que nous publions aujourd'hui, il y en a plusieurs à Nanterre : les Paquerettes-Carribouts ; le quartier Voltaire-Gare ; les Fontenelles, etc...

L'évolution est si rapide (Nanterre ne comptait que 45.000 habitants il y a vingt ans, elle en compte aujourd'hui 90.000) que l'on s'y perd, et nombre de « vieux » Nanterriens, partis il y a dix ou quinze ans, ne s'y retrouvent plus lorsqu'ils y reviennent en visite.

Permettre de mieux connaître cette ville, mieux informer ceux qui y vivent et même ses voisins, tel est le but d'une page comme celle-ci, que nous répéterons pour d'autres quartiers.

Un quartier : CURIE - BERTHELOT

Toute la surface qui couvre le plan-perspective ci-dessous n'était pratiquement, il y a moins de 15 ans, que terrains vagues et anciennes carrières avec quelques maisons dispersées.

600.000 m² aujourd'hui construits ou en cours d'aménagement.

C'est fut d'abord le grand axe Joliot-Curie - La Garenne qui sera demain « voie à circulation rapide », puis, en 1957, les premiers locataires venant occuper les H.L.M. où vivent aujourd'hui quelque 12.000 personnes. Une ville comme Rambouillet !

Puis vinrent les écoles, la crèche, le premier grand immeuble « Curie » en 1959, le Palais des Sports et sa piscine ; aujourd'hui la Préfecture provisoire ; demain la « vraie » Préfecture.

C'est aussi, en chantier aujourd'hui, 413 logements H.L.M. Ce sera demain le futur hôtel de ville, dont la construction commencera l'an prochain, en bordure de l'avenue, à gauche du plan que nous n'avons pu reproduire en entier (il aurait fallu 3 pages côte à côte).

Les H.L.M. de ce secteur seront, en 1969, au nombre de 3.500 environ lorsque Curie III et ses 413 logements seront terminés.

Lorsque nous annonçons cela il y a quelques années, les détracteurs professionnels de la municipalité communiste criaient à la démagogie et à... l'incapacité... !

Créer de telles villes nouvelles n'est pas un jeu d'enfant. Il faut briser bien des tentatives officielles de freinage pour ne pas dire plus.

Là, les sociétés immobilières et les requins de la finance se sont cassés les dents, les intérêts des travailleurs ont été défendus et sauvegardés.

Dans de telles affaires, il y a des profits énormes à réaliser pour ceux qui vivent de la peine des autres. C'est pourquoi, dans d'autres secteurs aujourd'hui, ces requins de la finance poussent leurs hommes au pouvoir pour que de telles réalisations ne soient plus confiées aux assemblées locales, donc aux villes, mais à leurs « propres » sociétés.

Leurs dents sont longues mais nous ferons en sorte qu'elles se brisent avant d'avoir mordu.

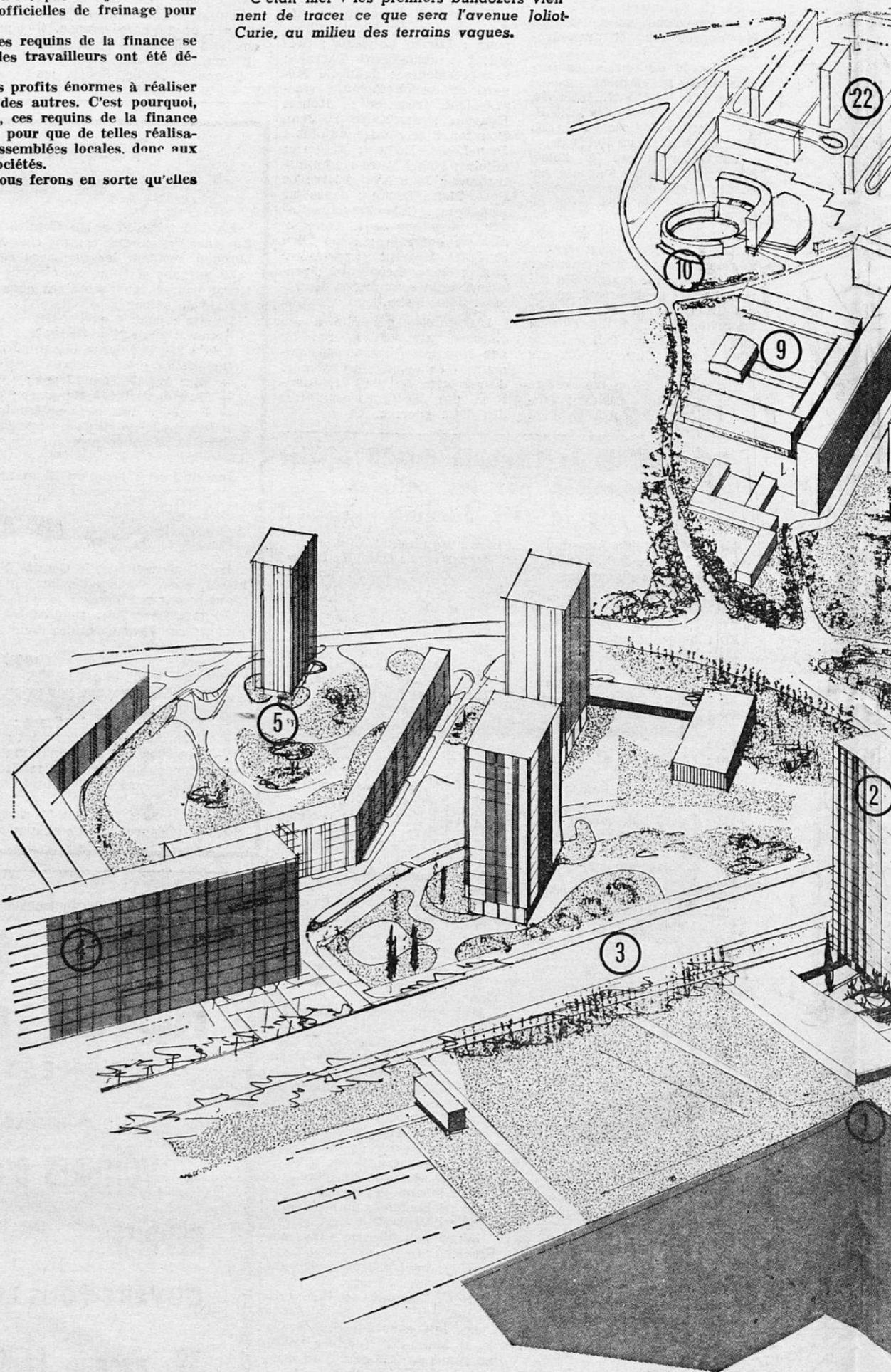


C'était hier : les premiers bulldozers viennent de tracer ce que sera l'avenue Joliot-Curie, au milieu des terrains vagues.

DÉTAIL DU PLAN

Pour vous retrouver sur ce plan, qui comporte une partie du quartier « Curie » et une partie de la Cité « Berthelot » :

- 1) le toit du Palais des Sports.
- 2) le projet d'hôtel-restaurant, 2 et 3 étoiles (200 chambres).
- 3) l'avenue Joliot-Curie.
- 4) une partie de l'immeuble H.L.M. construit en 1958.
- 5) l'opération « Curie III » de l'Office H.L.M. (413 logements) en construction, dont les premiers logements seront loués cet été.
- 6) le passage souterrain de la rue de Courbevoie déviée. On voit ici comment sera « relevée » l'avenue Joliot-Curie.
- 7) la préfecture provisoire, ouverte ces jours-ci.
- 8) l'église en construction.
- 9) le groupe scolaire Balzac, ouvert en septembre 1960.
- 10) le futur centre commercial « Berthelot ».
- 11) la Maison de la Jeunesse (construction en 1968).
- 12) la crèche Mansard mise en service en novembre 1963 et l'école maternelle « Soufflot » ouverte en septembre 1960.
- 13) le pont de l'autoroute A 14 sur le boulevard des Provinces-Françaises.
- 14) future préfecture des Hauts-de-Seine (travaux en cours, durée 3 ans).
- 15) pont de l'autoroute A 14 sur l'avenue Joliot-Curie.
- 16) sur les actuels « bidonvilles » : le parc départemental et les futures grandes écoles nationales : architecture, musique, cinéma, musée, etc.
- 17) emplacement réservé pour la Maison de la Culture (construction vers 1972).
- 18) sortie de la future rue de Courbevoie, derrière le Palais des Sports, pour rejoindre la rue Sadi-Carnot.
- 19) station de métro en construction.
- 20) dalle surplombant l'avenue Joliot-Curie et reliant la préfecture aux grandes écoles et au métro.
- 21 - 22) la Cité « Berthelot » (1 700 logements) réalisée en 1957-1958.
- 23) la Cité des Provinces Françaises (900 logements) dont les bâtiments ne figurent pas sur le plan, réalisée en 1956-1957.



n'a que l'âge d'un enfant...

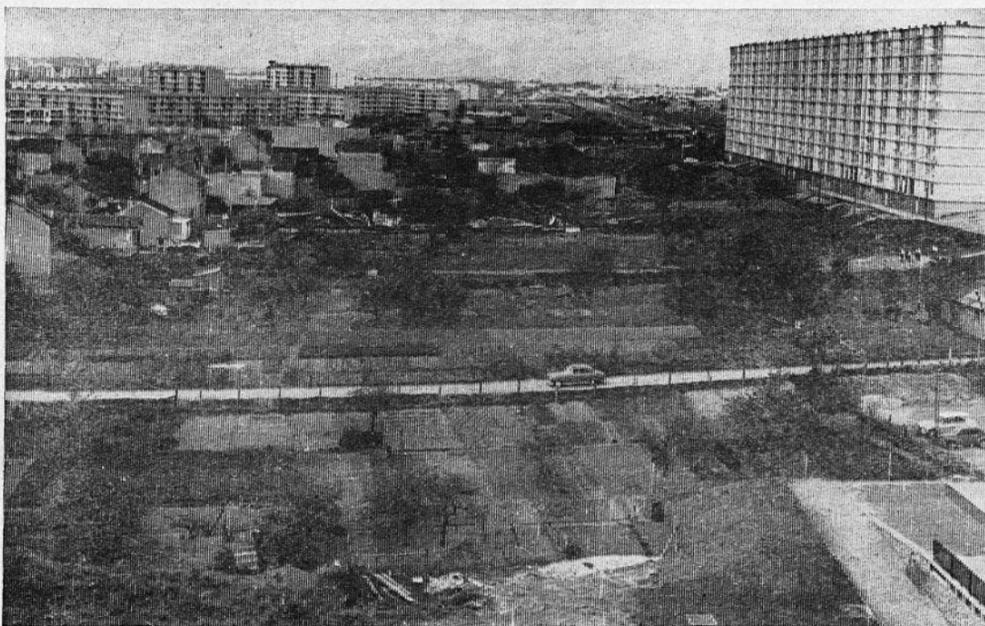
COMMENT vont s'organiser les transports à partir de ce quartier, en fonction des aménagements routiers et ferrés? C'est une question!

D'abord pour le simple piéton, celui qui va à son travail par les transports en commun, ou sur Paris pour ses courses... ou ses loisirs, ce qui est plus rare?

Bien sûr, il aura « sa » station de métro (dans trois ans, dit-on), située à l'extrême-droite de cette carte. De là, il sera à 10 minutes du cœur de Paris, par la Défense et l'Etoile. Mais pour atteindre cette station de Nanterre?

Tout le réseau « de surface » R.A.T.P. est à revoir, d'autant que la gare de la Folie sera supprimée.

Nouvelles lignes d'autobus



sur l'avenue Joliot-Curie, nouvelles lignes traversant la cité Berthelot, nouvelles lignes venant du « Plateau » de Nanterre, sont des solutions qu'il faudra défendre.

Ensuite, les automobilistes. Par l'autoroute (un « échangeur » est prévu derrière la Préfecture), ils iront plus vite... jusqu'au pont de Neuilly. Après, c'est une autre affaire.

Toujours par l'autoroute, ils gagneront plus vite l'Ouest et la Normandie, mais quand?... Au train où vont les travaux de l'autoroute...

..

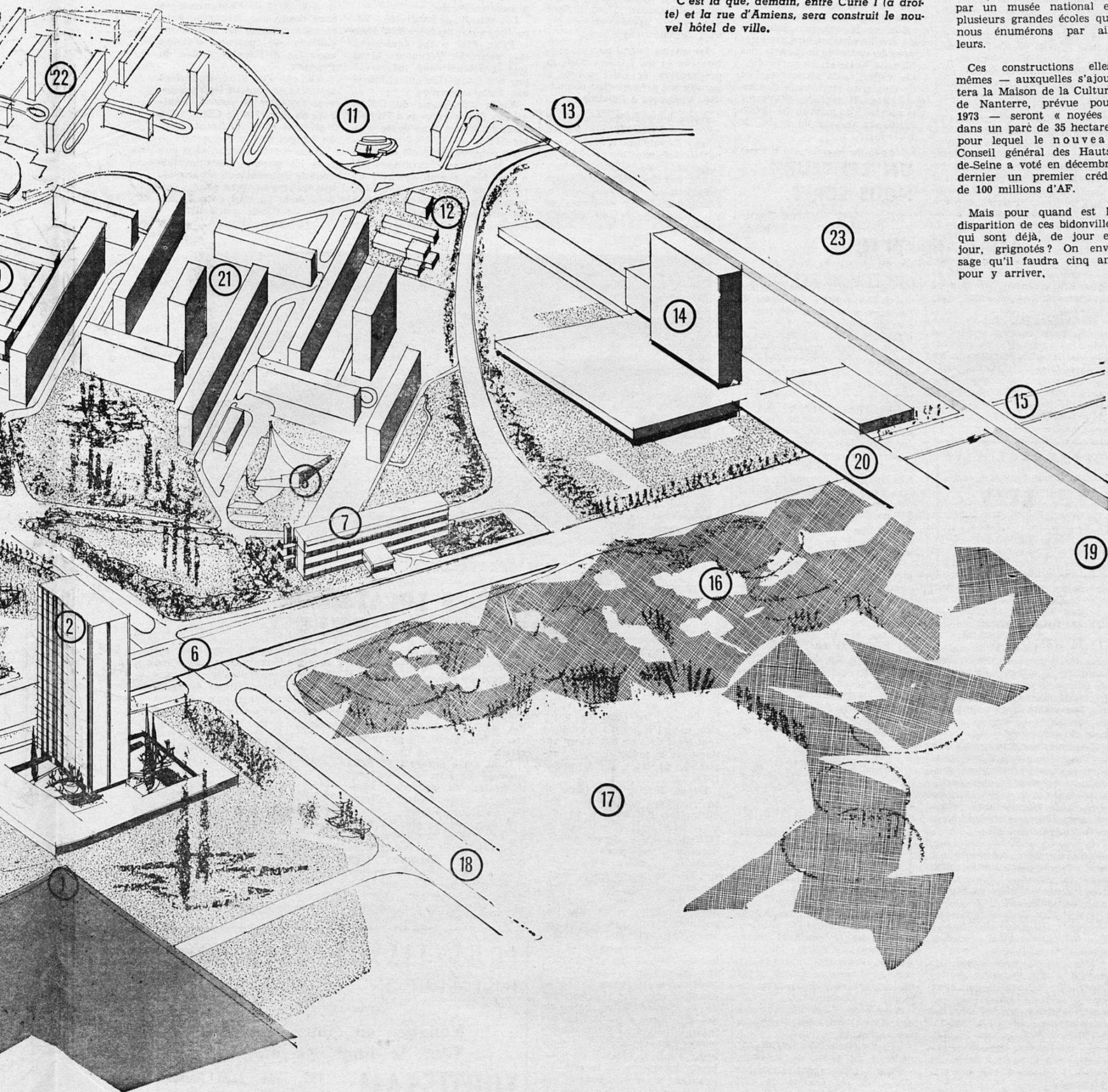
LE gros problème qui subsiste, sur le plan que nous présentons aujourd'hui, est celui des bidonvilles.

Situés en bas du plan, à droite, ils seront remplacés par un musée national et plusieurs grandes écoles que nous énumérons par ailleurs.

Ces constructions elles-mêmes — auxquelles s'ajoutera la Maison de la Culture de Nanterre, prévue pour 1973 — seront « noyées » dans un parc de 35 hectares pour lequel le nouveau Conseil général des Hauts-de-Seine a voté en décembre dernier un premier crédit de 100 millions d'AF.

Mais pour quand est la disparition de ces bidonvilles qui sont déjà, de jour en jour, grignotés? On envisage qu'il faudra cinq ans pour y arriver.

C'est là que, demain, entre Curie I (à droite) et la rue d'Amiens, sera construit le nouvel hôtel de ville.



A PROPOS DU MOYEN-ORIENT

Nous n'avions pas jugé utile, au lendemain de l'accord de la gauche du 24 février 1968, d'ouvrir une vaine polémique sur l'opportunité de la réunion publique, présidée par Daniel Meyer, président national de la Ligue des Droits de l'Homme, sur le thème : « Le droit à la vie d'Israël ».

Mais les événements sont rapides et une récente information donnée par le journal « Le Monde » du 12 mars 1968 a retenu notre attention. Dans un de ses articles intitulé : « Une centaine d'intellectuels israéliens s'élèvent contre la violation des droits de l'homme dans les territoires occupés ». Ce journal explique que des compositeurs de musique, des journalistes, des romanciers, des professeurs, des médecins, des avocats, des prêtres et des cinéastes viennent de publier une déclaration que nous reproduisons ci-dessous.

A partir d'informations publiées dans la presse israélienne, ces intellectuels expliquent :

« Des citoyens israéliens, juifs et arabes, sont astreints à résidence surveillée ou détenus sans jugement.

Des punitions collectives, notamment le dynamitage de maisons et l'imposition du couvre-feu, continuent à être infligées aux habitants des territoires occupés à un rythme alarmant. Les familles de travailleurs et de paysans, enfants, femmes et vieillards sont privés d'abri et de moyens d'existence. Le flot de réfugiés fuyant la zone de Gaza et la rive occidentale du Jourdain se poursuit. Un nombre croissant d'Arabes est chassé de la rive occidentale sur l'ordre du gouvernement militaire israélien. (...)

Où nous conduisent ces méthodes sinon vers un gouffre de haine ? De tels actes ne peuvent que renforcer la résistance clandestine, faire de nouvelles victimes dans les deux camps et favoriser une nouvelle guerre aux conséquences imprévisibles.

Un peuple qui domine un au-

tre s'expose à la dégénérescence morale et mine son propre régime démocratique. Un peuple qui opprime un autre finit par perdre sa liberté et celle de ses citoyens.

Citoyens juifs ! Rappeler-vous comment des non-juifs courageux s'étaient tenus à nos côtés dans les moments de détresse. Le malheur s'est maintenant abattu sur le peuple arabe frère. Pensez-vous qu'il soit juste que vous vous en laviez les mains, que vous vous taisiez ? »

Ce texte, très significatif, se passe de commentaires. Toutefois, rappelons brièvement la position de notre Parti sur le problème du Moyen-Orient.

● Le P.C.F. réaffirme la nécessité du retrait immédiat et inconditionnel des troupes israéliennes des territoires occupés par elles à la suite de leur agression. Il déclare qu'une paix durable et la solution définitive du conflit peuvent être atteintes dans le cadre de la Charte des Nations Unies et, en particulier, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat. Il souligne également la nécessité de garantir les droits nationaux du peuple arabe de Palestine.

UN LECTEUR NOUS ECRIT

Nous avons reçu une lettre d'un lecteur que nous publions intégralement :

« J'ai, en tant que parent d'élève, assisté à la Nuit de l'Enfance. Je pensais qu'à l'occasion de cette manifestation serait, avant tout, traité le problème de l'enseignement dont dépend le sort de nos enfants.

Dire qu'il n'a pas été abordé serait exagéré, mais il l'a été d'une façon si superficielle, sans mettre en cause à aucun moment la politique gouvernementale, que je suis resté sur ma faim.

Par contre, quelle n'a pas été ma surprise de voir M. Georges Dardel commencer son exposé par le problème israélien. Je suis contre la guerre, et le sort des enfants d'Israël m'est à ce titre très sensible. Cependant, à ma connaissance, la vie de ceux-ci n'est pas actuellement en danger. S'il en était autrement, la grande presse, la radio et la télévision ne manqueraient pas de nous en informer.

Je me suis demandé alors pourquoi, dans ces conditions, ne pas avoir abordé le problème du Vietnam où, chaque jour, des enfants meurent écrasés sous les bombes américaines.

Il me semble qu'il ne faut pas perdre de vue que le sort des enfants est identique, face aux folies humaines, quelle que soit leur race ou leur couleur.

Pour ma part, je ne puis que regretter cette prise de position partielle et je pense que bien des gens partageront mon point de vue.

Un lecteur assidu ».

Qu'ajouter à cela ? Il nous semble que cette réaction est simplement humaine et pleine de bon sens. Dans ces colonnes, nous n'avons jamais rien dit d'autre.

L'U.F.F. DE PUTEAUX INFORME

A l'occasion de la mi-carême, l'Union des Femmes Françaises vous invite, le jeudi 21 mars, au Cirque d'Hiver, 110, rue Amélot, Paris-11^e.

A 16 heures : grand défilé des enfants costumés, avec la clique de Champigny.

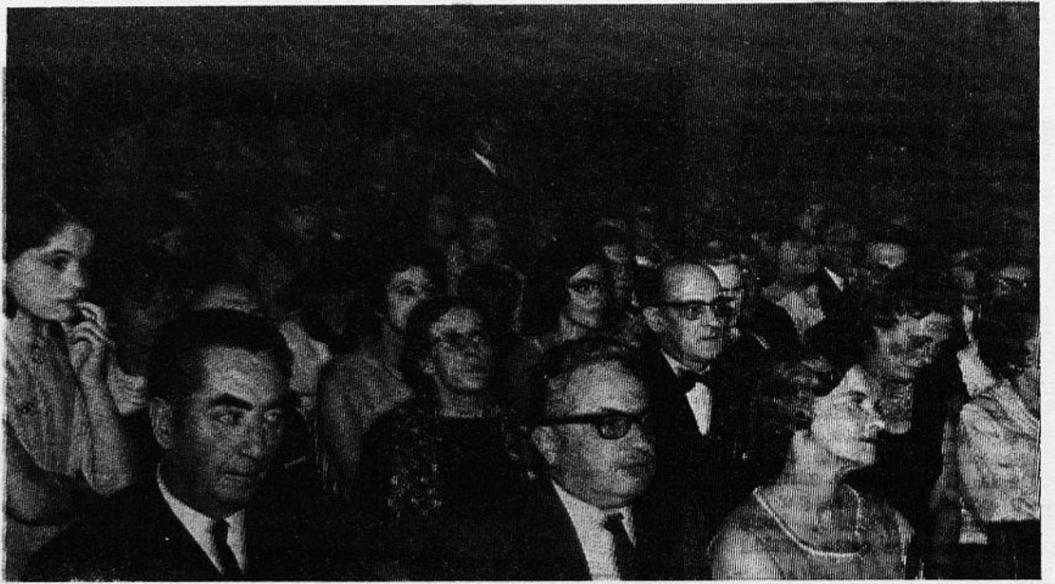
A 16 h 30 : Spectacle de cirque. Des clowns, des acrobates, des animaux.

Venez nombreuses, un départ collectif est prévu de Puteaux.

Pour tous renseignements s'adresser au Comité de l'U.F.F. le samedi après-midi, 44, rue Benoit-Malon.

Le Comité.

UNE NUIT DE L'ENFANCE TRÈS RÉUSSIE



UNE SALLE ARCHI-COMBLE...

La Nuit de l'Enfance, organisée au profit de la Caisse des Ecoles, a connu un grand succès. En première partie, un spectacle était donné par les enfants des écoles dans le grand salon d'honneur. C'est devant une salle archi-comble que s'est déroulé ce spectacle.

Le travail fourni par les professeurs et les écoliers dans la préparation de cette soirée a permis une présentation de qualité. Tous sont à féliciter.

Outre les chorales des C.E.G. garçons « Félix Piat » et C.E.G. filles « République », nous avons particulièrement apprécié « Les Oignons » de Sidney Béchet, dansé par les petits du cours préparatoire « République ». L'originalité des costumes et l'âge des acteurs ont conquis l'assistance.

La présentation de mode sur la lune en l'an 2000 par les élèves du C.E.G. « République » filles, sur des rythmes modernes, fut sans aucun doute la danse qui nécessita la plus grande recherche.

Les extraits de l'opérette « Véronique » par les filles du C.E.G. « Félix Piat » fut également fort apprécié, Véronique étant fort gracieusement interprétée par une jeune fille qui affichait une belle assurance.

Enfin, l'orchestre du C.E.G. « Félix Piat » garçons « Le Solt Machine » fera sans doute parler de lui.

Le programme était présenté par M. Valentin, professeur. Il a fort bien rempli son rôle en racontant, dans les intermèdes, quelques petites histoires, citant les plus belles « perles » pour la plupart prises dans « La Foi-

re aux Cancres » de Jean Charles.

Le bal qui continuait cette Nuit de l'Enfance a également connu une grande affluence.

Cette participation nombreuse à la Nuit de l'Enfance n'est sans doute pas étrangère à la récente création de cinq associations de parents d'élèves dans les différentes écoles de Puteaux.

Elle est d'un grand réconfort lorsque l'on connaît les manœuvres actuelles du pouvoir gaulliste en direction de l'Education Nationale et l'insuffisance part du budget qu'il y consacre.

Nous sommes convaincus que tous les parents, tous les laïques de Puteaux sauront être vigilants et s'engageront plus encore dans l'action pour la défense de l'école publique.

(Correspondant « Eveil »).



...ET UN SPECTACLE DE QUALITE

AMICALE DES LOCATAIRES DU GROUPE H.L.M. LORILLEUX

Après trois réunions qui se sont déroulées dans différents locaux, nous avons pu obtenir de l'Office la salle de réunion de la Maison des Jeunes et de la Culture, au cœur de notre cité, ce qui a permis à quelque cent locataires de participer activement à notre dernière assemblée générale, le 26 janvier 1968.

Depuis février 1967 (date de sa création), malgré bien des difficultés, l'Amicale a pu discuter avec les représentants de l'Office et obtenir quelques améliorations. Mais nous avons pu constater combien reste à faire ! Tous les locataires présents furent unanimes sur ce point. Dans une cité comme la nôtre, aucun problème n'est sans importance : entretien des ascenseurs, propreté des rues intérieures, dégradations faites par les camions et les automobiles sur les pelouses, améliorations intérieures afférentes à chaque escalier, etc... Le représentant de la Confédération nationale des locataires a pu donner des informations très intéressantes concernant ce fameux « surloyer » qui va toucher de nombreux locataires de la cité. Ce problème n'est évidemment pas du ressort de l'Office, mais résulte, comme les augmentations successives des loyers, de la po-

litique antisociale du pouvoir actuel et de sa volonté de porter un coup sévère au logement social. L'Office H.L.M. et les locataires ont des intérêts communs : seule une action résolue, unie et prolongée permettra de faire reculer le gouvernement.

Dans cette perspective, nous sommes heureux de constater l'adhésion de nouveaux locataires à notre Amicale. Notre bureau a été renforcé.

Il faut que, de plus en plus, les familles se sentant concernées, rejoignent nos rangs. Plus nous serons nombreux, plus nous serons à même d'examiner en commun nos problèmes, afin de les soumettre aux représentants de l'Office, dans un dia-

logue fructueux, plus nous serons à même de faire valoir nos droits et promouvoir une conception démocratique du logement social face aux atteintes successives du gouvernement actuel.

LE BUREAU DE L'AMICALE

E. D. F. COMMUNIQUE

Semaine du 18 au 22 mars 1968 TRAVAUX D'ELECTRICITE

VILLE DE PUTEAUX — Branchement souterrain : 4, rue de l'Oasis (2 jours).

TOUS TISSUS d'Ameublement INSTALLATION D'APPARTEMENTS

Devis gratuit

Voilage en tous genres
Tout le linge de maison

TOUTISSAM

155, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX — 506-38-50

DÉPANNAGE TÉLÉ

toutes marques

P. LEZY

149, rue de Verdun, Suresnes

Tél. 506-35-24
et 772-00-42

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION DE DEFENSE DES EXPROPRIÉS DE PUTEAUX

Les opérations d'aménagement de la défense entraînent de multiples perturbations dont les répercussions se font sentir sur l'ensemble de la population par la gêne, les impôts et autres conséquences.

Les commerçants installés à proximité de zones expropriées sont également durement touchés. L'éviction d'une partie importante de leur clientèle leur cause d'importants préjudices. Le chiffre d'affaires baisse, parfois de 70 à 80 %.

Lorsqu'ils sont, à leur tour, expropriés, leur indemnité est basée précisément sur les chiffres d'affaires précédents. L'opération est donc excellente pour l'expropriant.

L'E.P.A.D. insinue qu'ils ne savent pas gérer leur fonds. Les pouvoirs publics préfèrent ignorer ces problèmes.

Des commerçants ayant demandé à l'Association de les aider, nous informons tous ceux qui se sentent concernés, que nous tiendrons une réunion d'information au café « LA CHAUMIERE », 127, av du Pt-Wilson, rond-point des Bergères (entrée par la porte à droite du café), le mercredi 20 mars à 21 heures.

Nous examinerons, avec vous, les moyens à mettre en œuvre pour remédier à cette situation.

PUTEAUX

Un communalard : ROQUE DE FILLOL MAIRE DE PUTEAUX EN 1871

Jean-Théoxène Roque naquit à Fillol (Gironde), en 1824, dans une famille de modestes agriculteurs. Après de solides études de droit à Bordeaux, il participa à la Révolution de 1848, dans cette ville, puis se fixe à Paris en 1850. Républicain convaincu, il refuse d'approuver le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et publie à l'étranger contre la politique aventureuse de Napoléon III, une brochure retentissante : « Tocsin d'alarme ». De 1857 à 1863, il parcourt le monde, visitant notamment les Antilles, l'Equateur, le Pérou où il rassemble une vaste documentation sur la civilisation des Incas. De retour en France, il participe activement à l'opposition républicaine et se fixe à Puteaux en 1865. Il se dresse courageusement contre le plébiscite de 1870 :

« Avoir l'audace, le cynisme, au déclin du XIX^e siècle, de proposer une telle énormité à la sanction d'un peuple qui aspire à la République et à ses conséquences sociales, c'est la défaite qu'il avait prédite, équitable des charges et des avantages sociaux, c'est plus qu'une insulte, c'est un défi », écrit-il alors, et il dénonce à l'avance la guerre dynastique que prépare la Cour, comme « funeste » et « humiliante ».

En août 1870, Roque de Fillol est élu maire de Puteaux. Peu après, c'est la défaite qu'il avait prédite, la capitulation de Sedan et l'écroulement du Second Empire. La guerre change de caractère. Bismarck s'attaque à la République française et veut l'amputer de l'Alsace-Lorraine. Le nouveau maire de Puteaux offre les cloches de l'église de sa ville au gouvernement pour la fonte de nouveaux canons. Il demande la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'expulsion des Jésuites et l'incorporation des prêtres dans l'armée. Après la capitulation du gouvernement Trochu - Favre, il proteste contre l'occupation de Puteaux par les Prussiens, qu'il dénonce comme une violation de l'armistice.

Dans les réunions d'élus municipaux de la région parisienne, Roque de Fillol, pour contrecarrer les préparatifs de coup d'Etat de Thiers et de l'Assemblée de Bordeaux, fait voter une motion demandant que le gouvernement et l'Assemblée se fixent à Paris.

Le 18 mars, Thiers déclenche son coup de force contre Paris. Il échoue. La Commune est élue le 26 mars 1871. Thiers, à Versailles, reconstruit son armée avec les

prisonniers de Metz et de Sedan que lui renvoie Bismarck. Le 2 avril, les Versaillais engagent les hostilités contre les Communalards; c'est entre la Défense et les Bergères qu'a lieu l'affrontement. Les Fédérés sont canonés par le Mont-Valérien. La population de Puteaux, favorable aux Communalards, leur apporte le renfort d'un canon. Roque de Fillol s'oppose à l'exécution de trois fédérés blessés que les Versaillais ont fait prisonniers et fait donner une sépulture aux gardes nationaux tués pendant le combat. Tout cela lui est imputé à crime. Le 30 avril 1871, alors que les Versaillais occupent Puteaux, 400 gendarmes sont requis pour procéder à l'arrestation de Roque de Fillol. Pendant qu'il est emprisonné, ses concitoyens le réélisent et confirment son mandat.

Devant le Conseil de guerre, le maire de Puteaux se déclare « républicain sincère », voulant toutes les libertés compatibles avec notre état social, tous les progrès conformes aux besoins de notre peuple, et désireux d'en poursuivre sans relâche la réalisation la plus complète. »

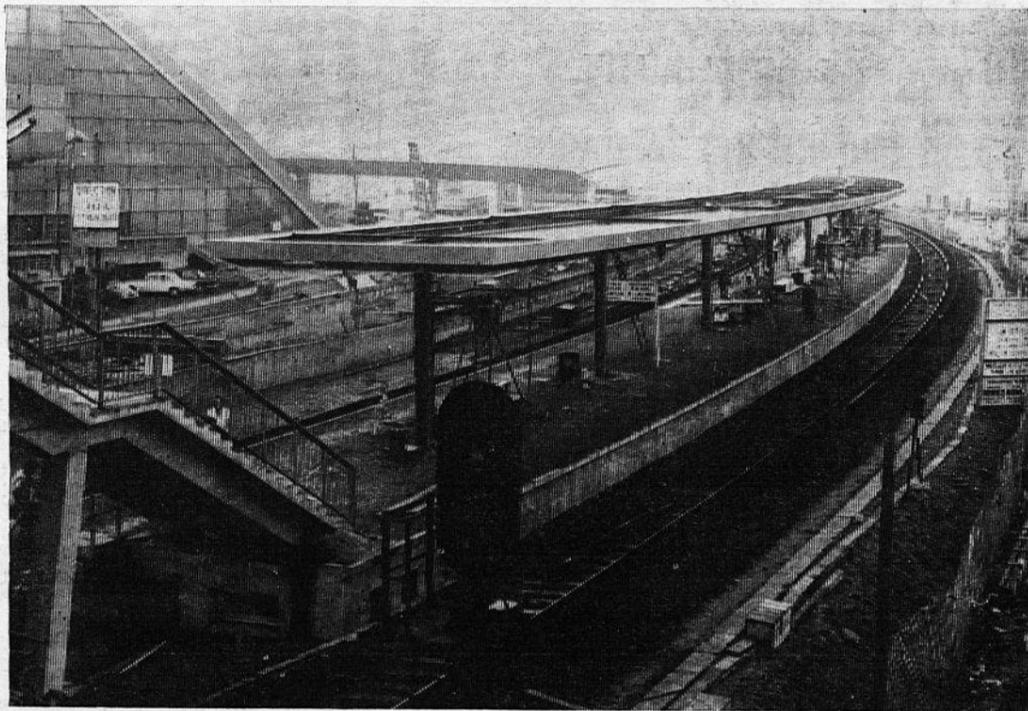
Il est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Au bagne de Toulon il doit revêtir la tunique rouge du forçat et traîner le boulet des assassins. Il est transféré au bagne de la Nouvelle-Calédonie. Là, pendant huit années, il subit son supplice sans jamais vouloir formuler un recours en grâce. Le décret d'amnistie le touche à l'hôpital de l'île Nou, où, malade depuis quinze mois, il est attaché à son grabat par une chaîne rivée à sa cheville.

Le 9 septembre 1879, il est de retour à Puteaux où, un mois plus tôt, ses concitoyens lui ont confié, à nouveau, la charge de maire. Le retour de Roque de Fillol donne lieu à d'ardentes manifestations et, le 27 février 1880, le « bagnard » est élu député au cours d'une élection complémentaire à Courbevoie. A la Chambre des Députés, Roque de Fillol restera fidèle aux idéaux qui l'animaient pendant la Commune : extension de toutes les libertés, laïcité et gratuité de l'enseignement, suppression des budgets des cultes, réduction du service militaire, élection des juges, réforme démocratique de l'impôt, reconnaissance de la personnalité civile des syndicats ouvriers, création d'une caisse de retraite pour les travailleurs, autonomie communale.

Maurice CHOURY.

GARE S.N.C.F. "DEFENSE" : Utilisation provisoire pour les "Arts Ménagers"



Actuellement en travaux, la station S.N.C.F. « Défense Puteaux » sera terminée en juin de cette année.

Pour l'instant, elle est utilisée provisoirement pour le salon annuel des « Arts Ménagers » au Palais du C.N.I.T.

Cette station aura une position très privilégiée aux confins de Puteaux - Courbevoie - Nanterre et elle permettra en outre d'accéder directement au Palais du C.N.I.T.

Séparée de la gare Saint-Lazare par 10 minutes de train, la Défense sera plus que jamais aux portes de Paris.

THEATRE MUNICIPAL

SAMEDI 16 MARS
à 20 h. 45

CHANTS POPULAIRES

REQUIEM, de G. Fauré
extraits de

MESSIE de Haendel

Soliste : Louis Navarre..
A l'orgue : François Polgar.

Présentation : François Vellard.
(80 exécutants)

Direction : Bernard Baron.

Prix des places : 10, 8 et 5 Francs.

L'A.P.E. DU GROUPE REPUBLIQUE COMMUNIQUE

« VITE ! QU'ON S'APPRETE ! »

Pour la fête du Mercredi 20 Mars à partir de 18 h 30
préau de la République

BALS COSTUMÉS — CONCOURS DE COSTUMES
DANSES — CHANTS — JEUX ET SKETCHES
BAR ET COTILLONS

Entrée gratuite et quelle ambiance !

La résidence Wallace : POUR LES PUTEOLIENS D'ABORD ?

Le numéro du 9 mars de « Notre Commune » consacre les trois quarts de sa page 11 à un article de publicité rédactionnelle : « Entre Défense et le Bois de Boulogne, Puteaux, le futur centre résidentiel de l'Ouest de Paris ». Il ne s'agit pas de répondre, ici, à un article publicitaire, dicté par le souci des seuls intérêts capitalistes. Mais les zélés publicistes posent et répondent à leur façon aux questions qui intéressent l'ensemble des Putéoliens. Il s'agit dans cette publicité, surtout de l'immeuble du 41, boulevard R. Wallace, dont on dit : « Voilà une réalisation bien dans la ligne du Puteaux de l'avenir... Standing élevé, architecture sobre, pierre de taille massive... Les halls d'entrée indiquent, eux aussi, tout de suite, le niveau résidentiel de l'ensemble. »

Cela est un fait qui ne nous surprend nullement. Nous l'avons dénoncé dans ces colonnes à maintes reprises, au même titre que nous avons dit et redit ce qu'écrivait le publiciste « à côté de Puteaux - Défense, puis de Puteaux - front de Seine, se créeront des secteurs résidentiels. Du côté du Bois de Boulogne, notamment, ils seront réservés aux privilégiés (souligné par nous G. P.) qui veulent habiter à proximité de leur lieu d'activité. »

Comment, alors, peut-on affirmer que cette nouvelle résidence soit « d'abord pour les habitants de Puteaux eux-mêmes... » et que veut dire cette phrase « cette première vue générale aide à imaginer l'aspect du quartier quand il sera rénové. » Est-ce la Résidence Wallace que l'on propose aux travailleurs du Bas-Puteaux, dont beaucoup comptent parmi les milliers de Français ne gagnant pas 600 F par mois ? Est-ce avec l'idée du « futur centre résidentiel de l'Ouest de Paris » que l'on va trouver une solution au problème extrêmement grave posé par la situation de l'emploi dans notre localité ? Est-ce cela qui résoudra le problème du logement dont sont victimes la majorité des Putéoliens ?

La publicité est ce qu'elle est, mais celle-ci est particulièrement édifiante. Elle confirme ce que les communistes n'ont cessé de dénoncer concernant la crise du logement et la façon dont le pouvoir gaulliste prétend la résoudre.

L'avenir de Puteaux suppose, en premier lieu, la défense des Putéoliens menacés dans leur, que ce soit sur le plan du travail ou sur le plan de l'habitat.

C'est pourquoi nous regrettons que les propositions d'action commune que nous avons faites à plusieurs reprises à la section socialiste de Puteaux, demeurent sans réponse.

L'action commune que nous proposons à nos camarades socialistes est le seul moyen de pouvoir lutter efficacement, avec l'appui de toute la population, contre une politique qui met en cause l'avenir de toute notre localité.

L'expérience des dernières années montre que seule l'action unie peut faire reculer le gouvernement des banquiers.

L'unité et l'union de la gauche ont fait de grands pas en avant dans la dernière période. La plate-forme d'action commune du 24 février dernier entre notre Parti et la F.G.D.S. en atteste.

C'est pourquoi nous continuerons à nous adresser à nos camarades socialistes afin d'organiser, ensemble, la défense, dans tous les domaines, de notre localité.

Guy PETIT.

UNE INTERESSANTE CONFERENCE-DEBAT Samedi dernier à Puteaux

Sur le thème : « Qu'est-ce qu'un révolutionnaire dans la France de notre temps », la section de Puteaux du Parti Communiste Français avait organisé une conférence - débat.

Guy Petit, membre du secrétariat de section du P.C.F. présente tout d'abord un rapport. S'inspirant des points essentiels évoqués dans la plaquette de Waldeck Rochet, il fit tout d'abord une rétrospective historique des traditions démocratiques en France et il en vint tout de suite aux problèmes spécifiques à la France actuelle : Les problèmes de l'unité furent plus précisément abor-

dés et avec eux le contenu d'un programme commun de gouvernement correspondant aux aspirations de la classe ouvrière.

Résolument hostiles au réformisme et au « gauchisme » les Communistes savent faire de leur combat une lutte quotidienne adaptée au contexte français d'aujourd'hui.

Dans la discussion il fut beaucoup question de la démocratie véritable, étape vers le socialisme, le débat s'instaura également sur les revendications immédiates : défense de l'emploi, augmentation des salaires,

abaissement de l'âge de la retraite.

Débat très enrichissant donc qui aura permis à beaucoup de communistes présents de préciser beaucoup de points qui méritaient de l'être afin que le combat juste qu'ils mènent soit de plus en plus efficace.

Etre révolutionnaire dans la France de notre temps ce n'est pas faire de grandes phrases, c'est faire que le combat de chaque jour aide les masses laborieuses à prendre conscience de la nécessité d'une démocratie véritable, laquelle par son contenu social avancé sera une étape vers le socialisme.

M.A.H.



RUE ARAGO

La semaine passée de nombreux automobilistes de la rue Arago ont eu la désagréable surprise de constater que leurs pneus étaient crevés. S'agit-il de crevaisons dues aux nombreux débris de toutes sortes qui jonchent les caniveaux ? ou s'agit-il plutôt d'actes de vandalisme ?

A PROPOS DU MOYEN-ORIENT

Nous n'avions pas jugé utile, au lendemain de l'accord de la gauche du 24 février 1968, d'ouvrir une vaine polémique sur l'opportunité de la réunion publique, présidée par Daniel Meyer, président national de la Ligue des Droits de l'Homme, sur le thème : « Le droit à la vie d'Israël ».

Mais les événements sont rapides et une récente information donnée par le journal « Le Monde » du 12 mars 1968 a retenu notre attention. Dans un de ses articles intitulé : « Une centaine d'intellectuels israéliens s'élèvent contre la violation des droits de l'homme dans les territoires occupés ». Ce journal explique que des compositeurs de musique, des journalistes, des romanciers, des professeurs, des médecins, des avocats, des prêtres et des cinéastes viennent de publier une déclaration que nous reproduisons ci-dessous.

A partir d'informations publiées dans la presse israélienne, ces intellectuels expliquent : « Des citoyens israéliens, juifs et arabes, sont astreints à résidence surveillée ou détenus sans jugement.

Des punitions collectives, notamment le dynamitage de maisons et l'imposition du couvre-feu, continuent à être infligées aux habitants des territoires occupés à un rythme alarmant. Les familles de travailleurs et de paysans, enfants, femmes et vieillards sont privés d'abri et de moyens d'existence. Le flot de réfugiés fuyant la zone de Gaza et la rive occidentale du Jourdain se poursuit. Un nombre croissant d'Arabes est chassé de la rive occidentale sur l'ordre du gouvernement militaire israélien. (...)

Où nous conduisent ces méthodes sinon vers un gouffre de haine ? De tels actes ne peuvent que renforcer la résistance clandestine, faire de nouvelles victimes dans les deux camps et favoriser une nouvelle guerre aux conséquences imprévisibles.

Un peuple qui domine un au-

tre s'expose à la dégénérescence morale et mine son propre régime démocratique. Un peuple qui opprime un autre finit par perdre sa liberté et celle de ses citoyens.

Citoyens juifs ! Rappelez-vous comment des non-juifs courageux s'étaient tenus à nos côtés dans les moments de détresse. Le malheur s'est maintenant abattu sur le peuple arabe frère. Pensez-vous qu'il soit juste que vous vous en laviez les mains, que vous vous taisiez ? »

Ce texte, très significatif, se passe de commentaires. Toutefois, rappelons brièvement la position de notre Parti sur le problème du Moyen-Orient.

● Le P.C.F. réaffirme la nécessité du retrait immédiat et inconditionnel des troupes israéliennes des territoires occupés par elles à la suite de leur agression. Il déclare qu'une paix durable et la solution définitive du conflit peuvent être atteintes dans le cadre de la Charte des Nations Unies et, en particulier, du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque Etat. Il souligne également la nécessité de garantir les droits nationaux du peuple arabe de Palestine.

UN LECTEUR NOUS ECRIT

Nous avons reçu une lettre d'un lecteur que nous publions intégralement :

« J'ai, en tant que parent d'élève, assisté à la Nuit de l'Enfance. Je pensais qu'à l'occasion de cette manifestation serait, avant tout, traité le problème de l'enseignement dont dépend le sort de nos enfants.

Dire qu'il n'a pas été abordé serait exagéré, mais il l'a été d'une façon si superficielle, sans mettre en cause à aucun moment la politique gouvernementale, que je suis resté sur ma faim.

Par contre, quelle n'a pas été ma surprise de voir M. Georges Dardel commencer son exposé par le problème israélien. Je suis contre la guerre, et le sort des enfants d'Israël m'est à ce titre très sensible. Cependant, à ma connaissance, la vie de ceux-ci n'est pas actuellement en danger. S'il en était autrement, la grande presse, la radio et la télévision ne manqueraient pas de nous en informer.

Je me suis demandé alors pourquoi, dans ces conditions, ne pas avoir abordé le problème du Vietnam où, chaque jour, des enfants meurent écrasés sous les bombes américaines.

Il me semble qu'il ne faut pas perdre de vue que le sort des enfants est identique, face aux folies humaines, quelle que soit leur race ou leur couleur.

Pour ma part, je ne puis que regretter cette prise de position partielle et je pense que bien des gens partageront mon point de vue.

Un lecteur assidu ».

Qu'ajouter à cela ? Il nous semble que cette réaction est simplement humaine et pleine de bon sens. Dans ces colonnes, nous n'avons jamais rien dit d'autre.

L'U.F.F. DE PUTEAUX INFORME

A l'occasion de la mi-carême, l'Union des Femmes Françaises vous invite, le jeudi 21 mars, au Cirque d'Hiver, 110, rue Amélot, Paris-11^e.

A 16 heures : grand défilé de enfants costumés, avec la clique de Champigny,

A 16 h 30 : Spectacle de cirque. Des clowns, des acrobates, des animaux.

Venez nombreuses, un départ collectif est prévu de Puteaux.

Pour tous renseignements s'adresser au Comité de l'U.F.F. le samedi après-midi, 44, rue Benoit-Malon.

Le Comité.



UNE SALLE ARCHI-COMBLE...

La Nuit de l'Enfance, organisée au profit de la Caisse des Ecoles, a connu un grand succès. En première partie, un spectacle était donné par les enfants des écoles dans le grand salon d'honneur. C'est devant une salle archi-comble que s'est déroulé ce spectacle.

Le travail fourni par les professeurs et les écoliers dans la préparation de cette soirée a permis une présentation de qualité. Tous sont à féliciter.

Outre les chorales des C.E.G. garçons « Félix Piat » et C.E.G. filles « République », nous avons particulièrement apprécié « Les Oignons » de Sidney Béchet, dansé par les petits du cours préparatoire « République ». L'originalité des costumes et l'âge des acteurs ont conquis l'assistance.

La présentation de mode sur la lune en l'an 2000 par les élèves du C.E.G. « République » filles, sur des rythmes modernes, fut sans aucun doute la danse qui nécessita la plus grande recherche.

Les extraits de l'opérette « Véronique » par les filles du C.E.G. « Félix Piat » fut également fort apprécié, Véronique étant fort gracieusement interprété par une jeune fille qui affichait une belle assurance.

Enfin, l'orchestre du C.E.G. « Félix Piat » garçons « Le Solt Machine » fera sans doute parler de lui.

Le programme était présenté par M. Valentin, professeur. Il a fort bien rempli son rôle en racontant, dans les intermèdes, quelques petites histoires, citant les plus belles « perles » pour la plupart prises dans « La Foi-

re aux Cancre » de Jean Charles.

Le bal qui continuait cette Nuit de l'Enfance a également connu une grande affluence.

Cette participation nombreuse à la Nuit de l'Enfance n'est sans doute pas étrangère à la récente création de cinq associations de parents d'élèves dans les différentes écoles de Puteaux.

Elle est d'un grand réconfort lorsque l'on connaît les manœuvres actuelles du pouvoir gauliste en direction de l'Education Nationale et l'insuffisante part du budget qu'il y consacre.

Nous sommes convaincus que tous les parents, tous les laïques de Puteaux sauront être vigilants et s'engageront plus encore dans l'action pour la défense de l'école publique.

(Correspondant « Eveil »),



...ET UN SPECTACLE DE QUALITE

AMICALE DES LOCATAIRES DU GROUPE H.L.M. LORILLEUX

Après trois réunions qui se sont déroulées dans différents locaux, nous avons pu obtenir de l'Office la salle de réunion de la Maison des Jeunes et de la Culture, au cœur de notre cité, ce qui a permis à quelque cent locataires de participer activement à notre dernière assemblée générale, le 26 janvier 1968.

Depuis février 1967 (date de sa création), malgré bien des difficultés, l'Amicale a pu discuter avec les représentants de l'Office et obtenir quelques améliorations. Mais nous avons pu constater combien reste à faire ! Tous les locataires présents furent unanimes sur ce point. Dans une cité comme la nôtre, aucun problème n'est sans importance : entretien des ascenseurs, propreté des rues intérieures, dégradations faites par les camions et les automobiles sur les pelouses, améliorations intérieures afférentes à chaque escalier, etc... Le représentant de la Confédération nationale des locataires a pu donner des informations très intéressantes concernant ce fameux « surloyer » qui va toucher de nombreux locataires de la cité. Ce problème n'est évidemment pas du ressort de l'Office, mais résulte, comme les augmentations successives des loyers, de la po-

litique antisociale du pouvoir actuel et de sa volonté de porter un coup sévère au logement social. L'Office H.L.M. et les locataires ont des intérêts communs : seule une action résolue, unie et prolongée permettra de faire reculer le gouvernement.

Dans cette perspective, nous sommes heureux de constater l'adhésion de nouveaux locataires à notre Amicale. Notre bureau a été renforcé.

Il faut que, de plus en plus, les familles se sentent concernées, rejoignent nos rangs. Plus nous serons nombreux, plus nous serons à même d'examiner en commun nos problèmes, afin de les soumettre aux représentants de l'Office, dans un dia-

logue fructueux, plus nous serons à même de faire valoir nos droits et promouvoir une conception démocratique du logement social face aux atteintes successives du gouvernement actuel.

LE BUREAU DE L'AMICALE

E. D. F. COMMUNIQUE

Semaine du 18 au 22 mars 1968 TRAVAUX D'ELECTRICITE

VILLE DE PUTEAUX — Branchement souterrain : 4, rue de l'Oasis (2 jours).

TOUS TISSUS d'Ameublement INSTALLATION D'APPARTEMENTS

Devis gratuit

Voilage en tous genres
Tout le linge de maison

TOUTISSAM

155, rue Jean-Jaurès
PUTEAUX — 506-38-50

DÉPANNAGE TÉLÉ

toutes marques

P. LEZY

149, rue de Verdun, Suresnes

Tél. 506-35-24
et 772-00-42

COMMUNIQUE DE L'ASSOCIATION DE DEFENSE DES EXPROPRIÉS DE PUTEAUX

Les opérations d'aménagement de la défense entraînent de multiples perturbations dont les répercussions se font sentir sur l'ensemble de la population par la gêne, les impôts et autres conséquences.

Les commerçants installés à proximité de zones expropriées sont également durement touchés. L'éviction d'une partie importante de leur clientèle leur cause d'importants préjudices. Le chiffre d'affaires baisse, parfois de 70 à 80 %.

Lorsqu'ils sont, à leur tour, expropriés, leur indemnité est basée précisément sur les chiffres d'affaires précédents. L'opération est donc excellente pour l'expropriant.

L'E.P.A.D. insinue qu'ils ne savent pas gérer leur fonds. Les pouvoirs publics préfèrent ignorer ces problèmes.

Des commerçants ayant demandé à l'Association de les aider, nous informons tous ceux qui se sentent concernés, que nous tiendrons une réunion d'information au café « LA CHAUMIERE », 127, av du Pt-Wilson, rond-point des Bergères (entrée par la porte à droite du café), le mercredi 20 mars à 21 heures.

Nous examinerons, avec vous, les moyens à mettre en œuvre pour remédier à cette situation.

PUTEAUX

Un communal : ROQUE DE FILLOL MAIRE DE PUTEAUX EN 1871

Jean-Théoxène Roque naquit à Fillol (Gironde), en 1824, dans une famille de modestes agriculteurs. Après de solides études de droit à Bordeaux, il participa à la Révolution de 1848, dans cette ville, puis se fixe à Paris en 1850. Républicain convaincu, il refuse d'approuver le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et publie à l'étranger contre la politique aventureuse de Napoléon III, une brochure retentissante : « Tocsin d'alarme ». De 1857 à 1863, il parcourt le monde, visitant notamment les Antilles, l'Equateur, le Pérou où il rassemble une vaste documentation sur la civilisation des Incas. De retour en France, il participe activement à l'opposition républicaine et se fixe à Puteaux en 1865. Il se dresse courageusement contre le plébiscite de 1870 :

« Avoir l'audace, le cynisme, au déclin du XIX^e siècle, de proposer une telle énormité à la sanction d'un peuple qui aspire à la République et à ses conséquences sociales, c'est la défaite qu'il avait prédite, équitable des charges et des avantages sociaux, c'est plus qu'une insulte, c'est un défi », écrit-il alors, et il dénonce à l'avance la guerre dynastique que prépare la Cour, comme « funeste » et « humiliante ».

En août 1870, Roque de Fillol est élu maire de Puteaux. Peu après, c'est la défaite qu'il avait prédite, la capitulation de Sedan et l'écroulement du Second Empire. La guerre change de caractère. Bismarck s'attaque à la République française et veut l'amputer de l'Alsace-Lorraine. Le nouveau maire de Puteaux offre les cloches de l'église de sa ville au gouvernement pour la fonte de nouveaux canons. Il demande la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'expulsion des Jésuites et l'incorporation des prêtres dans l'armée. Après la capitulation du gouvernement Trochu - Favre, il proteste contre l'occupation de Puteaux par les Prussiens, qu'il dénonce comme une violation de l'armistice.

Dans les réunions d'élus municipaux de la région parisienne, Roque de Fillol, pour contrecarrer les préparatifs de coup d'Etat de Thiers et de l'Assemblée de Bordeaux, fait voter une motion demandant que le gouvernement et l'Assemblée se fixent à Paris.

Le 18 mars, Thiers déclenche son coup de force contre Paris. Il échoue. La Commune est élue le 26 mars 1871. Thiers, à Versailles, reconstitue son armée avec les

prisonniers de Metz et de Sedan que lui renvoie Bismarck. Le 2 avril, les Versaillais engagent les hostilités contre les Communards; c'est entre la Défense et les Bergères qu'a lieu l'affrontement. Les Fédérés sont canonnés par le Mont-Valérien. La population de Puteaux, favorable aux Communards, leur apporte le renfort d'un canon. Roque de Fillol s'oppose à l'exécution de trois fédérés blessés que les Versaillais ont fait prisonniers et fait donner une sépulture aux gardes nationaux tués pendant le combat. Tout cela lui est imputé à crime. Le 30 avril 1871, alors que les Versaillais occupent Puteaux, 400 gendarmes sont requis pour procéder à l'arrestation de Roque de Fillol. Pendant qu'il est emprisonné, ses concitoyens le réélisent et confirment son mandat.

Devant le Conseil de guerre, le maire de Puteaux se déclare « républicain sincère », voulant toutes les libertés compatibles avec notre état social, tous les progrès conformes aux besoins de notre peuple, et désireux d'en poursuivre sans relâche la réalisation la plus complète. »

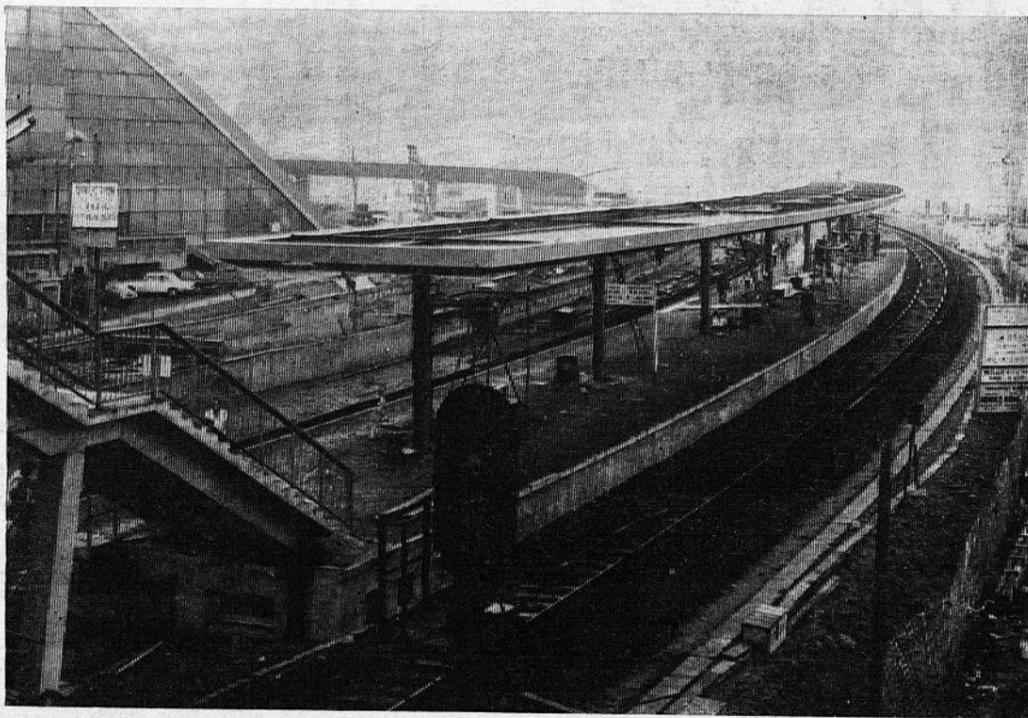
Il est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Au bagne de Toulon il doit revêtir la tunique rouge du forçat et traîner le boulet des assassins. Il est transféré au bagne de la Nouvelle-Calédonie. Là, pendant huit années, il subit son supplice sans jamais vouloir formuler un recours en grâce. Le décret d'amnistie le touche à l'hôpital de l'île Nou, où, malade depuis quinze mois, il est attaché à son grabat par une chaîne rivée à sa cheville.

Le 9 septembre 1879, il est de retour à Puteaux où, un mois plus tôt, ses concitoyens lui ont confié, à nouveau, la charge de maire. Le retour de Roque de Fillol donne lieu à d'ardentes manifestations et, le 27 février 1880, le « bagnard » est élu député au cours d'une élection complémentaire à Courbevoie. A la Chambre des Députés, Roque de Fillol restera fidèle aux idéaux qui l'animaient pendant la Commune : extension de toutes les libertés, laïcité et gratuité de l'enseignement, suppression des budgets des cultes, réduction du service militaire, élection des juges, réforme démocratique de l'impôt, reconnaissance de la personnalité civile des syndicats ouvriers, création d'une caisse de retraite pour les travailleurs, autonomie communale.

Maurice CHOURY.

GARE S.N.C.F. " DEFENSE " : Utilisation provisoire pour les " Arts Ménagers "



Actuellement en travaux, la station S.N.C.F. « Défense Puteaux » sera terminée en juin de cette année.

Pour l'instant, elle est utilisée provisoirement pour le salon annuel des « Arts Ménagers » au Palais du C.N.I.T.

Cette station aura une position très privilégiée aux confins de Puteaux - Courbevoie - Nanterre et elle permettra en outre d'accéder directement au Palais du C.N.I.T.

Séparée de la gare Saint-Lazare par 10 minutes de train, la Défense sera plus que jamais aux portes de Paris.

THEATRE MUNICIPAL

SAMEDI 16 MARS
à 20 h. 45

CHANTS POPULAIRES

REQUIEM, de G. Fauré
extraits de

MESSIE de Haendel

Soliste : Louis Navarre..

A l'orgue : François Polgar.

Présentation : François

Vellard.
(80 exécutants)

Direction : Bernard Baron.

Prix des places : 10, 8 et 5 Francs.

L'A.P.E. DU GROUPE REPUBLIQUE COMMUNIQUE

« VITE ! QU'ON S'APPRETE ! »

Pour la fête du Mercredi 20 Mars à partir de 18 h 30
préau de la République

BALS COSTUMÉS — CONCOURS DE COSTUMES
DANSES — CHANTS — JEUX ET SKETCHES
BAR ET COTILLONS

Entrée gratuite et quelle ambiance !

La résidence Wallace : POUR LES PUTEOLIENS D'ABORD ?

Le numéro du 9 mars de « Notre Commune » consacre les trois quarts de sa page 11 à un article de publicité rédactionnelle : « Entre Défense et le Bois de Boulogne, Puteaux, le futur centre résidentiel de l'Ouest de Paris ». Il ne s'agit pas de répondre, ici, à un article publicitaire, dicté par le souci des seuls intérêts capitalistes. Mais les zélés publicistes posent et répondent à leur façon aux questions qui intéressent l'ensemble des Putéoliens. Il s'agit dans cette publicité, surtout de l'immeuble du 41, boulevard R.-Wallace, dont on dit : « Voilà une réalisation bien dans la ligne du Puteaux de l'avenir... Standing élevé, architecture sobre, pierre de taille massive... Les halls d'entrée indiquent, eux aussi, tout de suite, le niveau résidentiel de l'ensemble. »

Cela est un fait qui ne nous surprend nullement. Nous l'avons dénoncé dans ces colonnes à maintes reprises, au même titre que nous avons dit et redit ce qu'écrivait le publiciste « à côté de Puteaux - Défense, puis de Puteaux - front de Seine, se créeront des secteurs résidentiels. Du côté du Bois de Boulogne, notamment, ils seront réservés aux privilégiés (souligné par nous G. P.) qui veulent habiter à proximité de leur lieu d'activité. »

Comment, alors, peut-on affirmer que cette nouvelle résidence soit « d'abord pour les habitants de Puteaux eux-mêmes... » et que veut dire cette phrase « cette première vue générale aide à imaginer l'aspect du quartier quand il sera rénové. » Est-ce la Résidence Wallace que l'on propose aux travailleurs du Bas-Puteaux, dont beaucoup comptent parmi les milliers de Français ne gagnant pas 600 F par mois ? Est-ce avec l'idée du « futur centre résidentiel de l'Ouest de Paris » que l'on va trouver une solution au problème extrêmement grave posé par la situation de l'emploi dans notre localité ? Est-ce cela qui résoudra le problème du logement dont sont victimes la majorité des Putéoliens ?

La publicité est ce qu'elle est, mais celle-ci est particulièrement édifiante. Elle confirme ce que les communistes n'ont cessé de dénoncer concernant la crise du logement et la façon dont le pouvoir gaulliste prétend la résoudre.

L'avenir de Puteaux suppose, en premier lieu, la défense des Putéoliens menacés dans le leur, que ce soit sur le plan du travail ou sur le plan de l'habitat.

C'est pourquoi nous regrettons que les propositions d'action commune que nous avons faites à plusieurs reprises à la section socialiste de Puteaux, demeurent sans réponse.

L'action commune que nous proposons à nos camarades socialistes est le seul moyen de pouvoir lutter efficacement, avec l'appui de toute la population, contre une politique qui met en cause l'avenir de toute notre localité.

L'expérience des dernières années montre que seule l'action unie peut faire reculer le gouvernement des banquiers.

L'unité et l'union de la gauche ont fait de grands pas en avant dans la dernière période. La plate-forme d'action commune du 24 février dernier entre notre Parti et la F.G.D.S. en atteste.

C'est pourquoi nous continuerons à nous adresser à nos camarades socialistes afin d'organiser, ensemble, la défense, dans tous les domaines, de notre localité.

Guy PETIT.

RUE ARAGO

La semaine passée de nombreux automobilistes de la rue Arago ont eu la désagréable surprise de constater que leurs pneus étaient crevés. S'agit-il de crevaisons dues aux nombreux débris de toutes sortes qui jonchent les caniveaux ? où s'agit-il plutôt d'actes de vandalisme ?

UNE INTERESSANTE CONFERENCE-DEBAT

Samedi dernier à Puteaux

Sur le thème : « Qu'est-ce qu'un révolutionnaire dans la France de notre temps », la section de Puteaux du Parti Communiste Français avait organisé une conférence - débat.

Guy Petit, membre du secrétariat de section du P.C.F. présente tout d'abord un rapport. S'inspirant des points essentiels évoqués dans la plaquette de Waldeck Rochet, il fit tout d'abord une rétrospective historique des traditions démocratiques en France et il en vint tout de suite aux problèmes spécifiques à la France actuelle : Les problèmes de l'unité furent plus précisément abor-

dés et avec eux le contenu d'un programme commun de gouvernement correspondant à nos aspirations de la classe ouvrière.

Résolument hostiles au réformisme et au « gauchisme » les Communistes savent faire de leur combat une lutte quotidienne adaptée au contexte français d'aujourd'hui.

Dans la discussion il fut beaucoup question de la démocratie véritable, étape vers le socialisme, le débat s'instaura également sur les revendications immédiates : défense de l'emploi, augmentation des salaires,

abaïssement de l'âge de la retraite.

Débat très enrichissant donc qui aura permis à beaucoup de communistes présents de préciser beaucoup de points qui méritaient de l'être afin que le combat juste qu'ils mènent soit de plus en plus efficace.

Etre révolutionnaire dans la France de notre temps ce n'est pas faire de grandes phrases, c'est faire que le combat de chaque jour aide les masses laborieuses à prendre conscience de la nécessité d'une démocratie véritable, laquelle par son contenu social avancé sera une étape vers le socialisme.

M.A.H.



PUTEAUX

ILE DE PUTEAUX Il faut assurer la sécurité des locataires !

Suite à la pétition adressée à M. le Maire de Puteaux par les locataires de la cité de l'Île-de-Puteaux, au sujet de l'état de la chaussée, un semblant de travail a été commencé, mais les locataires sont fort mécontents, cela est pire qu'auparavant.

Plusieurs accidents se sont produits, de nombreuses chutes d'enfants, projections de cailloux dans les murs des habitations, sur les fenêtres.

De nombreuses mères de famille ont déjà renversé leur landau, à cause des tas de cailloux jonchant l'allée principale, mis pour la réfection de la chaussée qui demeure inachevée.

Il serait également souhaitable de prévoir un grillage de sécurité tout le long de la cité, côté Seine (lors des dernières crues deux enfants tombèrent à l'eau). Les locataires se plaignent du manque d'éclairage, il devient impossible aux personnes âgées, femmes et jeunes filles, de sortir la nuit.

Le Bureau provisoire du Syndicat des Locataires de l'Île-de-Puteaux.

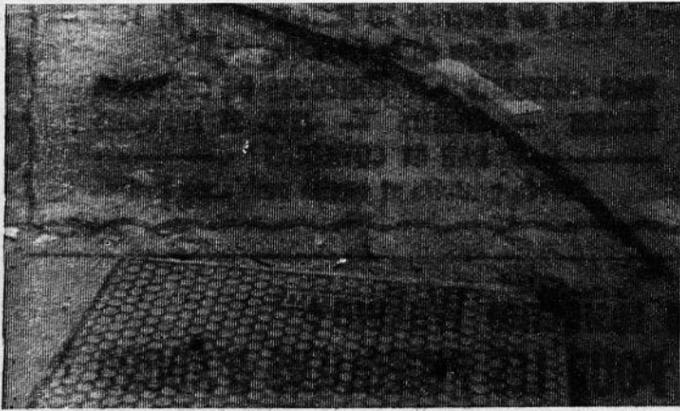
L'Association des parents d'élèves du groupe Parmentier-Jaurès-Coliin organise avec la participation de M. CERICI, conseiller d'orientation professionnelle

UNE CAUSERIE-DEBAT

sur les problèmes de l'enseignement,
sur la rentrée en 6^e

Le Samedi 23 Mars 1968 à la mairie de Puteaux (salle 42) à 14 h 30 précises

TOUJOURS LES TROTTOIRS...



Nous avons à diverses reprises posé la question de la réfection des trottoirs. Objectivement, nous devons reconnaître que nos échos à ce sujet ont été suivis d'effet. Ils n'avaient d'ailleurs pas d'autre objet.

Aujourd'hui il nous faut signaler le mauvais état du trottoir situé à l'angle de la rue Eugène-Eichenberger et de la place Stalingrad.

A cet endroit les travaux effectués ont laissé une dénivellation importante, qui peut être la cause d'accidents regrettables. Le trottoir se trouve,

en effet, en contrebas de la bordure, un voyant en fonte dépasse de plusieurs centimètres. Ce lieu, très passant les jours de marché, risque d'être la cause de chutes plus ou moins graves, notamment pour les personnes âgées.

Puisque le sol semble avoir été préparé pour recevoir un revêtement bitumé, les services compétents ne pourraient-ils, rapidement, faire le nécessaire pour remédier à cet état de chose ?

Correspondant « EVEIL ».

COMITE DE PUTEAUX DE L'A.R.A.C. : UN BON DEPART

Samedi 9 mars, commençait la série de réunions d'informations décidées par notre section. Dans la salle du « café Bamby », 146, rue de Verdun, une vingtaine d'anciens combattants étaient rassemblés. Après l'allocation du président Tharet et une discussion fort intéressante portant sur les droits des A.C., la violation du rapport Constant, la non reconnaissance du titre d'A.C. aux anciens d'Algérie, la riposte à la grande mise en scène que prépare le gouvernement pour le 50^e anniversaire de l'Armistice, la nécessité de créer l'U.F.A.C. à Puteaux, quatre adhésions furent enregistrées, ce qui est bien pour notre organisation.

Samedi 16 mars, à 15 heures, salle du « Café Bleu », 40, rue de la République (angle des rues J.-Guesde et République) une seconde réunion aura lieu pour ce quartier y compris l'en-

semble Bellini.

Nous souhaitons plein succès à cette réunion, et pour cela appelons les Anciens Combattants et victimes de guerre d'y venir nombreux.

La Section de Puteaux de l'Association républicaine des Anciens Combattants.

COURS QUENNEVILLE

23, r. de l'Oasis, Puteaux, LON 07-54

Comptabilité

Dactylographie -- Sténographie

Préparation accélérée au G.A.P. d'Etat
Jeunes Filles et Dames
Inscription à toute époque de l'année

UNE INITIATIVE DU COMITE LOCAL DE L'A.N.A.C.R. : Contre la renaissance du nazisme, pour la Paix au Vietnam

Après avoir présenté « Au cœur de l'orage » et « Paris brûle-t-il », films marquant deux importants épisodes de la lutte patriotique contre l'occupant nazi. Poursuivant son activité publique, le Comité local de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.) a décidé de traiter de deux problèmes très préoccupants : le développement et le danger du néonazisme en Allemagne Fédérale et l'aggravation de la guerre au Vietnam.

A cet effet, une soirée cinématographique sera organisée le mardi 26 mars, à 20 h 30, au cinéma « Le Lido », 35 bis, rue Eichenberger, soirée au cours de laquelle seront projetés : « Lissy », film allemand sur la naissance du nazisme en 1934 et « Le Ciel, la Terre », film de Joris Ivens sur la lutte du peuple vietnamien pour ses libertés et son indépendance.

On trouve les cartes d'entrée auprès des organisations locales et au guichets des cinémas « Le Central », « Le Lido » et « Le Rex ».

REMERCIEMENTS

M. Jean GROLLEAU, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques de sympathie qui lui ont été témoignées dans sa douloureuse épreuve, adresse à tous ses sincères remerciements.

FAITS ET MEFAITS

TENTATIVE DE SUICIDE

A la suite d'une tentative de suicide par absorption de barbiturique à son domicile à Puteaux, Mlle LALBAT Arlette a été conduite à l'hôpital Foch, de Suresnes, dans la nuit du 6 mars.

UN CADAVRE DE FEMME DANS LA SEINE

C'est le dimanche 10 mars, à 10 h 30, qu'a été découvert dans le bras mort de la Seine, face à l'Île-de-Puteaux, le cadavre d'une femme paraissant avoir séjourné une quinzaine de jours dans l'eau. Non identifiée la noyée paraissait âgée d'environ 45 ans.

UNE ENQUÊTE EST EN COURS.

ACCIDENT

RUE ANATOLE-FRANCE
Le 7 mars, vers 16 heures, M. BRANLY Lucien, 79 ans, retraité, demeurant 92, rue de la République à Puteaux, a été heurté par l'automobile de M. Mirélas, 36 ans, demeurant à Paris. M. Branly a été transporté à l'hôpital Foch de Suresnes, où il a été admis en observation pour blessures aux jambes et au thorax.

LES INFORMATIONS SPORTIVES DE PUTEAUX EN PAGE 17

X. TABURIAUX

47, rue de Bezons

COURBEVOIE - 333-09-50

DEPANNAGE

Réparation - Entretien
Cuisinières et machines à laver
A. MARTIN - DE DIETRICH

CINEMAS

LE CENTRAL

Samedi 16, 21 h., dimanche 17, 14 h., 17 h., 21 h., lundi 18, 21 heures :

Un magnifique film dans la tradition de l'Homme des Vallées perdues :

WILL PENNY

LE SOLITAIRE

en scope couleur

Charlton Heston, Joan Beckett.

Mercredi 20, 21 h., jeudi 21, 14 h. 45, 21 h., vendredi 22, 21 heures :

1 h. 30 de fou-rire avec Louis de Funès dans

OSCAR

Fransco Eastmancolor
Claude Rich, Paul Prébois, A. Natanson, Claude Gensac, Mario David.

LE LIDO

Samedi 16, 21 h., dimanche 17, 14 h., 17 h., 21 h. :

La première œuvre d'Albert Camus portée à l'écran :

L'ETRANGER

en Technicolor, avec Marcello Mastroianni, Anna Karina, B. Blier, G. Geret, J. Merlin, A. Adam, P. Bertin.

Lundi 18, 21 h., Art et Essai :

Une œuvre étourdissante, adorable, insolemment jeune :

GEORGY GIRL

James Mason, Alain Bates, Lynn Redgrave.

Mercredi 20, jeudi 21, 21 h. :
Eddie Constantine dans
COMME S'IL EN PLEUVAIT

Vendredi 22, 21 h. :

La plus grande fresque de l'épopée napoléonienne, d'après l'œuvre de Léon Tolstoï :

L'ANNEE TERRIBLE

(Guerre et Paix)

En grand écran couleurs

LE REX

Samedi 16, 21 h., dimanche 17, 14 h., 16 h. 45, 21 h. :

Duel sans pitié dans le ciel du Nouveau Mexique :

POKER AU COLT

en scope couleurs, avec Georges Hilton, George Eastman.

Mercredi 20, jeudi 21, vendredi 22, 21 h. :

Les taureaux lâchés dans la rue et les bandits dans la banque :

GROS COUP

A PAMPELUNE

Stephen Boyd, Yvette Mimieux.

ÉTAT CIVIL

DU 4 AU 10 MARS INCLUS NAISSANCES

Frontier Bruno, Abitol Sophie, Arnt Franck, Fernandez Juan, Kondé Juan, Cogordan Isabelle, Poirier Géraldine, Alves Ivan, De Araujo Franquelim, Ponsin Sophie, Ruol Didier, Maghni Saadia, Riobe Patrick, Kaim Sandrine, Benakli Mohamed.

MARIAGES

Entre :
Hadjadj Léon, Paris-4^e, et Nabet Yvonne, 63, quai National, Puteaux.
Sanz Robert, 69, rue Victor-Hugo, Puteaux, et Fiorovich Monique, 68, rue Victor-Hugo, Puteaux.

Houze Gérard, Clamart, et Boulanger Simone, 6, rue Cartault, Puteaux.

Garcia Michel, Antony, et Le Quintrec Joëlle, 25, rue de la République, Puteaux.

Ahmed Michel, 72 bis, rue Jean-Jaurès, Puteaux, et Gueudre Nicole, Saint-Cloud.

Perouze Christian, base aérienne 123, d'Orléans-Bricy (Loiret), et Decroix Dominique, 2, rue Collin, Puteaux.

Piard Joël, 4, rue Cartault, Puteaux, et Canet Michèle, 76, rue Victor-Hugo, Puteaux.

Ibanez Arthur, Thiais (Val-de-Marne), et Friard Raymonde, 27, rue

PERMANENCES

◆ Union locale C. G. T. : le mardi, de 18 h 30 à 19 h 30, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.

◆ Association républicaine des Anciens Combattants : 1^{er} et 3^e dimanches du mois, de 10 à 12 heures, café Bougault, 83, bd. Richard-Wallace.

◆ Fédération des Locataires : Pour cause de maladie, la permanence sera fermée jusqu'à nouvel avis. S'adresser aux permanences les plus proches.

Courbevoie : 10, place Chartras, tous les mercredis à partir de 19 heures.

Nanterre : Salle de la Coopérative, 6 bis rue de la Mairie, tous les 1^{er} et 3^e dimanches du mois à partir de 10 heures.

◆ Association de Défense des expropriés de Puteaux : chaque soir à partir de 19 heures, et dimanche matin. Rendez-vous par téléphone : 506-00-35.

◆ ANACR : Permanence tous les premiers dimanches du mois, mairie, salle n° 23, de 10 à 12 heures.

◆ F.N.D.I.R.P., section de Puteaux, 3^e dimanche de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30, salle n° 23 de la mairie.

◆ Mouvement de la Paix : Mardi, de 18 h 30 à 19 h 30, Bourse du Travail, rue Roque-de-Fillol.

◆ Union des Femmes Françaises (U.F.F.), 44, rue Benoit-Malon, samedi, 16 à 18 heures.

◆ Ambulances : 2, rue des Fusillés, tél. : 506-79-58.

◆ Pompiers : 2, rue Chantecoq, tél. : 50-00-20 et 506-60-00.

◆ Taxis : stations face à la Poste. Tél. : 506-00-00 - Pont de Puteaux : 506-01-69.

SERVICE MEDICAL

MEDECINS

Dimanche 17 mars
Dr ROSEMBERG, 33 bis, rue du Général-de-Gaulle, Tél. 506-04-23.

Dimanche 24 mars
Dr SOL, 60, rue Eichenberger, Tél. 506-05-75.

PHARMACIENS

Dimanche 17 mars
GIMET, 33 bis, rue du Général-de-Gaulle.

Dimanche 24 mars
VANNIER, 3, rue Bernard-Palissy.

Les pharmaciens sont de garde le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin.

La nuit, s'adresser au commissariat : 501-33-60.

des Fontaines, Puteaux.

Leblanc Georges, H.L.M. Bellini, Puteaux, et Tchernetzky Lucienne, Sannois (Val-d'Oise).

Le Bihan J.-Jacques, 8 bis, rue D.-Lefoullon, Puteaux, et Bouval Liliane, Villejuif (Val-de-Marne).

Solignac Claude, 66, rue Anatole-France, Puteaux, et Mulot Madeleine Rueil-Malmaison.

Rusquet René, 20, rue Godefroy, Puteaux, et Fette Josette, Levallois-Perret.

DECES

Guinlot Romain, 68 ans, 6, rue Agathe; Cormerais Raymond, 41 ans, 20 bis, rue des Pavillons; Beghin Albert, 50 ans, 27, rue Saulnier;

Quaz Perolin Lucien, 82 ans, 66, rue Anatole-France; Arnal Léon, 85 ans, 41, rue des Pavillons; Gorius Lucien, 55 ans, 47, rue Voltaire;

Hurseaux Madeleine, épouse Maton, 55 ans, 6, rue André-Leclerc; Bilet Paul, 89 ans, 11, rue Saulnier; Le Caer Angéline, épouse Bonnet, 57 ans, 50, rue Charles-Lorilleux;

Roman Georges, 56 ans, 5, allée Henri-Sellier; Corp Joseph, 76 ans, 44, rue E.-Eichenberger; Large Jeanne, 90 ans, 7, rue des Pavillons; Biarlat Amédée, 69 ans, 9, rue du Four;

Willerval Joseph, 49 ans, 12, rue Mirabeau.

NEUILLY

AGENCE LOCALE : 11, rue Paul - Chaterousse

LES PETITS FAITS DE LA SEMAINE

Une cambriolage dans une chambre de bonne, 5, rue Théophile-Gautier. Il est à remarquer combien les « monte-en-fair » affectionnent le 5^e pour se livrer à leurs activités coupables. Monsieur Robert Bruneau s'étant absenté quelques instants, a eu la surprise désagréable de constater, à son retour, qu'une somme de mille soixante dix francs, placée dans le tiroir d'un chiffonnier, lui avait été subtilisée pendant son absence par des visiteurs qui s'étaient introduits dans sa modeste chambre par le vasistas resté ouvert.

Monsieur Segura Lopez, qui circulait à vélomoteur sur la chaussée latérale, avenue de Neuilly, a été heurté par une 3 CV. Citroën à l'angle de la rue Berteaux-Dumas. Blessé au bras gauche, il a été conduit par Police-Secours à l'Hôpital Municipal de Neuilly où il a été admis pour fracture du bras gauche.

La musique adoucit les mœurs. C'est ce qu'avaient dû estimer trois jeunes garçons qui se rendirent au Monoprix, avenue de Neuilly, le 8 mars, où ils choisirent 14 disques d'une valeur de 91 F, dans l'intention d'écouter cette musique à titre gracieux. Ils furent interpellés à la sortie par un inspecteur et ne purent justifier du paiement de leur acquisition.

La tête basse, ils furent conduits au Commissariat de Police où on leur fit entendre un

disque qu'ils n'avaient pas choisi, avant de les rendre aux mains de leurs parents où, nous le pensons, ils ont dû entendre une musique sans orchestre.

Travaillant sur un chantier, 11, rue Perronet, au compte de l'entreprise Muzzin, Monsieur Hidalgo Enriquez a été blessé au cours de son travail par une scie à marbre. Transporté à l'hôpital Beaujon, il y a été admis pour coupure profonde du poignet droit.

CENT MILLIONS DE BIJOUX S'ENVOLENT

Des cambrioleurs ont dérobé pour un million de francs (100 millions d'AF) de bijoux de grande valeur et de pièces d'or dans l'appartement d'un industriel de Neuilly (Hauts-de-Seine), 83, rue de Longchamp. C'est en rentrant de voyage hier après-midi que l'industriel, M. André Rauscher, a constaté le vol. Aucune trace d'effraction n'a été constatée sur les portes ou fenêtres de l'immeuble. Il semble que le (ou les) cambrioleur ait réussi à découvrir la combinaison du coffre-fort.

POMPISTE ATTAQUÉ

M. Jean-Pierre Lombardo, pompiste d'une station-service, 157, avenue de Neuilly à Neuilly, a été attaqué l'autre nuit par un individu armé qui a emporté 300 F.

Nécrologie

La section du P.C. de Neuilly vient de perdre l'un de ses bons militants : Irénée Cocu, vétéran du Parti, ancien machiniste au métro. Notre camarade, âgé de 78 ans, venait de perdre sa compagne il y a peu de temps. Les camarades qui assistaient aux obsèques ont présenté les condoléances de la section et des cellules à sa famille.

A PROPOS DU MARCHÉ

Monsieur Peretti déclare avoir été trompé quant à la conduite des travaux du marché couvert ; ce dont nous doutons, car le résultat ressemble beaucoup à l'orientation de la politique UNR dans toute la France : évincer les petits.

Ici, en l'occurrence, les petits commerçants qui ne pourront payer les places dont les prix sont très élevés. Elevés à tel point que certains seront obligés de réduire la place à la moitié de ce qu'ils ont sur le marché actuel de l'avenue ; ceci dans le meilleur des cas.

La conséquence à prévoir, c'est une élimination de la concurrence. Actuellement, les personnes qui font leur marché peuvent se rendre compte des différences de prix qui sont souvent appréciables pour une même denrée suivant les commerçants. Moins de commerçants, et ceci disparaîtra.

D'autre part, les nombreux clients qui n'auront plus leurs fournisseurs habituels se tourneront alors vers ceux qui resteront avec des étals réduits dans bien des cas. D'où augmentation des files d'attente aux heures de pointe et pertes de temps.

Après la disparition du marché de l'avenue du Roule et bientôt celle de celui de l'avenue de Neuilly, l'esthétique de notre ville y gagnera peut-être ; mais les grands bénéficiaires seront les gros commerçants et les super-marchés.

Le tout est bien dans la ligne UD V^e.

RECENSEMENT

Le recensement sur Neuilly va certainement réserver des surprises.

On constatera que dans la plupart des beaux immeubles anciens, il n'y a pas de salle de bain, pas d'ascenseur, pas de chauffage central... d'origine.

Combien de familles sont entassées dans des espaces réduits, des « chambres de bonnes » sans chauffage, sans eau, sans w.-c. !

En toute logique, cela devrait inciter nos édiles à se pencher sur la question des logements. Mais comme la politique du Conseil municipal est d'évincer la population travailleuse, cette situation ne l'émeuvra pas.

La preuve de cette politique est que les terrains des rues Ybry-Garnier sont toujours dans le même état : les plantes sauvages y sont de plus en plus prospères. Ce terrain a déjà changé trois fois de destination ; sans doute va-t-il en changer encore et se transformer purement et simplement en bureaux...

Et à propos de logements, nous apprenons que le Conseil municipal a cédé du terrain rue Belfroi à la société qui construit un immeuble au 18, à charge pour cette société de mettre un ou des logements à la disposition de la municipalité.

Cela ressemble à l'histoire du Marché couvert... Y aura-t-il plus de logements... que de Marché couvert ?

AVEC LES FEMMES DE PARIS CONTRE LA GUERRE DU VIETNAM

Vendredi dernier 8 mars, des femmes de Neuilly ont porté à l'ambassade des Etats-Unis, place de la Concorde, la pétition préparée le dimanche 3 mars, dans la salle des fêtes du Chézy, au cours de la Veillée des femmes françaises pour la paix.

Un nombre considérable de femmes s'était rassemblé (près de 5.000) et elles ont déposé leurs appels à la paix au Vietnam entre 17 h 30 et 19 h, très filtrées par la police devant l'Ambassade, mais reçues cependant par un attaché, dont la mine était plutôt blême. La même photo émouvante, une femme vietnamienne et son enfant, s'élevait à d'innombrables exemplaires au-dessus des têtes des manifestantes.

À la sortie des bureaux, un nouvel afflux de femmes s'est présenté ; il y a eu un défilé de la Madeleine à la place de la Concorde, avant la dislocation de la manifestation.

Mais cela ne doit pas nous satisfaire. Il faut que le gouvernement américain se sente harcelé. C'est pourquoi, le 15 mars, il y a eu de nouvelles manifestations : à Paris, à l'Hôtel de Ville, et pour la banlieue des Hauts-de-Seine, à Nanterre.

LA PISCINE DU BOULEVARD INKERMANN

La seule de Neuilly ! Pour 70.000 habitants ! Mais quelle joie d'en avoir enfin une, s'ajoutant à l'unique bain public de Neuilly !

Elle est ouverte les lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 12 heures à 14 heures et de 16 heures à 19 h 30, et aussi :

— le jeudi, de 12 heures à 22 h 30 ;

— le samedi, de 10 heures à 19 h 30 ;

— le dimanche, de 8 heures à 18 heures.

Prix : Pour les adultes : 3 F.

Pour les étudiants et les enfants de moins de 15 ans et les adhérents de sociétés de natation : 2 F.

Les élèves des écoles publiques et privées de l'enseignement du 1^{er} degré, accompagnés de leurs maîtres, sont admis gratuitement.

Pour ceux qui prennent le métro

La R.A.T.P. fait savoir que des modifications et des améliorations ont été apportées récemment dans diverses stations pour les correspondances :

— ETOILE : lignes 1, 2, 6 et ligne régionale ;

— NATION : lignes 1, 2, 6 et ligne régionale ;

— CHAUSSEE-D'ANTIN : lignes 7 et 9.

— REPUBLIQUE : lignes 5 et 11 ;

À DENFERT - ROCHEREAU, deux nouveaux couloirs de correspondance sont ouverts entre la ligne de Sceaux et le réseau urbain.

À ETOILE, quatre escaliers mécaniques permettront bientôt aux voyageurs sortant de la ligne 2, de quitter l'enceinte du Métro par les salles Wagram-Hoche, ou d'utiliser les intercommunications avec les lignes 1 et 6.

CINEMAS

LE REGENT

113, av. de Neuilly

Du 13 au 19 mars :

LES RISQUES DU METIER

Du 20 au 26 mars :

DOUZE SALOPARDS

Séances d'Art et d'Essai : mardi, 21 heures.

19 mars :

MOURIR A MADRID

26 mars :

A BOUT DE SOUFFLE

(interdit aux moins de 18 ans).

Matinées enfantines :

Jeu 14 :

SEPT HEURES DE FEU

Jeu 21 :

ZORRO ET LES TROIS MOUSQUETAIRES

LE CHEZY

4, rue de Chézy

Du 13 au 19 mars :

VIVRE POUR VIVRE

Du 20 au 26 mars :

L'ODYSSEE

DE L'AFRICAN QUEEN

LE TRIANON

25, rue Ybry

Du 13 au 19 mars :

LES GRANDES GUEULES

Du 20 au 26 mars :

JAMAIS LE DIMANCHE

SERVICE MEDICAL

Dimanche 17 mars

Médecin de garde :

Dr HARLEZ, 130, avenue de Neuilly. Tél. 722-89-43.

Pharmaciens :

M. RABARON, 209, avenue du Roule.

M. RENARD, 106, avenue de Neuilly.

X. TABURIAUX

47, rue de Bezons

COURBEVOIE - 333-09-50

DEPANNAGE

Réparation - Entretien

Cuisinières et machines à laver

A. MARTIN - DE DIETRICH

CARAVANES OCCASIONS

10, avenue Lénine — NANTERRE — 204-38-91
(à 50 mètres de la place de la Boule vers Chatou)

Toutes marques

expo - camping

Prix d'hiver

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1 rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

Permanences

- Roger GUERIN, conseiller général : 2^e et 4^e lundis du mois, de 17 h 30 à 19 heures, 1, rue Joseph-Rivière
- ARAC : 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30, café « Le Porho », 7, avenue Marceau.
- Section de la FNDIRP, salle Espéret, 125, rue Armand-Sylvestre, 1^{er} dimanche du mois, de 10 h 30 à 12 heures.
- Mutités du Travail : 1^{er} et 3^e dimanches matin du mois, sous-sol école rue de Metz.
- Syndicat des Locataires : 2^e et 4^e samedis du mois, de 16 à 17 heures, 104, rue Armand-Sylvestre, et le mercredi, de 19 à 20 heures, 10, place Charras.
- Pompiers : Appeler 333-01.20 ou 333-00.41

PERMANENCES RETRAITÉS

- Retraites Sécurité sociale,
- Retraites complémentaires, Chaque mercredi, de 14 h 30 à 17 h 30, Union locale des Syndicats C.G.T., 5, rue Carle-Hébert.

Service de Garde

Pour le service médical de nuit ou du dimanche, des changements peuvent intervenir au dernier moment. S'adresser au commissariat de police, téléph. 333.46.50.

PHARMACIES DE GARDE

(Le dimanche jusqu'à 20 h., et le lundi matin).

Dimanche 17 mars et lundi matin :

MM. ROUEDE, 109, Bd Bineau, à Neuilly ; et DEPARDAY, 34 bis, avenue Marceau.

Dimanche 24 mars et lundi matin :

BERGERON, 44, avenue Pasteur.

RONCERAY, 77 bis, rue de Bezons.

En semaine :

La Pharmacie DOKHAN, 112, avenue du Général-de-Gaulle, à La Garenne (près de l'embranchement) reste ouverte le soir jusqu'à 22 h.

VOITURE D'AMBULANCE MUNICIPALE

A la mairie ou au commissariat :

— de jour, de 8 h. 30 à 18 h. 30. Tél. 333.28.50.

— de nuit, de 18 h. 30 à 8 h. 30. Tél. 333.46.50, 333.46.51.

BORNE APPEL TAXI
Téléphone : 333.00.00.

Discothèque

Organisées par la Discothèque municipale, des auditions publiques ont lieu chaque lundi soir, rez-de-chaussée du Stade.

LUNDI 18 MARS

Fetcher HENDERSON. Fetcher Henderson et son orchestre de 1934.

LEMARQUE Francis. A Paris, Miséricorde, Les Routiers, Mon copain de Pékin...

BACH Jean-Sébastien, 4^e partie du cahier d'exercice de piano.

BERLIOZ. Symphonie Fantastique par l'Orchestre Philharmonique, Direction A. Cluytens.

La discothèque est ouverte au public les lundis et vendredis, de 18 h 30 à 20 h 30.

En 1967, elle a assuré le prêt de 1.300 disques.

UNION HARMONIQUE DE COURBEVOIE

Samedi 16 mars, à 21 h., dans la salle des conférences du stade, l'Union Harmonique Municipale, sous la direction de Monsieur J. Boulet, donnera un concert.

Mademoiselle Herbe, soprano, Monsieur Picart, chef de chant, Monsieur Dunan, ténor, tous trois du Théâtre National de l'Opéra, y apporteront leur concours.

Théâtre

Roland-Pilain

Dimanche 17 Mars, à 14 heures, à la salle des Fêtes du Stade Municipal, le Théâtre des Enfants Roland-Pilain donnera : « Le petit chaperon rouge sauvé par les trois petits cochons ».

Électricité - Auto

S. A. G. E.

45, rue Veuve-Lacroix

LA GARENNE 242-36-75

Allumage - Démarrage - Eclairage - Radio-Accessoires - Réparations - Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

Rue Gaultier

Le trottoir appartient-il aux piétons ?

La partie de trottoir côté numéros pairs comprise entre l'avenue Marceau et la rue de Normandie est devenue par ces jours de pluie et en raison des travaux de terrassement, impraticable aux piétons. De ce fait la circulation intense dans cette rue devient dangereuse pour les enfants et les habitants de ce quartier, faudra-t-il un accident grave pour obliger la Municipalité à intervenir en faisant combler les trous et rendre les trottoirs praticables.

REMERCIEMENTS

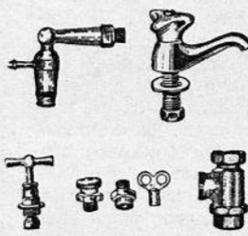
Mme Robert BEURAIN, Mlle Michèle BEURAIN, Et toute la Famille, profondément touchées des marques de sympathie que vous leur avez témoignées, vous adressent leurs sincères remerciements.



L'exposition des Arts Ménagers est l'occasion, comme chaque année, d'un formidable encombrement des rues de Courbevoie. Sur notre cliché, on voit la perspective de la rue Danton dont les deux côtés sont occupés par les véhicules des visiteurs. C'est ainsi dans tout le quartier Danton et dans une bonne partie du quartier Gambetta ; il n'est pas rare de voir des riverains être obligés d'escalader des voitures pour entrer chez eux. La construction de vastes parkings s'impose.

SELF-SERVICE DE ROBINETTERIE

CONSEILS TECHNIQUES par M. M. TABURIAUX



POUR EAU - GAZ - SANITAIRE - GAZ BUTANE

pièces détachées et accessoires pour réparer les CHAUFFE-EAU



Et de Nombreux Autres Articles

X. TABURIAUX 47, RUE DE BEZONS - 333 09-50
COURBEVOIE

TOUS MARDI A LA MUTUALITE

Courbevoisiennes et Courbevoisiens seront nombreux à se rendre Mardi 19 Mars à la Mutualité, à Paris, pour assister au meeting au cours duquel la délégation du Parti Communiste Français, retour du Vietnam, rendra compte de son voyage.

La section de Courbevoie du P.C.F. assurera un service aller et retour d'autocar. Voici l'horaire du départ :

- place de Belgique (Bécon) : 19 h 20.
- place Hérold : 19 h 25.
- gare de Courbevoie : 19 h 30.
- place Charras : 19 h 33.
- place Victor-Hugo : 19 h 35.

Section de Courbevoie du P.C.F. Conférence de section les 5 et 6 avril

Le comité de section de Courbevoie du Parti Communiste Français a convoqué la 25^e Conférence de la section pour les 5 et 6 avril prochains.

ORDRE DU JOUR :
— L'activité des communistes de Courbevoie — en premier lieu dans les grandes entreprises — pour faire connaître et soutenir la politique du Parti et organiser l'action des larges masses pour

♦ l'issue démocratique au gaullisme, la défense des revendications économiques et sociales ;

♦ le développement de l'action pour le soutien et la victoire du peuple vietnamien.

— Election du comité de section, de la commission de contrôle financier, de la délégation de la section à la Conférence Fédérale.

LICENCIEMENTS EN PERSPECTIVE CHEZ « ESSO »

Des licenciements sont envisagés chez ESSO. Ces licenciements seraient au nombre de 400 pour l'ensemble de la Société, dont 200 pour le siège sis à Courbevoie. La direction ferait appel au volontariat à la démission et à la mise à la retraite anticipée en faisant appel aux A.S.S.E.D.I.C. pour le complément de retraite. Le personnel ne l'entend pas de cette oreille.

DES VOITURES PARTOUT



L'exposition des Arts Ménagers est l'occasion, comme chaque année, d'un formidable encombrement des rues de Courbevoie. Sur notre cliché, on voit la perspective de la rue Danton dont les deux côtés sont occupés par les véhicules des visiteurs. C'est ainsi dans tout le quartier Danton et dans une bonne partie du quartier Gambetta ; il n'est pas rare de voir des riverains être obligés d'escalader des voitures pour entrer chez eux. La construction de vastes parkings s'impose.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Marty Gilles, Courbevoie ; Veillon Valérie, Roguet Franck, Fouchet James, Pignolet Sandrine, Lanier Sandrine, Lopez Sylvie, Louis Fabrice, Oléon Véronique, Darguesse Didier, tous Courbevoie.

MARIAGES

Boufferait Jean - Claude, chauffeur, Colombes, et Lamovret Maria, mécanographe comptable, 12, rue Saint-Lô, Courbevoie.

Loustaunau Jean, aide-comptable, Paris-18, et Duboille Martine, vendeuse, 28 ter, rue Ségoffin, Courbevoie.

Velazquez Molina Cesario, monteur mécanicien, 22, rue A.-Ledoux, Courbevoie, et Gargallo Maza Blasa, mécanicienne couturière, même adresse.

Es Daniel, chauffeur, 102, Bd Saint-Denis, Courbevoie, et Loison Solange, employée de bureau, Colombes (H.-de-Seine).

Dujardin Jean-Jacques, agent technique, Nanterre, et Ferré Monique, comptable, 1, villa des Couronnes, Courbevoie.

Vanecke Joseph, ajusteur, 48, Bd de la Mission-Marchand, Courbevoie, et Corbelet Michèle, aide-comptable, Bezons (Val-d'Oise).

Olivier Jean-Pierre, étudiant à Paris-17 et François Jacqueline, élève infirmière, 5, rue Léon-Bourgoin, Courbevoie.

Brindel Emile, mécanicien-auto, 39, rue Pierre-L'homme, Courbevoie, et Audouze Edith, sténo-dactylo, Paris-12.

Boulguy Lionel, manutentionnaire, 31, boulevard de Verdun, Courbevoie, et Roque Yvonne, ouvrière spécialisée, Nanterre.

Magnoux Norbert, secrétaire commercial, 53, rue Edith-Cavell, Courbevoie, et Nobler Françoise, employée de bureau, Franconville-la-Garenne (Val-d'Oise).

MASSU Gérard, peintre en bâtiment, 72, avenue Marceau, à Courbevoie, et Chauvin Jocelyne, vendeuse, même adresse.

Masse Alain, instituteur, à Branches (Yonne) et Rault Michèle, professeur, 56, rue Armand-Silvestre, Courbevoie.

Rouault Louis, agent S.N.C.F., 89, rue de Strasbourg, à Courbevoie, et François Anna, chef de maîtrise, même adr.

Letheux Fernand, instituteur 5, rue de la Mutualité, Courbevoie, et Nicolle Simone, aide-comptable, Colombes.

Tscheiller Jean - Jacques, peintre en bâtiment, 56, rue Gaultier, Courbevoie, et Clément Colette, vendeuse, Bezons.

Bertret Claude, sapeur-pompier, 2, place de l'Hôtel-de-Ville, Courbevoie, et Volet Monique, étudiante, Paris-17.

Pujol Daniel, adjoint de directeur, 14, rue Saint-Saëns, Courbevoie, et Barbier Jeannine, vendeuse, 64, rue de Bezons, Courbevoie.

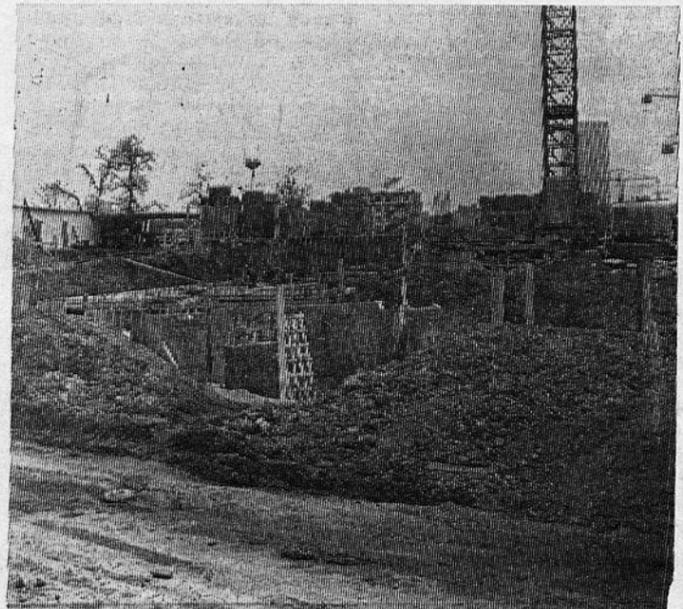
Operto Pierrot, cuisinier-pâtissier, 44, rue Louis-Blanc, à Courbevoie et de Bremme Liane, employée S.N.C.F., 44, rue Louis-Blanc, Courbevoie.

Desbois Jean-Pierre, technicien, Paris-2 et Brauchli Liliane, étudiante, 105, rue A.-Silvestre, Courbevoie.

Balme Paul, technicien, 6, Bd de la Paix, Courbevoie, et Nicolai Marie, sténo-dactylographe, même adresse.

DECES

M. Salvador Ruiz, 72 ans ; Mme Vve Rouchon, née Abrial Marguerite, 84 ans ; M. Causse Angeli, 61 ans ; Mme Bourg née Fourneau Olympe, 90 ans ; M. Lavallard Emile, 67 ans ; Mme Vve Dumonceaux, née Langagne Jeanne, 75 ans ; M. Vasseur Maurice, 68 ans, tous à Courbevoie.



A Charras : les H.L.M. sortent à peine de terre et il ne s'agit que de la première tranche du « Verseau » : 140 logements.

CENTRE CULTUREL

Maison des Jeunes et de la Culture
184, bd St-Denis (tél. 333-58-24)

CINE-CLUB

Vendredi 15 mars à 21 heures : « LE SOUPIRANT », de Pierre Etaix.

MARIONNETTES

Judi 21 mars à 15 heures : « LE VAILLANT PETIT TAILLEUR », par les marionnettes théâtrales du Vieux-Colombier.

VARIETES

Samedi 23 mars à 21 heures : « LES GUARANIS », Alain Delorère-Jacques Grall.

CABARET - THEATRE

Samedi 16 mars à 21 heures, le Nouveau Théâtre Populaire présente : « PARIS O PARIS », « L'ASSASSINAT », de Saadi Bahri, et un montage de Jean-Louis Lecoustey : « UNE VIE », avec Danièle Arvai, Bernard Thomas, Saadi Bahri et Jean-Louis Lecoustey.

CINEMAS

■ PARIS

Salle « Art et Essai ».
Vendredi 15 et samedi 16 à 21 h., dimanche 17 à 14 h., 17 h. et 21 h., lundi 18 à 21 h. : « ASTERIX LE GAULOIS »
Du mercredi 20 au lundi 25 : « OSCAR »
Avec Louis de Funès.

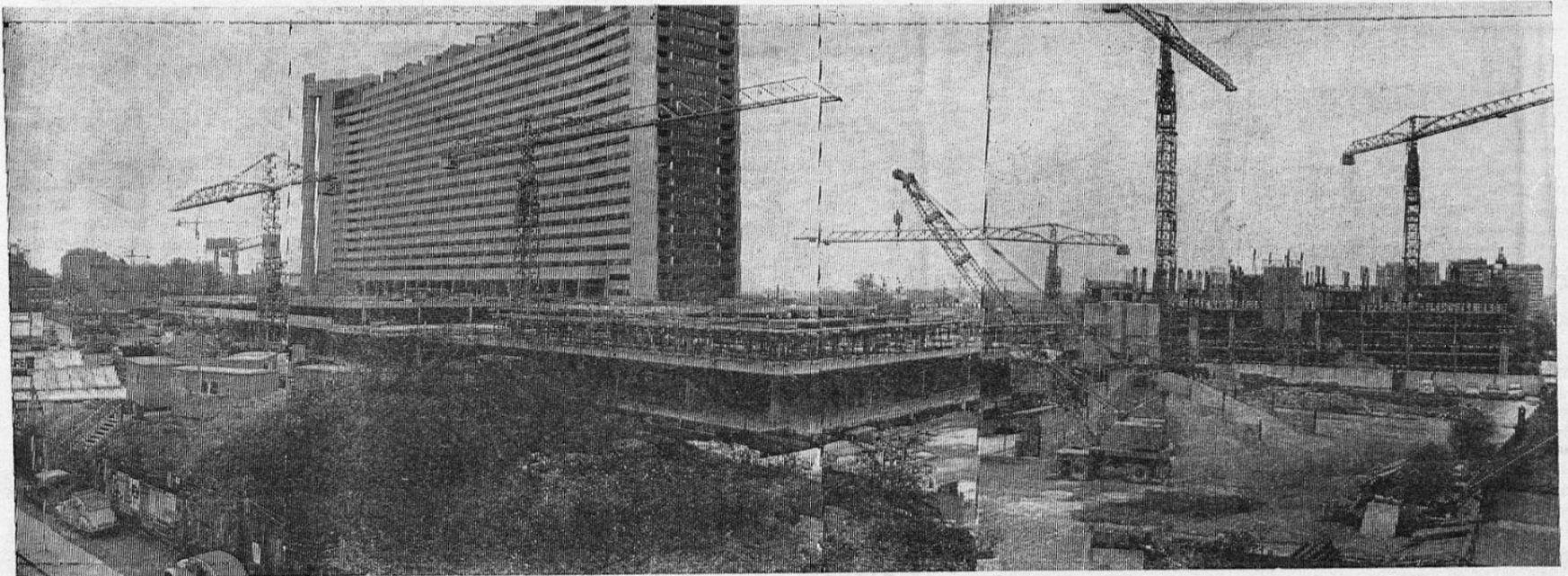
■ LE ROYAL

Vendredi 15 et samedi 16 à 21 h., dimanche 17 à 14 h., 17 h. et 21 h. :
« AGENT SECRET 007 CASINO ROYALE »
Du 20 au 21 :
« LES DETROUSSEURS »
Du 22 au 24 :
« MISE A SAC »

■ L'ALCAZAR (Gare d'Asnières).

Vendredi 15 à 21 h. :
« LE BAL DES MAUDITS »
Samedi 16 à 21 h., dimanche 17 à 14 h., 17 h. et 21 h. :
« LA GRANDE VADROUILLE »
Lundi 18 à 21 h. :
« MADEMOISELLE JULIE »

Où en est le chantier Charras ?



Cette photographie va nous aider à expliquer où en est la construction de l'ensemble Charras. Mais il est nécessaire de revenir brièvement sur les origines de l'opération.

BREF HISTORIQUE

C'est en 1962 que la caserne Charras est devenue propriété de la ville de Courbevoie. Si M. Deprez est arrivé à la mairie juste au bon moment pour recevoir les clés d'autres que lui, tels Roger Guérin et les autres conseillers municipaux communistes se démenaient depuis 1945 pour obtenir la cession à la ville de ces 6 hectares et demi de terrains. Ils proposaient d'y construire des logements locatifs et d'accession à la propriété, réservés aux Courbevoisiens et réalisés par les office et coopérative H.L.M. de la ville, ainsi que

- un groupe scolaire avec maternelle ;
- un centre commercial

avec priorité aux commerçants de Courbevoie pour la location ou l'achat des boutiques ;

des installations sportives, sociales ;

— une Maison de la Jeunesse et de la Culture ouverte aux sociétés locales.

Si quelques-unes de ces idées ont été retenues dans le projet en cours de réalisation — piscine, patinoire, salle de sports — celui-ci est pour l'essentiel très loin de ce qu'auraient voulu faire les communistes. La différence essentielle concerne la nature des logements. Nous voulions que le plus grand nombre soit H.L.M. Ce ne sera pas le cas.

Un stade ! Quand ?

Dans l'ensemble Charras, au niveau de la piscine et de la salle de sports, mais en dehors du Zodiaque, doit être aménagé un stade. Il y a même longtemps qu'il devrait exister.

En effet, lorsque le Conseil municipal discuta la cession du stade Dubonnet à la Société Vélosolex, Roger GUERIN demanda que le stade Charras soit réalisé avant la cession.

Le maire DEPRES prit l'engagement de faire en sorte que les sportifs ne soient pas privés de terrain d'entraînement.

On sait ce qu'il est advenu de cet engagement puisque Vélosolex occupe depuis longtemps le stade Dubonnet et que le stade Charras n'a pas connu le moindre début de réalisation.

LES "POISSONS" PRENNENT LEUR ENVOL

Ce sous-titre a de quoi étonner... Regardez notre cliché, sur la droite. Une construction commence à s'élever. Il s'agit des « Poissons » : un bâtiment qui ne comptera pas moins de 40 étages. Mais, mais logés de Courbevoie, même si vous craignez le vertige, n'ayez aucune crainte. Si 25 studios, 100 appartements de 2 pièces, 100 de

4 pièces, 50 de 6 pièces y trouveront leur place, sachez qu'il s'agit d'appartements de haut standing vaudra à des prix qui ne vous permettraient pas d'y trouver la vôte.

Et les HLM, vous demandez-vous ?

Du 32^e au 35^e étages seront aménagés des bureaux, vendus également.

MAIS OU SONT DONC LES H.L.M. ?

Rassurez-vous, il y en a... un peu. Deux bâtiments sont prévus : le Verseau qui devrait comprendre 308 logements, et le Capricorne, bâtiment de 10 étages qui enjambrera la rue Baudin et s'étalera jusqu'à la rue de l'Alma. Il comprendrait 209 logements H.L.M.

Mais si les Gemeaux et les Poissons sont en construction, pour l'instant seule la première

tranche du Verseau (140 logements) est en construction pour ce qui concerne les H.L.M.

D'où cette conclusion :

M. Deprez n'a pas à se glorifier de l'ensemble Charras. Si les propositions des communistes avaient été appliquées, l'ensemble aurait répondu beaucoup mieux aux besoins de la population de Courbevoie



Voici la maquette de l'ensemble complet, dû à l'architecte Henri Pottier.

LES "GEMEAUX" PRATIQUEMENT ACHEVES

Les « Gemeaux » c'est le nom donné au bâtiment central dont la construction est pratiquement achevée.

Le bâtiment compte 24 étages et comprend

- 419 logements, dits de « moyen standing » en accession à la propriété ;

- une résidence universitaire de 137 chambres et un restaurant universitaire de 100 places.

A qui sont destinés ces logements ? Le 20 juin 1962,

Roger Guérin proposait au conseil municipal :

« L'attribution en priorité de 75 % des logements d'accession à la propriété à des Courbevoisiens ».

Le maire fit repousser cette délibération...

Il faut enfin savoir que ces appartements sont construits par la SEMILLE, société qui a déjà construit les appartements du boulevard de la Paix, dont le prix de revient en cas d'achat à crédit varie entre 15 et 25 millions.

ZODIAQUE EN COURS

Encadrant la base des « Gemeaux », on construit une plate-forme carrée de 170 mètres de côté. C'est le « Zodiaque » qui comprend 4 niveaux dont deux souterrains.

Les installations suivantes sont prévues :

- une piscine, une salle de culture physique, une patinoire, un grand magasin de 1.000 mètres carrés et autant de réserves, un ensemble de bouti-

ques à usage commercial, totalisant 2.000 mètres carrés, un marché de 8.000 mètres carrés, dont 4.000 couverts, qui remplacera le marché Gambetta, une station service et un parking de 2.000 places.

Le dernier étage constituera une plate-forme, à l'air libre, qui sera un lieu de promenade et d'où l'on pourra accéder à un hôtel, un atelier d'artistes, et une crèche qui remplacera celle de l'impasse des Epines.

GREVE A L'ENTREPRISE S.A.M.I.C.O.

Au chantier Charras, les ouvriers de l'entreprise SAMICO (ferrailleurs) sont en grève depuis lundi.

La paie était prévue pour le 8 et celle-ci ne leur ayant pas été versée, les ouvriers de ce chantier sont en grève jusqu'à ce qu'ils aient touché leur dû.

Là aussi le syndicat C.G.T. soutient et aide l'action de ces travailleurs.

15% sur PAPIERS PEINTS

INALTERA — RACORAMA — LEROY — GRANTIL

10% sur PEINTURE

RIPOLIN, VALENTINE, CORONA
LAQUE HOLLANDAISE

10% sur TAPIFLEX

CHARRAS-LINOS

Mon BERTRAND

51, rue de Bezons - COURBEVOIE

Face Monoprix DÉP. 01-93



Tous les ouvriers de l'entreprise C.F.E. qui réalisent la construction des garages, super-marchés, etc., du complexe Charras (Zodiaque) ont débrayé lundi pendant une heure et mardi deux heures quinze pour exiger la satisfaction de leurs justes revendications.

A savoir :

- Augmentation des salaires.

Pour les compagnons les salaires devraient être de 5,50 à 6,00 F, pour les manœuvres de 4,00 à 4,50 F.

- Une heure payée chaque mois à tout le personnel pour les comptes rendus syndicaux des délégués.

- Prime de panier de 3,50 par jour.
- Prime d'outillage de 5 %.
- Repos d'un samedi sur deux sans perte de salaire

Quand on connaît les difficiles conditions de travail de ces ouvriers, que les constructions sont de plus en plus rapides, avec des risques d'accidents accrus et cela pour des salaires allant de 3 francs à 3 frs 20 pour les manœuvres et de 4 frs 50 pour les compagnons qualifiés, on ne peut qu'approuver et soutenir la juste lutte de ces travailleurs.

Jusqu'alors la direction de la C.F.E. refuse de satisfaire les revendications des ouvriers. Il faudra bien qu'ils entendent, les travailleurs sont décidés à agir, soutenus par leur syndicat C.G.T. jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction

Ecole privée, fonds publics

L'école privée Sainte-Geneviève sera démolie pour faire place au complexe Charras.

Des élus communistes du Conseil municipal avaient proposé la reconstruction d'une école de même capacité.

En fait, le maire profite de l'opération pour faire un somptueux cadeau à cette école privée qui va se trouver réinstallée dans des locaux neufs beaucoup plus vastes. Les deniers publics devraient être utilisés à la construction d'écoles publiques, ouvertes à tous les enfants.

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

Malaise

Le 4 mars, à 9 h 10, M. Fougard Djoudi, manœuvre, demeurant 5, rue Mademoiselle, à Paris-15^e, a été pris de malaise au cours de son travail 10, rue du Château, à La Garenne-Colombes. Il a été conduit à l'hôpital de Nanterre.

Accident de travail

Le 5 mars, à 16 h 35, sur le chantier Charras, rue Baudin, à Courbevoie, un ouvrier M. Diaz, Angle, demeurant 17, rue Christino-Garcia, à La Plaine - Saint-Denis a été blessé au front. Il a été transporté à l'hôpital Beaujon. Son état n'est pas grave.

Attention aux portières

Le 8 mars, à 14 h 55, 20, boulevard de la République, à La Garenne-Colombes, une cycliste Mme Chantusseau Marthe, employée de bureau qui circulait montée sur une bicyclette a heurté la portière d'un véhicule que son propriétaire M. Ratier, demeurant 17, avenue du Général-Leclerc, à Créteil avait ouverte côté chaussée.

Mme Chantousseau qui demeure 8, rue Médéric, à La Garenne - Colombes, blessée légèrement a refusé les soins qui lui ont été offerts.

SPORTS - SPORTS

Journée du 11 mars 1968
Cross du S.A. Sens

Pour le dernier cross d'une longue saison hivernale, nos athlètes se retrouvaient à Sens, accompagnés de MM. Coulot, Laude, Rota.

Il faut tout de suite signaler le petit nombre de défections, sauf chez nos cadets puisqu'ils sont les seuls à ne pas figurer au classement par équipes. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce point.

Sur un parcours comportant pour unique difficulté un long faux-plat, mais exposé à un vent très fort, nous avons assisté à de très belles courses au cours desquelles nos représentants se sont dépensés sans compter, puisque les deux brancards de la Croix-Rouge à l'arrivée furent occupés par des Courbevoisiens épuisés (Grossemey et Autret).

Venons-en aux différentes courses et d'abord aux féminines follement encouragées par nos athlètes massés tout au long du parcours.

— En cadettes, Mlle Antonoff fait mieux que de se défendre, obtenant pour son premier cross une belle 12^e place.

— Mlle Baron, après une course prudente menée rapidement par Mlle Hérisson (S.F.), finit 24^e en juniors-seniors et sûrement dans les toutes premières des juniors. Le résultat de nos filles sont encourageants pour l'avenir.

— Les benjamins, eux, payèrent un départ trop rapide, mais ils sont excusables car il s'agissait de leur première expérience en cross.

— Les minimes firent une belle course d'ensemble. C'est pourquoi ils remportèrent la magnifique coupe par équipes qui couronne leur succès. Bonnes places de Carter, Marc, Martin, Kerherve.

— Les cadets, après cette victoire, furent assez effacés sauf Stehle. Ici, regrettons les absences de certains qui privent les participants d'un honorable classement par équipes.

— La course « Juniors » fut une simple formalité pour Bortolameo, en tête de bout en bout. A noter également les bonnes courses de Lamande et de Stehle, et un passage à vide de notre espoir Lelong. Cette solide équipe manque de 3 points la première place du classement par équipes ; elle vient juste derrière le C.A. Montreuil et le Stade Français, ce qui prouve sa valeur.

Suicide ?

Le 10 mars, à 11 h 50, en son domicile, 21, rue du Chemin-Vert, à Courbevoie, Mme Lepetit a été découverte inanimée. Le décès a été constaté par un docteur. Il s'agirait d'un suicide par absorption de barbituriques.

Malaise

— Le 5 mars, à 2 h 40, 66, rue Armand - Silvestre, à Courbevoie, M. Le Graet Yves, demeurant 16, rue Edith-Cawell, à Courbevoie ayant été pris de malaise, a fait une chute et s'est fait une légère blessure à l'arcade sourcilière gauche. Il a été transporté à l'hôpital Marcellin - Berthelot, à Courbevoie où il a été admis en observation.

Collision, rue Ficatier

Le 10 mars, à 19 h, rue Ficatier, angle rue de l'Industrie, à Courbevoie, une collision s'est produite entre une voiture Renault, conduite par M. Herfort Denis, demeurant 132, rue du Faubourg-Saint-Denis, à Paris et un autre véhicule conduit par M. Noury Gérard, demeurant 153, avenue de la République, à Courbevoie. A la suite du choc Mlle Daumard Claude, demeurant 39, rue Jean-Bart, à Courbevoie, passagère d'un des véhicules a été blessée et transportée à l'hôpital Marcellin-Berthelot, à Courbevoie où elle a été admise. Etat peu grave.

DANS LES USINES

CHEZ G.S.P. GREVE DE 2 JOURS A L'ATELIER « MONTAGE »

Depuis plusieurs mois, la direction G.S.P. avait pris la décision de muter du personnel monteurs à l'usine Renault de Boulogne (Département machines-outils).

Dès que les travailleurs apprirent cette décision, ils se sont inquiétés de savoir quelles seraient les conditions.

La réponse de la direction fut nette :

« Aucune indemnité de déplacement ».

Les travailleurs concernés ne l'ont pas entendu de cette oreille. Jeudi et vendredi, ils ont cessé unanimement le travail.

Lundi, face à la détermination des travailleurs du montage, la direction devait faire marche arrière et accorder 1 h 30 par jour pour le temps de transport chez Renault, plus le transport gratuit.

A LA C.I.I. ASSEMBLÉE DU PERSONNEL AU COURS D'UN ARRÊT DE TRAVAIL

La Compagnie internationale pour l'informatique est la société qui est le pivot financier et industriel du « plan calcul » lancé à grands fracas par le gouvernement gaulliste, il y a un an.

C'est une filiale C.S.F. et C.G.E. d'une part et du groupe Schneider d'autre part.

Elle a été créée à la suite de la fusion de la S.E.A. et de la C.A.E.

Un an après on parle de licenciements. Une quinzaine de techniciens et cadres sont menacés.

La section syndicale C.G.T. de Courbevoie après avoir expliqué ses positions dans un tract a appelé les travailleurs à agir pour :

— Le maintien du potentiel technique et humain de l'entreprise, et en aucune façon pas de licenciement sans reclassement préalable dans les mêmes conditions de salaire et de classification ;

— L'augmentation des salaires ;

— La réduction du temps de travail ;

— L'abaissement de l'âge de la retraite.

Au cours d'une assemblée générale où assistait la totalité du personnel, ces positions furent approuvées. Il fut décidé d'appuyer les délégués dans leur prochaine démarche près de la direction par un débrayage.

CONDITIONS DE TRAVAIL SCANDALEUSES

La boulangerie Delesque emploie trois vendeuses âgées de 16, 19 et 20 ans. Une semaine sur deux elles commencent leur travail à 6 h. 30 jusqu'à 13 h. 30. De 13 h. 30 à 14 h. 30 elles prennent leur repas sans coupure de travail, puis elles ont une heure de coupure par roulement entre elles. La journée de travail se termine à 21 h. 30.

Une semaine sur deux, elles terminent le dimanche à 16 heures, mais sans avoir la coupure de 1 heure après le repas.

Total des heures par semaine : 71 h. 30 une semaine - 75 h. 30 l'autre semaine.

Sur la fiche de paie de la plus jeune est portée la qualité « bonne à tout faire ». Pourtant, cette jeune fille, en plus du ménage, de la vaisselle, des nettoyages, des repas et des lessives, fait la vente et les livraisons. Les fiches sont établies sans précision sur le nombre d'heures effectuées ; les taux de salaire pratiqués dans la corporation ne sont pas respectés.

La chambre des 3 jeunes filles n'a pas de W.C. et le chauffage consiste en un réchaud à gaz. Le patron ne paie qu'une bouteille de gaz par hiver.

On se croirait revenu un siècle en arrière. La législation est bafouée, les conditions d'exploitation de ces jeunes filles sont scandaleuses.

Le syndicat C.G.T. est intervenu pour que changent de telles pratiques d'un autre âge.

LA GARENNE

AGENCE LOCALE :
75, boulevard de la République - Tél. 242-18-87

Rencontres amicales de ce dernier dimanche LA GARENNE EST INVITÉE A BAGNEUX

Le Sporting débute bien ce match, et inquiète même à plusieurs reprises la défense adverse. Mais, à la 30', le C.O.M.B. ouvre le score sur une bonne action de Paitel, C.O.M.B. 1, S.C.G. 0.

Les « jaunes » ne baissent pas les bras et jouent bien malgré les attaques de plus en plus dangereuses du C.O.M.B. qui ajoute un nouveau but. C.O.M.B. 2, S.C.G. 0 à la mi-temps.

A la reprise, les Garennais font un véritable forcing et marquent un but par leur ailier Riquier. C.O.M.B. 2, S.C.G. 1.

Mais Bagneux réplique par son avant Guy qui, se trouvant démarqué, ne laisse aucune chance à notre goal. S.O.M.B. 3, S.C.G. 1.

A la 80' de jeu, encore un nouveau but du C.O.M.B. qui est suivi, 7 minutes plus tard, d'une action collective de nos avants qui réduisent la marque. C.O.M.B. 4, S.C.G. 2.

Au coup d'envoi, les Garennais ont l'air très décontractés, et pendant les 45 premières minutes le jeu est sensiblement égal malgré l'avantage pris par Bagneux de 2 à 0.

A la reprise, Aoudia et Moumène sont remplacés, ce qui permet à Bagneux de marquer un magnifique but sur lequel notre goal remplaçant fut pris à froid.

Les joueurs du Sporting n'y croient plus, ils se cherchent et ne courent pas après la balle, qui est constamment dans les pieds des « blancs » de Bagneux qui marquent encore un but. C.O.M.B. 4, S.C.G. 0.

Il fut dommage que le Sporting ne joua pas comme à l'habitude ce match amical où l'occasion lui a été offerte de se hisser à la hauteur du club de division d'Excellence, Bagneux.

RESULTATS

DU DIMANCHE 10 MARS
Minimes : Sporting-Orgemont 0-3
Cadets : Sporting-Orgemont 1-4
Juniors : Sporting-Orgemont 2-3
Réserve : Sporting-Bagneux 2-3
Prem. : Sporting-Bagneux 0-4

Mauvaise journée pour notre club ; espérons qu'il saura nous faire oublier ce dimanche après-midi le plus rapidement possible.

PROCHAINS MATCHES

Dimanche 17 mars, contre Viroflay, à Viroflay.

SERVICE MÉDICAL

Pour le service médical de nuit ou du dimanche, des changements peuvent intervenir au dernier moment. S'adresser au poste de police : 242-27-44.

PHARMACIE DE GARDE

(Le dimanche jusqu'à 20 heures et le lundi matin).

Dimanche 17 mars, et lundi matin :

GARBAN, 3, place du Général-Leclerc.

Dimanche 24 mars :
GASNIER, 10, rue Veuve Lacroix.

La pharmacie DOKHAN, 122, avenue du Général-de-Gaulle, est ouverte le soir jusqu'à 22 heures.

Pour tous STORES

VOS

TRINGLES A RIDEAUX
VÉNITIENS, BANNES, etc.

R. DONIES

Artisan spécialiste

Siège : 1, allée des Jonquilles
NANTERRE

Atelier : 59, rue Hoche
COLOMBES - Tél. 782-69-27

ETAT CIVIL

DECES

29 février au 6 mars : Yon Alphonsine, veuve Telle, 85 ans, 2, rue du Mans ; Chevillot Henriette, veuve Lebrun, 84 ans, 33 rue Pasteur.

MARIAGES

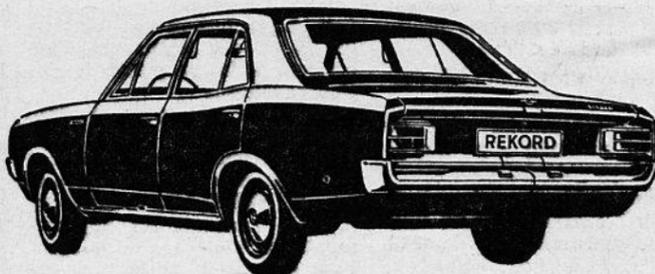
29 févr. au 6 mars : Daclin Jean, Paris-12^e, rue de Lyon et Dordet Annie, 35, rue de l'Algle.

NAISSANCES

29 févr. au 6 mars : Vauloup Stéphane, 32, avenue Joffre ; Proust Eric, 22 bis, avenue Joseph-Froment ; Lecoutey Maud, 16, rue Kléber ; Telliez Jean-François, 26, rue Etienne - Marcel ; Ruelle Vincent, 4, rue L.-Jean ; Pascal Olivier, 1, avenue du Général-de-Gaulle.

" OPEL " 68

c'est la sécurité



- Caisse rigide tout acier
- Plancher de bord rembourré
- Bras du volant déformable
- Rétroviseur effaçable en cas de choc
- Leviers et boutons en plastique souple
- Freinage assisté double circuit

Si vous pensez SÉCURITÉ D'ABORD, achetez OPEL 68
Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire :

PERROT - ASNIÈRES

36, rue Pierre-Brossolette

(près place Voltaire)

ASNIÈRES

GRE 73-30



St-Cloud

St-Cloud sera-t-elle chef-lieu de l'arrondissement du centre du département ?..

Le Conseil général dans sa séance du 21 décembre 1967, a donné avis favorable pour la création d'un arrondissement du centre du département qui équilibrerait l'organisation administrative des Hauts-de-Seine. Cet arrondissement comprendra 9 communes : Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Saint-Cloud, Sèvres, Chaville, Ville-d'Avray, Vaucresson, Marnes-la-Coquette.

Les Communistes conçoivent cette antenne administrative non comme le moyen d'assurer la prolifération des préfets et sous-préfets, mais uniquement comme moyen de rapprocher les services administratifs de la population.

A partir de là il est facile de localiser l'emplacement de la future sous-préfecture en prenant comme centre le milieu du Pont de Sèvres ; c'est donc à Boulogne, à Sèvres ou à Saint-Cloud que devrait légitimement s'édifier ce bâtiment administratif.

Une première réunion d'exploration a eu lieu entre les conseillers généraux intéressés à laquelle participaient les conseillers communistes Emile Clot, Guy Ducolonne et Georges Lenormand.

Trois suggestions étaient annoncées : Boulogne (à proximité du Pont de Sèvres), Sèvres (parc Brin-torion) et Saint-Cloud en bordure de Seine.

Précisons tout de suite que l'implantation de cette antenne administrative n'offrirait qu'une trentaine d'emplois ce qui démolit les arguments de certains selon qui cette implantation amènerait des emplois.

Le choix doit donc se faire en dehors de tout chauvinisme local et de tout sentiment de prestige.

Cependant, quel que soit le choix fait, il reste que Saint-Cloud est dépourvu de tous moyens de communications rapides et directs tant avec certaines communes avoisinantes qu'avec la préfecture de Nanterre. Les élus locaux communistes sont déjà intervenus au sujet des transports dans le département auprès des Pouvoirs publics, mais les administrations s'installent et il n'y a toujours rien de fait. Ce sont les travailleurs qui payent de leur personne cette carence, car les conditions de transport qui leur sont offertes sont pénibles et aggravent leurs conditions de vie. Seulement ce qui compte pour les Pouvoirs publics c'est plus de mettre en place un encadrement administratif que de mettre une administration au service de la communauté.

LA SECTION COMMUNISTE DU P.C.F.
DE SAINT-CLOUD

35 PERSONNES EXPULSEES !

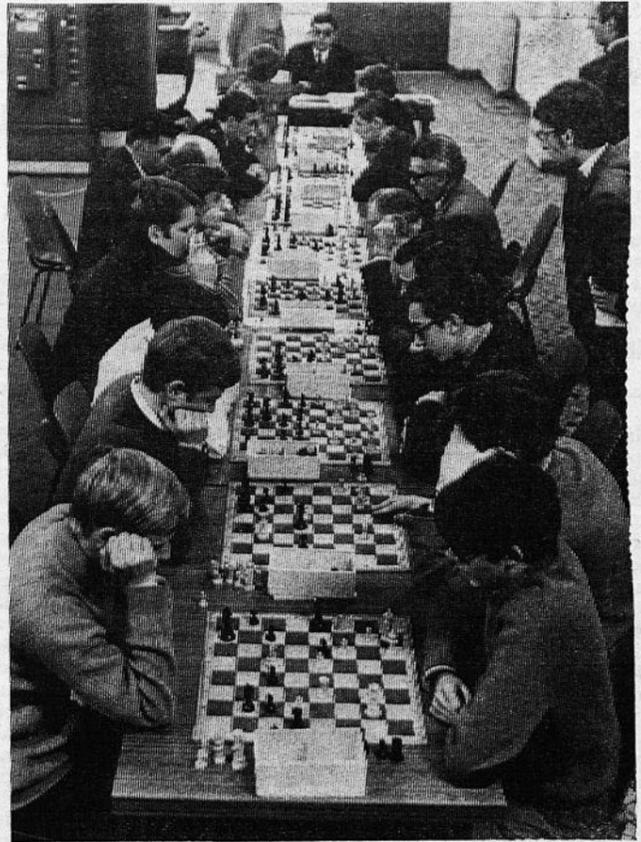
Au 174, rue de la Porte-Jaune, 35 personnes, dont trois familles avec des enfants doivent être expulsées sans délai et sans aucune perspective de relogement.

Il va sans dire que ces locataires sont tous des travailleurs et n'ont que de modestes revenus.

Qu'est-ce que la Municipalité met à la disposition de ces locataires expulsés ? Rien, car en dehors des résidences de ceci et de cela, il n'existe que très peu de constructions à caractère social à Saint-Cloud. D'ailleurs, il n'existe aucun projet de construction de H.L.M., les sociétés immobilières s'étant partagé Saint-Cloud. Il devient urgent et nécessaire de remédier à cette situation. Chaque jour qui passe voit la situation des mal-logés s'aggraver et de nombreux locataires sont menacés d'expulsion. Il faut que cela cesse !

Pour leur part, les Communistes s'élèvent vigoureusement contre toutes expulsions sans possibilités de relogement et invitent les locataires à s'organiser pour la défense de leurs intérêts et de leurs droits.

Activités de la Maison de la Jeunesse et de la Culture



Le tournoi ouvert aux habitants de Saint-Cloud organisé par le Cercle d'échecs de la M.J.C. a obtenu un bon succès. Une vingtaine de participants se sont en effet affrontés.

Voici les résultats :

1. M. Bedarian, indépendant, 8 parties gagnées sur 8 disputées, a obtenu la coupe de la M.J.C. ;
2. M. Levis (Cercle M.J.C.) ;
3. MM. Baulac et Billet (Lycée de Saint-Cloud) ;
5. MM. Cuenin et Mathieu.

On nous annonce que le prochain tournoi aura lieu le dimanche 28 avril prochain, à 14 h 30, dans les locaux de la M.J.C., 1, place G.-Clémenceau. Prenez date !

RELEVE DANS LE PROGRAMME DE LA M.J.C.

- Samedi 16 mars, de 15 h. à 22 h. : vernissage de l'exposition du peintre Denis du Pasquier, « Peintures - évolution ».
- Exposition du 16 au 24 mars. Ouvert tous les jours de 14 h. à 18 h.
- Vendredi 22 mars, pour la 1^{re} fois à Saint-Cloud : **CONCERT** « Jeunesse et Musique ». Avec le concours de : Claude Bessmann, 1^{er} prix de piano 1966. Yoshiko Saïto : 1^{er} prix de violon 1966. Renaud François, 1^{er} prix de flûte 1964.

LES TOUT PETITS apprennent à lire

dans

Roudoudou
les belles images

Riquiqui
les belles images

Pat et Chou

16 pages : 1.00^f

EN VENTE PARTOUT
au début de chaque mois

ENCORE DES LICENCIEMENTS A ST-CLOUD

Les Etablissements « CHENAÏLLE », après avoir licencié 19 travailleurs à la fin de 67, puis 5 autres au début de février, ont procédé au licenciement de 5 travailleurs au 1^{er} mars. Il s'agit d'un agent technique, d'un ouvrier spécialisé et de deux bobineurs professionnels dont une femme.

Comme on le voit, les répercussions de la concentration des Etablissements CHENAÏLLE avec le groupe THOMSON-BRANDT se font toujours sentir.

CINÉMA

- **LE REGENT**
Semaine du 15 au 22 mars
Vendredi 15 mars à 20 h 45 :
« JULIETTE DES ESPRITS »
(v. o. italien)
Avec Giulietta Massina, dans un film de Federico Fellini.
- Samedi 16 mars à 17 h. et 21 h., dimanche 17 à 17 h. et 20 h. 45, lundi 18 à 20 h. 45 :
« L'ETRANGER »
Avec Marcello Mastrotianni et Anna Karina, dans un film de Lucchino Visconti.
- Mardi 19 mars :
« LA REINE CHRISTINE »
(En v.o.), avec Gréta Garbo.
- Mercredi 20, jeudi 21 et vendredi 22 mars à 20 h. 45 :
« PIERROT LE FOU »
(Interdit aux moins de 18 ans)
Avec J.-P. Belmondo et Anna Karina, dans un film de J.-L. Godard.
- Jeudi 21 mars à 14 h. 30 :
« TARZAN LE MAGNIFIQUE »

Les livres et les hommes

ANNIE LAURAN
UN NOIR A QUITTE
LE FLEUVE

Récit
Préface d'Albert MEMMI
Un volume, 176 pages : 10 F 80
T. C.

- Venant du Sénégal, N'Diaye, domestique noir.
- Une Parisienne antiraciste.
- Un magnétophone.

Et voici un document rigoureusement authentique, vivant, parlant comme un film plein de personnages.

La vie d'une famille sénégalaise à Golmy, village proche de la frontière malienne, se mêle à celle d'un travailleur noir qui couche dans les dortoirs de la Rue Nationale dans le 13^e, et travaille dans les beaux quartiers de Paris.

Dans sa préface, Albert Memmi reprend le mot cruel du sociologue Gurvitch : « Il y a souvent plus de sociologie dans une description honnête que dans des centaines de publications de spécialistes ».

« Annie Laurant a choisi, écrit-il, de suggérer cette réalité humaine au lecteur en parlant de l'intérieur et sur le mode du récit fait par les Noirs eux-mêmes. »

—x—
Du même auteur chez le même éditeur :
LE GATEAU DU SAMEDI

—♦—
JEAN PERUS
MAXIME GORKI
ROMAIN ROLLAND
Un volume 16 x 25, 360 pages :
26 F 25 T. C.
De la Révolution russe à la

veille de la deuxième guerre mondiale, la grande aventure de la gauche intellectuelle : quel sens donner à l'adhésion à l'idéal révolutionnaire ? La violence peut-elle être acceptée et la leçon de Tolstoï garde-t-elle une valeur au siècle de Lénine ? Quel contenu donner à la notion de réalisme socialiste ? Quelle est en fin de compte la fonction de l'intellectuel ?

Deux grands écrivains, au faite de la gloire, débattent de ces problèmes, remettent en question leur passé et leur art à travers les voies sinueuses et parfois orageuses, d'une correspondance tout intellectuelle empreinte d'une solide camaraderie de combat.

De cette étude, les portraits de Rolland et de Gorki sortent renouvelés : on y découvre un Rolland passionné jusqu'à l'injustice, amant de la vie, haïssant la solitude et aspirant à communiquer avec les masses dans l'édification de l'avenir — et un Gorki exigeant, penseur autant qu'artiste, homme de raison plus que de foi, poursuivant le dogmatisme sous toutes ses formes, impitoyable à l'esprit de caste de quelque apparence qu'il se pare.

C'est dire l'actualité de ce livre démystifiant.

L'auteur est universitaire, spécialiste des relations littéraires franco-soviétiques.

—x—
Chez le même éditeur :
ŒUVRES COMPLETES
DE GORKI
publiées sous la direction de
Jean Pérus.

GARCHES

ETAT CIVIL

■ **NAISSANCES**
Lartigau Vincent ; Gerbal Bruno, Marcel, Raymond.

■ **MARIAGES**
Commergnac Roland, René, Emile, et Delorme Evelyne, Marie, Clémentine, Pauline ; Brulard René, Eugène et Sofer Josiane, Dina, Suzanne ; Bimier Michel, Pierre et Bouvat Annick, Jacqueline.

■ **DECES**
Le Borgne Anne, Jeanne, Marie, ép. Thepaut ; Varagnat Ar-

mand, Rudloff Ariel, Louis ; Réaumur Marcelle, Camille, ép. Barbonne ; Devicque Daniel, Emile ; d'Antony Bernard, Henri, Marie.

CINEMAS

- **SELECT**
Cette semaine, vous verrez :
Dimanche 17 à 14 h. 30 et 17 h. :
« LE SAMOURAI »
Dimanche à 21 h., lundi à 21 h. :
« L'ACCIDENT »
Mercredi à 21 h., jeudi à 14 h. 30 :
« LE RETOUR DE RINGO »
Jeudi à 21 h., vendredi à 21 h., samedi à 21 h. :
« JAMES BOND 007 CASINO ROYALE »
- **OLYMPIA**
Dimanche à 17 h. et 21 h. :
« MISE A SAC »
Dimanche à 14 h. 30 :
« LE RETOUR DE RINGO »
Vendredi à 21 h., samedi à 21 h., dimanche à 17 h. et 21 h. :
« CHANTAGE AU MEURTRE »

Allo ! docteur...

Si vous êtes malade après 20 heures, vous n'appellerez pas votre médecin habituel mais :
Le 17 mars : Dr BELLAI-CHE, 175, bd de la République, St-Cloud (Tél. 408-84-52).

Le 18 mars : Dr CARBONNEL, 96, rue Sylvain-Vigneras, Garches (Tél. 970-05-12).

Le 19 mars : Dr DERVILLE, 76, bd de la République, Saint-Cloud (Tél. 605-49-56).

Le 20 mars : Dr GODARD, 20 bis, rue Armengaud, Saint-Cloud (Tél. 605-49-06).

Le 21 mars : Dr JANIN, 13, rue Dailly, Saint-Cloud (Tél. 605-28-54).

Le 22 mars : Dr LEFORESTIER, 48, rue de Villeneuve, Garches (Tél. 970-00-21).

Le 23 mars : Dr LOUIN, 4, av. du Ml-Foch, St-Cloud (Tél. 605-40-44).

De 8 h. à 20 h, dimanche 17 mars, appelez : Dr AURICHE, 88, Grande-Rue, Garches (Tél. 970-00-62).

À LA SUITE DU CONSEIL MUNICIPAL LES C.E.S. DANS NOTRE LOCALITE

Une lettre de M. Rieu, inspecteur de l'Académie des Hauts-de-Seine, au maire de notre ville, vient de ponctuer par quelques points de suspension l'affaire de l'implantation de nouveaux C.E.S. dans la localité. Chacun de nos lecteurs se rappelle certainement des données du problème. Pour que la réforme scolaire mise au point par le pouvoir puisse être appliquée dans notre cité, il faut au minimum 4 C.E.S. Un existe déjà aux Buissonnets, le second devait être réalisé par la transformation du premier cycle du lycée, les troisième et quatrième par la transformation du C.E.G. des Martinets et des Bons Raisins ainsi que deux des bâtiments primaires des groupes précédemment nommés. Nous nous sommes opposés à cette mesure car elle impliquerait la suppression d'un très grand nombre de classes primaires et mettrait en cause la base de la pyramide scolaire.

Nous proposons, malgré notre opposition à la structure interne des C.E.S., la création de deux établissements nouveaux de ce type. A ce moment-là de nombreuses personnes nous ont demandé d'attendre avant de prendre position sur le projet de l'Académie, les faits ont montré que nous

avons raison. C'est en partie grâce à notre journal, par le profond émoi qu'il a suscité parmi les parents d'élèves, grâce aux démarches de la sous-section du syndicat des instituteurs qui s'ajoutaient aux difficultés immenses que recérait le projet pour son application pratique que M. l'inspecteur d'Académie a dû reculer. La transformation des établissements n'aura pas lieu à la rentrée 68 mais sera de nouveau posée pour les rentrées 69 ou 70. Le danger n'est que reporté. La municipalité semble pour sa part s'orienter vers la seule voie réaliste, le dernier conseil municipal a voté l'achat de deux terrains pour construction de C.E.S. (l'un près du château de la Malmaison, l'autre dans le quartier du centre, au-dessus du boulevard Soliérimo). Malgré l'implantation géographique un peu excentrique du premier, nous approuvons entièrement cette décision qui va dans le sens de nos propositions. Espérons maintenant que la mairie n'hésitera pas à s'appuyer sur les organisations laïques de la cité pour faire de ces projets des réalités et que le laps de temps qui sépare l'achat du terrain de la construction ne soit pas rendu interminable par le pouvoir.

Michel DUFFOUR.

DES COMMERÇANTS RUEILLOIS VICTIMES D'UNE FEMME ESCROC

Désireux de s'absenter quelques jours pour se rendre aux sports d'hiver, des commerçants rueillois confièrent à une certaine Paulette BOUIN leur magasin d'appareils électro-ménagers.

Cette dame était dotée de sérieuses références, elle avait occupé plusieurs postes de confiance, et ses employeurs s'étaient montrés satisfaits de son intelligence et de son esprit d'initiative...

Effectivement, Paulette Bouin savait prendre des initiatives : c'est ainsi que pendant l'absence de ses nouveaux patrons, elle s'était fait livrer, dans sa luxueuse villa du Perreux, pour 100 000 francs de matériel du magasin de Rueil.

La police a découvert chez

elle tout l'attirail du parfait faussaire... à l'aide duquel elle confectionnait des cartes d'identité, cartes grises, permis de conduire, cartes de famille nombreuses...

Combien de victimes jusqu'à ce qu'elle soit enfin démasquée ?

PATRONAGE DES FRANCS ET FRANCHES CAMARADES

Le Patronage laïque des Francs et Franches Camarades de Rueil tiendra son assemblée générale ordinaire le jeudi 28 mars, à 20 h 45, à l'école des filles Tuck-Stell.

A l'ordre du jour : Présentation du rapport moral et financier ; Questions diverses ; Election des membres du conseil d'administration.

Les parents sont invités à venir nombreux.

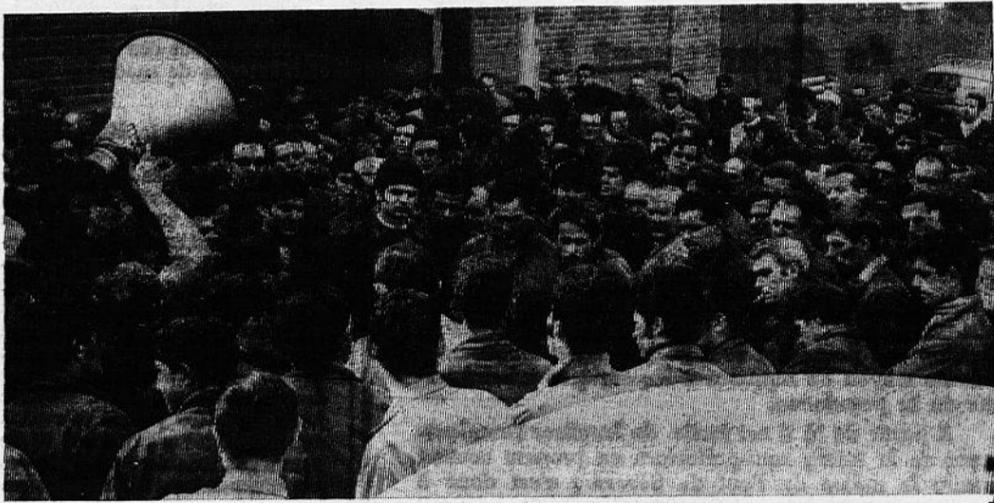
FAUSSE ALERTE AU FEU RUE ZAMENHOF

La tranquille rue Zamenhof a été le théâtre d'un grand remue-ménage mercredi dernier, vers 19 heures. En quelques instants, la rue s'emplit de trois voitures et camions des sapeurs-pompiers munis de la grande échelle. Venu en toute hâte au 20 de cette rue pour combattre un incendie, ils ne devaient trouver heureusement qu'un simple poêle qui ronronnait un peu fort.

Ce petit quiproquo rassurera les Rueillois. Il montre la rapidité d'intervention du corps des sapeurs-pompiers nouvellement installé à Rueil.

I.A SERIE NOIRE CONTINUE GARCHE BAT RUEIL : 3-0

Débrayages successifs chez Bernard-Moteurs



VENDREDI : MEETING DURANT UN ARRET DE TRAVAIL

Le mécontentement grondait depuis longtemps chez Bernard-Moteurs : la direction l'avait-elle vraiment mesuré ? Elle avait cru pouvoir se permettre d'opposer une fin de non-recevoir catégorique aux revendications exposées une fois de plus par les délégués : « Vous posez toujours les mêmes questions » reprochait-on aux délégués...

C'est qu'en effet, aucune des questions en suspens n'est résolue...

Fallait-il renoncer ? Loin de là. C'est dans l'union la plus large, et avec beaucoup de combativité, que les travailleurs ont réagi. A ce jour, ils en sont à leur sixième débrayage, auquel il faut ajouter un arrêt de travail massif (90 %) pendant une demi-heure, des cadres, techniciens, employés.

Ainsi « horaires » et « mensuels » ont-ils fait la démonstration de leur volonté d'aboutir.

Les revendications communes à tous, et prioritaires, sont les suivantes :

- augmentation de 0 F 50 de l'heure pour les horaires et de 10 % pour toutes les catégories de mensuels,
- garantie d'un salaire horaire minimum à 145 % pour les travailleurs aux pièces,
- révision pour les mensuels du pot qui ne devrait pas être inférieur à 4 F 90,
- une prime de vacances d'au moins 200 F,
- pour les travailleurs en équipe, une prime compensant l'intégration de la prime de panier dans le salaire,
- acompte en mars, sur la prime dite « de bénéfices »,

qui devra être au moins égale au taux de 1966.

A ces revendications s'ajoutent toutes celles particulières à des équipes, des ateliers, services et bureaux, et aux différentes catégories de salaires.

La direction Bernard-Moteurs a les moyens de satisfaire ces revendications urgentes et nécessaires, mais elle ne cédera que sous la pression des travailleurs.

La lutte pourra donc dans les jours qui viennent s'intensifier, prendre des formes diverses (déjà ont eu lieu des défilés de travailleurs dans divers secteurs de l'usine aux cris de « Augmentez nos salaires »).

A noter que des débrayages ont lieu aussi chez Bernard-Moteurs à Saint-Ouen, ce qui a renforcé encore la combativité à Rueil.

Vous ne verrez plus cet arbre



Vous ne verrez plus, quai Belle-Rive, près du pont de chemin de fer, cet arbre étrange qui, dans sa déchéance, possédait une certaine beauté. Dé-

raciné l'an passé par le vent, il fut achevé ces temps derniers par les inondations. Pour des raisons de sécurité on a dû l'abattre.

Les bévues de Toutain De A... à Z (suite)

Un article étant consacré, la semaine dernière, à M. Baumel, j'ai abandonné M. Toutain, par crainte de trop vous en infliger.

Puisqu'il a été question du Vietnam, je vous signale au passage que M. Toutain souhaite aussi fort que M. Baumel la paix au Vietnam, mais il sait bien, hélas ! (et croyez qu'il le déplore) que jamais les « Viets » n'accepteront de négocier... d'ailleurs, leur seule force étant d'« apparaître » (appréciez le choix du verbe) comme le peuple héroïque résistant à l'impérialisme américain, ils « perdraient la face » (cela veut dire en clair que les responsables de la guerre sont ceux que l'on bombarde et que l'on tue, chez eux...).

M. Toutain ignore sans doute les propositions concrètes de négociation formulées, récemment encore, par Hanoi...

On pourrait même supposer qu'il ignore les prises de position officielles de de Gaulle sur ce problème. Ou alors, n'y aurait-il pas une position gaulliste officielle, visant à se démarquer du gouvernement Johnson, et une officieuse qui consisterait à placer sur le même plan agresseurs et agressés, et au besoin à taper un peu sur les « Viets » ? Anticommunisme oblige... Car je ne puis croire que MM. Baumel et Toutain soient de mauvais gaullistes...

J'allais précisément évoquer le Gaullisme de Toutain, et son Inconditionnalité, et la Jeunesse du Gaullisme.

Un vieux gaulliste, M. Toutain... En 1947, le R.P.F., parti gaulliste, l'utilisait déjà comme « bouche-trou » (je le cite) pour les élections législatives. De député-bouche-trou, il devint, en 1958, toujours sous la bannière gaulliste, député-fantôme de Nanterre-Suresnes. Un vent contraire l'en chassa en 1962.

En 1967, sa connaissance des problèmes locaux (?) en fit le suppléant d'une des têtes pen-

santes du gaulliste d'alors : Jacques Baumel.

Le voilà donc terne second d'un député en perte de vitesse. Et lui qui fut pendant des années le chantre d'un gaullisme inconditionnel, irrationnel, mythique, entreprend maintenant de convaincre les Rueillois que la « vieille garde du 18 juin » n'est plus le support essentiel du gaullisme !

Il faut croire que l'attachement et la fidélité à de Gaulle, c'est démodé. Ça ne fait plus recette. Alors, qui donc est gaulliste dans notre France de 1968 ? Les banquiers, les généraux et les présidents-directeurs généraux ? Vous n'y êtes pas, mes amis.

M. Toutain, qui sait tout, vous le dit : Les jeunes sont gaullistes, tous les jeunes... à part quelques brebis égarées au Parti Communiste. Mais croyez-en M. Toutain (qui sait lire aussi dans le marc de café), ils n'y resteront pas longtemps.

Eh ! oui, jeunes Rueillois, vous aussi, comme les autres, vous êtes gaullistes. Vous n'en avez peut-être pas pleinement conscience, mais puisque M. Toutain vous le dit... Et pas gaullistes par « attachement » à de Gaulle, pas gaullistes comme papa, gaullistes par « philosophie politique ».

Il va sans dire que les plus gaullistes d'entre vous sont ceux qui cherchent en vain un emploi, et à qui le gaullisme offre... de longs, de très longs loisirs pour « philosopher ».

R. P.

voilà votre machine à laver **ARTHUR MARTIN**

UN PLACEMENT CERTAIN



- Lave, essore fait bouillir avec tous gaz
- Une seule commande pour toutes les opérations

ROLLAND FRES

ENEZ LA VOIR CHEZ

8, rue Castel-Marly — NANTERRE — 204-10-77

Une seule adresse

FACILITES DE PAIEMENT

A QUALITE EGALE A PRIX EGAL ACHETEZ CHEZ NOS ANNONCEURS

Permanences

Michel DUFFOUR votre Conseiller général est à votre disposition :

Vendredi, de 18 h. 30 à 20 h., 28, rue du Docteur-Zamenoff, ou sur rendez-vous (tél. : 967.95.59).

UNION LOCALE C.G.T. :

Tous les jours, de 14 à 19 h. à la Bourse du Travail, 25, rue Maurepas.

POMPIERS : Tél. 967.12.06.

AMBULANCE : téléphone 967.00.33.

TAXI : téléphone 967.01.61.

Service de Garde

PHARMACIENS

DIMANCHE 17 MARS

Pharmacie FRICOTEL, 16, place de l'Eglise.

Pharmacie ENTREMONT, 62, rue d'Estienne-d'Orves.

CINEMAS

LE CASINO

Vendredi et samedi, à 21 heures :

« 3 MILLIARDS D'UN COUP ».

Jeudi, à 15 heures - Dimanche, à 14 heures, 17 heures, 21 heures :

« CENTURIONS CONTRE GLADIATEURS ».

L'IMPERATOR

Vendredi, samedi, à 21 heures - Dimanche, à 14 heures, 17 heures, 21 heures :

« SEULE DANS LA NUIT ».

Lundi et mardi, 21 heures :

« WEEK-END ».

LE MALMAISON

Vendredi, à 21 heures - Samedi, 17 heures, 21 heures - Dimanche, 14 heures, 17 heures et 21 heures :

« CASSE-TETE CHINOIS POUR LE JUDOKA ».

L'ETOILE

Vendredi et samedi, à 21 heures :

« RESEAU SECRET ».

Dimanche, 14 heures, 17 heures, 21 heures :

« 3 BEBES SUR LES BRAS ».

SITUATION PREOCCUPANTE POUR LES HABITANTS DE LA RUE DES HOUTRAITS

Il y a quinze jours, nous avons posé la question des habitants de la rue des Hauts-Bernards en demandant si ces personnes étaient considérées comme des Rueillois à part entière. Sans que les autres cas soient aussi dramatiques, nous pouvons considérer les mêmes négligences de la part de la Municipalité dans les autres quartiers excentriques de la localité, en particulier pour le Plateau.

Michel Duffour, conseiller général, a été alerté récemment par des habitants de la rue des Houtraits sur l'état de la rue. Cas banal, mais tout de même bien ennuyeux pour les gens de ce quartier. Pour la pose du tout à l'égout, de canalisations d'eau et de gaz, les bas-côtés de la chaussée ont été défoncés. Mais une fois cette phase terminée, l'entreprise de construction, au lieu de laisser la rue dans l'état



d'avant les travaux, s'est contentée de reboucher les tranchées et n'est plus revenue. Le résultat est que les habitants, les commerçants ont des mares d'eau et de boue devant chez eux, pendant des mois.

L'insouciance de la mairie est très grande en ce domaine ; on laisse traîner pendant des années

des solutions provisoires. Nous savons fort bien qu'il n'est pas facile de gérer une commune à l'époque gaulliste, mais le désintérêt des élus locaux pour « ces petits problèmes » est inadmissible. Un fait significatif : Michel Duffour était le premier élu depuis fort longtemps à être venu s'enquérir sur place des revendications du quartier.

ACCIDENT, PLACE DES DOCKS



Dans la matinée du vendredi 8 mars, vers 10 heures, une collision se produisait entre une « Ami 6 » et une « 403 », place des Docks, plus exactement à l'angle que forme la place des Docks avec la rue des Houtraits. Le choc fut assez violent et les dégâts matériels furent importants.

Ce carrefour est particulièrement dangereux, il ne se passe pas une semaine sans qu'il y ait un quelconque accrochage.

Le manque de visibilité de la rue des Houtraits, le gravillon sur celle-ci qui rend le freinage difficile, font de cet endroit un point noir de la circulation de notre ville.

Rue Danton : une annexe de la foire à la ferraille

Dans une lettre adressée à notre journal, un habitant de la rue Danton nous signalait un fâcheux état de fait dans cette rue. Nous nous sommes rendus sur place. En effet ! quel décor digne de la foire à la ferraille.

En haut de la rue Danton, près de la rue Gallieni, le trottoir de droite est tout au long de l'année bordé de voitures accidentées, vieilles carcasses informes, hérissées de tôles tordues et pointues. Ces voitures sont là en attente, avant de passer entre les mains du carrossier ayant son atelier dans cette rue. On comprend bien que les accidents de la circulation allant toujours croissants, hélas, le nombre des épaves augmente et que cet artisan manque de place ; mais, quand même ! où va s'arrêter cette lépre ? Il est inadmissible d'utiliser la voie publique, surtout lorsque cela est dangereux pour la circulation.

Tout d'abord ce spectacle est inesthétique, mais ce n'est là que le moindre reproche. Pen-



sez au danger que représente cette ferraille pour les cyclistes et surtout pour les nombreux enfants de ce quartier qui, courant sur le trottoir, auraient tôt fait, au moindre faux pas, de se blesser contre ces tôles.

D'ailleurs, nous avons été rendre visite à quelques mères de famille dans les immeubles situés au 135, rue Danton ; les doléances ont été partout

les mêmes. Plusieurs pétitions ont circulé rue Danton et aux Gibets mais cette situation intolérable se prolonge.

Les riverains de la rue Danton ne sont pas déjà particulièrement gâtés, par la commodité de leur rue (trottoir minuscule et non pavé) il s'impose que l'on prenne des mesures pour leur ôter cette vision de cauchemar.

SPORTS - SPORTS

CHAMPIONNAT DE PARIS DE LUTTE GRÉCO-ROMAINE

En vue de décentraliser le sport de la lutte et cela pour la première fois, le Comité de l'Ile-de-France a demandé au Rueil Athlétique Club d'organiser l'annuel Championnat de Paris, Ile-de-France. Cette épreuve se déroulera à la salle municipale République (15, avenue de la République) le Dimanche 17 Mars, dès le matin 10 heures et cela sans aucune interruption.

Des noms prestigieux figurent au programme de ce championnat puisque celui-ci est éliminatoire aux championnats de France. C'est dire que cette épreuve ne manquera pas d'intérêt.

Georges BALLERY, « le mur » des 63 kg, double champion de France 67, champion international et vainqueur des Jeux Méditerranéens, sera là et bien diffi-

cile à battre si l'on n'en pas douter.

Claude ROCA, notre champion local et espoir n° 1 parisien, aura la lourde tâche d'affronter les meilleurs 70 kg et sera parmi les favoris.

Deux Rueillois : GHENOUE, en 57 kg, et LORENZONI, en 78 kg, devraient faire du bon travail.

Ces grands noms de la lutte n'auront pas toujours la partie belle devant leurs prétendants immédiats et gageons que le public rueillois, que l'on espère nombreux, verra ce jour-là une très belle épreuve sportive jamais vue à Rueil, et qui aura le privilège de faire connaître aux Rueillois ce beau sport ainsi que les sélectionnés parisiens pour les futurs championnats de France.

ECHOS DU CYCLISME

Le 10 mars se déroulait la 3^e course de classement pour les cadets et minimes du R.A.C.

Les minimes avaient 39 km à parcourir. Cochet se détachait vers le 10^e km et n'était plus inquiété, ils franchissaient la ligne d'arrivée avec 10' d'avance sur Quélet.

CLASSEMENT : 1. Cochet, les 39 km en 1 h. 20' ; 2. Quélet, à 10'.

CLASSEMENT GENERAL : 1. Cochet (3 pts) ; 2. Quélet (6 pts).

Les cadets avaient 58 km 500 pour se départager. C'est vers le 10^e km également que Ponsard portait une attaque ; Gignac répondait au démarrage. Les deux coureurs se détachaient suivis par Branne à 15" et le peloton à 30".

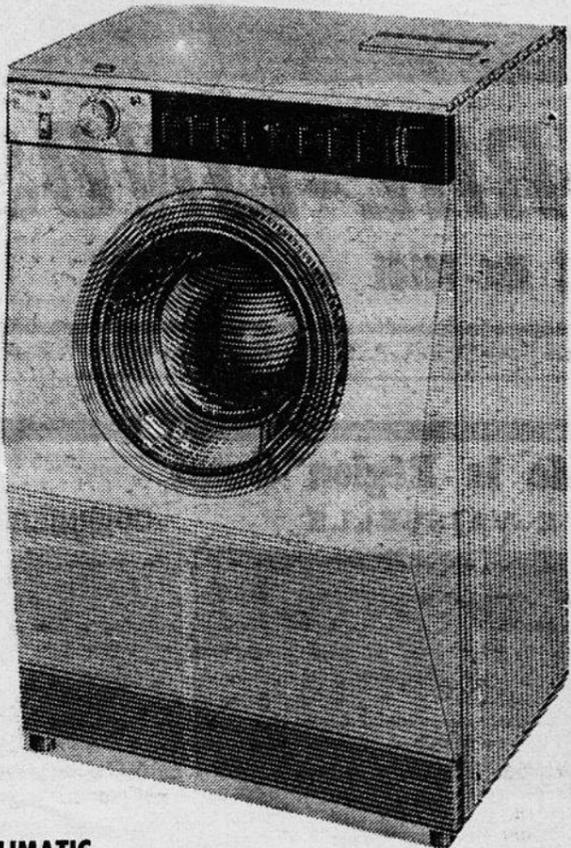
Peu après Ponsard lâchait Gignac qui se faisait rejoindre par Branne.

Jusqu'au dernier tour, Gignac et Branne résistèrent à Ponsard, mais dans les derniers kilomètres celui-ci accentua son avantage pour finir avec une avance confortable.

CLASSEMENT

1. Ponsard, les 58 km 500 en 1 h. 58' ; 2. Gignac, à 1' 45" ; 3. Besnard, à 3' 15".

Le classement général s'établit ainsi : 1. Ponsard (3 pts) ; 2. Besnard (8 pts) ; 3. Gignac (9 pts) ; 4. Martin (14 pts).



INCLIMATIC

la nouvelle machine à laver

TAMBOUR INCLINÉ
Brassage amélioré de 20 %

HUBLOT PANORAMIQUE
INCLINÉ

AUTOMATISME COMPLET
8 programmes pré-établis

Recommandée
pour laver
la laine

ESSORAGE A GRANDE
VITESSE - 550 tours/min.

AUCUNE FAUSSE
MANŒUVRE POSSIBLE

LAVE ÉCONOMIQUEMENT
2 kg comme 5 kg

H : 90 cm

L : 61 cm

P : 60 cm

PRIX NET

1216 f

REMISE DÉDUITE

TEVEMENAGER SERVICE

— Distributeur officiel PHILIPS —

CENTRE COMMERCIAL DE RUEIL — 967-12-45 — RUEIL-MALMAISON

" V "

Jean Ferrat à Télé-Dimanche

Alain Barrière (Bobino) est en progrès. C'est un auteur-compositeur qui a la veine populaire. Ses chansons sont saines, gentiment trassées. Mais cette fois il a voulu dépasser la dimension ordinaire en créant « V », une très, très belle chanson sur le Vietnam. Il y a mis tout son cœur et son courage. Il n'a pas oublié que les Français, autrefois... Vous m'avez compris. Bravo Barrière pour cette chanson !

TELEVISION

1^{re} chaîne

VENDREDI 15 MARS
19 h 40 : « Les atomistes », feuilleton.
20 h 20 : Panorama.
21 h 30 : Au rendez-vous des souvenirs.
22 h 00 : A vous de juger.
SAMEDI 16 MARS
19 h 40 : Accordéon variétés.
20 h 30 : « Les Saintes Chéries », feuilleton.
21 h 00 : « Sarn », film de Cl. Santelli.
23 h 05 : Ballet Roland Petit.
DIMANCHE 17 MARS
14 h 30 : Télé - Dimanche avec Jean Férat.
17 h 25 : « Cette sacrée famille », film.
19 h 30 : « Sébastien parmi les hommes ».
20 h 20 : Sports dimanche.
20 h 45 : « L'œil du monocle », film.
22 h 30 : Un certain regard.
LUNDI 18 MARS
19 h 40 : « Les atomistes », feuilleton.
20 h 35 : Pas une seconde à perdre.
21 h 15 : « Les dossiers de l'Agent O », n° 2.
22 h 10 : Introduction à Colette.
MARDI 19 MARS
19 h 40 : « Manon des sources », feuilleton.
20 h 30 : Le quart d'heure de M. Louis Leprince-Ringuet.
20 h 45 : Voir et revoir : « Le timide au palais », comédie. Après, les « Les grands interprètes ».
MERCREDI 20 MARS
19 h 40 : « Manon des sources », feuilleton.
20 h 35 : Les coulisses de l'exploit.
21 h 35 : Demain commence aujourd'hui. N° 1.
22 h 05 : Bibliothèque de poche.
22 h 45 : Football : Rennes - U.R.S.S.
JEUDI 21 MARS
16 h 30 : Emissions pour la jeunesse. « La Route du Jeudi ».
19 h 40 : « Manon des sources », feuilleton.
20 h 35 : Un contre tous.
21 h 30 : Emission médicale.

2^e chaîne

VENDREDI 15 MARS
19 h 40 : Kiri, le clown.
20 h 00 : Trois petits tours.
20 h 10 : Avant « Le cimetière des voitures ».
20 h 40 : Extraits du « Cimetière des voitures ».
21 h 05 : Extraits de « L'anniversaire ».
21 h 55 : « Les amants crucifiés », film en version originale.
SAMEDI 16 MARS
20 h 00 : Trois petits tours.
20 h 05 : « Le plus grand chapeau du monde ».
21 h 00 : Qui marions-nous ?
22 h 00 : Cinéastes de notre temps.
23 h 00 : Conseils utiles ou inutiles.
23 h 30 : Cinq minutes avec Camille Sauvage.
DIMANCHE 17 MARS
14 h 30 : « Le trésor des Caraïbes », film.
17 h 10 : Sports.
19 h 00 : Série : « Le prisonnier », n° 5.
20 h 00 : Central Variétés.
21 h 00 : Olympiades du Music-hall.
21 h 45 : Musiciens pour vous plaire.
22 h 40 : Les mystères de l'Ouest.
LUNDI 18 MARS
19 h 40 : « Filopat et Patafil », n° 3.
20 h 05 : Monsieur Cinéma.
20 h 35 : Tête d'affiche : Jean Marais.
21 h 55 : Les écrans de la ville.
22 h 25 : Hitchcock suspicion.
MARDI 19 MARS
19 h 40 : Kiri, le clown.
20 h 00 : Trois petits tours.
20 h 05 : En direct du studio 101.
21 h 30 : Multiplex : Paris - Moscou.
22 h 05 : New-York : « Des agents très spéciaux ».
MERCREDI 20 MARS
19 h 40 : Kiri, le clown.
20 h 00 : Trois petits tours.
20 h 15 : « Mussolini », film.
JEUDI 21 MARS
19 h 40 : Kiri, le clown.
20 h 00 : Trois petits tours.
20 h 05 : 16 millions de jeunes.
20 h 35 : « Le Mandarin merveilleux ».
21 h 15 : « Prison sans barreaux », film.
22 h 50 : La promesse.

Jean Ferrat sera la vedette du « Télé-Dimanche » de ce 17 mars. Depuis la mi-décembre il a chanté un peu partout en France, au Maroc, en Tunisie. Il partira dans quelques jours au Canada.

Sa femme, Christine Sévres, vient d'enregistrer un grand disque : 12 chansons dont quatre inédites de Ferrat. Il a organisé sa saison pour profiter au maximum de l'été. « Je rentrerai en France en mai et j'irai composer mes chansons de l'année prochaine dans ma petite maison de l'Ardèche. D'habitude, je ne les écris qu'en septembre - octobre. Cette année, mon grand disque annuel pourra sortir un peu plus tôt... »

Sachez lire votre numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale

Le numéro d'immatriculation à la Sécurité Sociale se compose de 13 chiffres répartis en 5 composantes.

Les autres indications portées sur la carte d'immatriculation ne sont pas utilisées dans les démarches auprès des organismes de Sécurité Sociale.

Par contre, le numéro d'immatriculation doit être indiqué avec précision.

- Voici comment il est composé :
- 1^{re} COMPOSANTE - 1 CHIFFRE indicatif du sexe. 1 : homme ; 2 : femme ;
 - 2^e COMPOSANTE - 2 CHIFFRES année de naissance indiquée par les 2 derniers chiffres ;
 - 3^e COMPOSANTE - 2 CHIFFRES mois de naissance ;
 - 4^e COMPOSANTE - 5 CHIFFRES indicatif du sexe. 1 : homme ; 2 : femme. 3 pour la commune. A Paris, les arrondissements sont codifiés de 101 à 120 ; ainsi le 13^e arrondissement est indiqué par le chiffre 113 ;
 - 5^e COMPOSANTE - 3 CHIFFRES rang d'inscription sur la liste annuelle ou mensuelle des naissances dans la localité de naissance.

Du 18 au 31 mars, et

DE NOUVEAU A LA GARE DE NANTERRE

test resistance SOMMER

Le tapis textile TAPISOM a prouvé ses qualités exceptionnelles de résistance et de facilité d'entretien au cours du Test Résistance dans les 10 plus grandes gares de Banlieue.



NANTERRE-LINOS

1, boulevard du Midi - 204-04-93

ARTS MENAGERS 68 - Les plus bas prix de la Région Ouest

MACHINES A LAVER

LAVE VAISSELLE

CUISINIERE

L'ART MÉNAGER

34, Bd Henri-Sellier
SURESNES - 506-10-61
(angle rue Emile-Zola)

MEME MAISON

RUEIL - MÉNAGER

1, place Jean-Jaurès
RUEIL - 967-19-20
(Marché couvert)

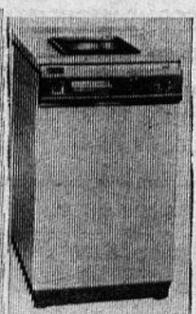
LARGES FACILITES
— DE PAIEMENT —
Crédit sans frais 6 mois



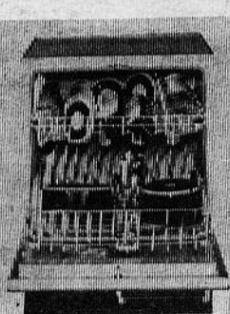
BRANDT Statomatic 47 Confort
100 % automatique 4 kg. Chauffage électrique
220 v.
Prix indicatif : 1299 F
Notre prix : 1039 F



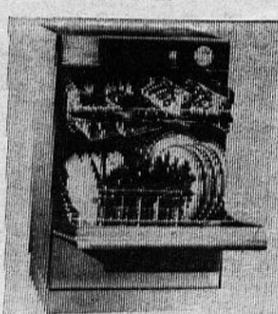
VEDETTE 477 Electrique
100 % automatique - 4 kg - Chauffage électrique.
Prix indicatif : 1679 F
Notre prix : 1259 F



BRANDT Statomatic 522
Chauffage électrique. 100 % automatique 5 kg.
Prix indicatif : 1799 F
Notre prix : 1349 F



BOSCH SA 12.50
Lave-vaisselle, capacité 12 couverts. 3 programmes automatiques de lavage.
Prix indicatif : 2052 F
Notre prix : 1745 F



KENWOOD
Lave-vaisselle entièrement automatique, pouvant être mobile, mural. Larg. 527 - Haut. 800 - Prof. 483.
Prix indicatif : 1420 F
Notre prix : 1207 F



LACO 740 Luxe
4 brûleurs tous gaz. Tableau de commande « BOIS de Tec » - « bois de teck ». Grand four 50 litres. Gril infrarouge. Haut. : 80 - Larg. : 52 - Prof. : 55.
Prix indicatif : 699 F
Notre prix : 520 F